# collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne
n° 18 — juin/juillet/août 1982

Bilan et perspectives
Lettre à un plus jeune
Adduction d'eau, assainissement et santé :
une relation étroite (partie II)
Autour du film : « Monologue Nord-Sud »
Le docteur Louis Roy, figure de l'émigration
Le projet multi-ethnique d'alphabétisation de Saint-Léonard
Les multinationales : impitoyables courtières
de la technologie occidentale
Alphabétiser à Montréal en créole ?
Culture et pensée dans la transformation de l'Amérique latine :
les cas de Cuba et du Nicaragua

CIDIHCA

CIDIHCA

# collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne
n° 18 — juin/juillet/août 1982

**Éditeur**
*Les Éditions Collectif Paroles Inc.*
*Boîte postale 6*
*Station Outremont*
*Outremont (Québec)*
*Canada H2V 4M6*

**Rédacteur en chef**
*Claude Moïse*
**Rédactrice en chef adjointe**
*Marie-Josée Glémaud*

**Comité de rédaction**
*Yves Flavien*
*Marie-Josée Glémaud*
*Cary Hector*
*Claude Moïse*
*Daniel Holly*
*Émile Ollivier*
*Henri Piquion*
*Pierre Simon*
*Micheline Labelle*

**Collaborateurs**
*Gérard Baptiste*
*André Bellamy*
*Antoine Dodard*
*Serge Larose*
*Charles Manigat*
*Max Manigat*
*Charles Pierre-Jacques*
*Séverine Saget*
*Elder Thébaud*

**Graphisme/Illustration**
*Gérard Baptiste*

**Composition et montage**
*Composition Solidaire Inc.*

*Collectif Paroles Inc.*
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
1er trimestre 1982

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562


# Sommaire


## Éditorial

- Bilan et perspectives **3**
- Lettre à un plus jeune
  *par Henri Piquion* **6**

## Haïti

- Adduction d'eau, assainissement et santé : une relation étroite (partie II)
  *par Gérald Augustin Holly* **8**
- Autour du film : « Un monologue Nord-Sud »
  *une entrevue de Gérard Baptiste avec Jacques Godbout* **15**

## Diaspora

- Le docteur Louis Roy, figure de l'émigration **21**
- Le projet multi-ethnique d'alphabétisation de Saint-Léonard
  *par Isa Iasenza, Linh Phan, Frantz Raphaël et Gilles Therrien* **26**

## Culture et société

- Les multinationales : impitoyables courtières de la technologie occidentale
  *par Pierre A. Simon* **31**
- Alphabétiser à Montréal, en créole ?
  *par Émile Ollivier* **35**

## Monde

- Culture et pensée dans la transformation de l'Amérique latine : Les cas de Cuba et du Nicaragua
  *par Gérard Pierre-Charles* **41**


CIDIHCA

# Soirée culturelle et dansante

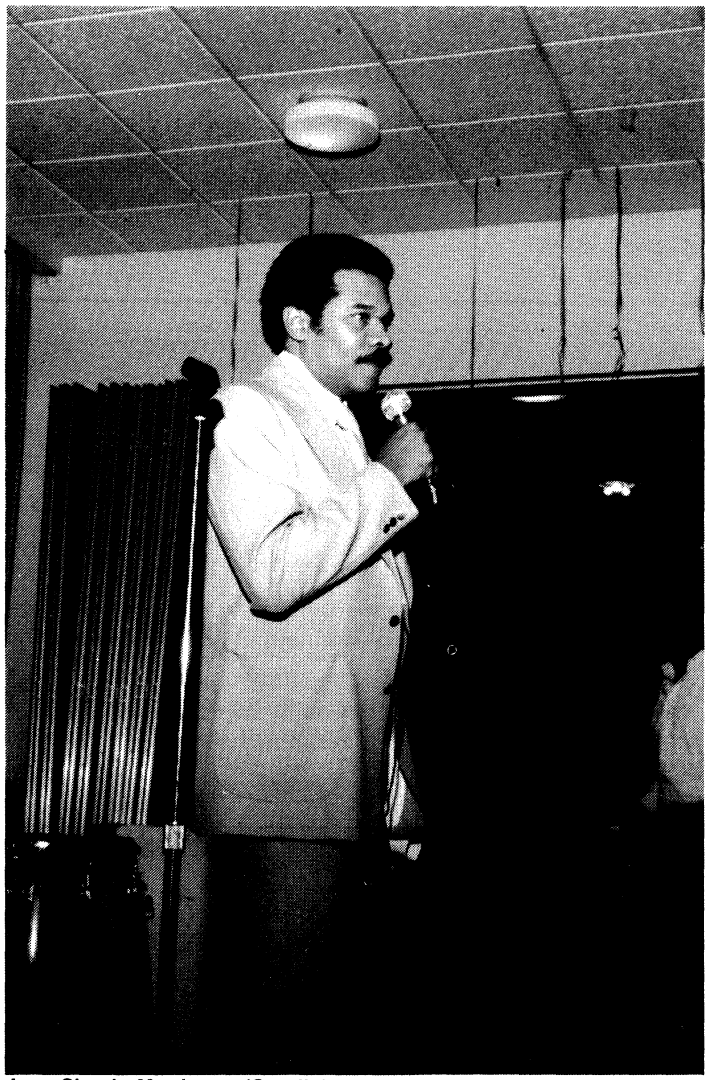

Jean-Claude Martineau (Coralin).

Le *Collectif Paroles* tient à remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de sa soirée culturelle et dansante qui eut lieu le 3 juillet dernier au Collège de Maisonneuve. Nous remercions particulièrement Lise St-Jean qui n'a pas pu se produire à cause de difficultés techniques, Nicole Arcelin, Jean-Claude Martineau (Coralin) et les animateurs de Movin' Disco qui ont mis de l'entrain au-delà de nos attentes.

Le talent de Nicole Arcelin était déjà connu d'un grand nombre d'Haïtiens à qui elle montre à chaque occasion qu'une partie de la société québécoise peut offrir à notre communauté plus qu'une écoute attentive, des signes de fraternité humaine. Nous saluons en Nicole Arcelin une artiste de grand talent et une amie sincère des Haïtiens et du *Collectif Paroles*. Elle était accompagnée d'un maître du tambour et du guitariste Hubert Paris dont la virtuosité a déjà été maintes fois soulignée ailleurs.

À quoi bon dire quel a été l'apport de Jean-Claude Martineau à cette soirée quant tous les Haïtiens de Montréal — ceux qui l'ont entendu comme ceux qui regrettent d'avoir été absents — ne parlent que de sa poésie, de sa sensibilité à une réalité sociale inquantifiable parce qu'humaine, parce que charnelle, de son humour qui sert le temps du rire à marquer le moment de la réflexion ? ●

*H .P.*

Nicole Arcelin, lors de la fête du Collectif.

CIDIHCA

# Bilan et perspectives

Notre assemblée générale statutaire s'est tenue cette année, à l'Université du Québec à Montréal, les vendredi 2 et samedi 3 juillet. Une fois de plus, nous avons fait le point, par nos objectifs à court et moyen terme, établi notre programme de travail et notre calendrire d'activités.
Très bien. Mais à nous contenter de discuter de nos affaires et de prendre nos décisions entre nous, ne risquons-nous pas de nous constituer prisonniers de nous-mêmes et de nos phantasmes ; d'enfermer le *Collectif Paroles* dans un champs clos, de le couper de son milieu, d'en faire une fin en soi ? Comment éviter ce glissement ? Il nous faut éclater le cadre restreint des membres formels du *Collectif Paroles*, en associant nos lecteurs, nos sympathisants — tous ceux qui, à un titre ou à un autre, s'intéressent au *Collectif Paroles* — à un bilan critique de nos activités au cours des dernières années.

**par Yves Flavien**

La principale réalisation à notre actif est, sans contredit, cette revue dont nous bouclons, avec ce dix-huitième numéro, la troisième année d'existence. Nous sommes fiers d'avoir relevé le défi de publier régulièrement à l'étranger une revue haïtienne qui s'est acquis une certaine audience et une certaine crédibilité tant auprès des communautés haïtiennes de la diaspora que dans les milieux étrangers intéressés à la question haïtienne.

Fierté certes, mais ni complaisance ni autosatisfaction béate. Nous sommes, en effet, très conscients des faiblesses et des lacunes de la revue. Nous aurions voulu, d'une manière systématique, publier, sur les grandes questions économiques, sociales, politiques et culturelles du pays, des dossiers rigoureux et étoffés, assortis de propositions alternatives concrètes et réalistes. Nous aurions aimé, malgré le rideau de silence tiré sur le pays depuis la répression de novembre 1980, continuer à répercuter dans nos colonnes les palpitations de la vie à l'intérieur du pays. Nous aurions souhaité refléter dans la revue les divers aspects de la vie des nombreuses communautés haïtiennes de la diaspora. Nous aurions désiré rendre la revue plus attrayante et plus abordable en y introduisant une gamme variée d'articles, des reportages plus vivants, une illustation plus copieuse. Nous aurions rêvé même de publier la revue chaque mois ; ce qui nous aurait permis de coller à la conjoncture, d'intervenir sur des questions encore brûlantes d'actualité et chargées d'intérêt pour le lecteur. Toutefois, en nous efforçant d'améliorer la revue, nous devons rester réalistes. Ces améliorations requièrent beaucoup plus que de la bonne volonté. Il y a des limites à ce que peut réaliser un groupe de bénévoles opérant avec des moyens artisanaux et dans des conditions financières difficiles, précaires.

Depuis la parution du premier numéro, en septembre 1977, les coûts de production et les frais d'expédition de la revue ont plus que doublé.

CIDIHCA

Actuellement, notre tirage est de 1000 exemplaires vendus à un coût unitaire de trois (3) dollars. Or, la production d'un numéro nous revient à 3600 dollars environ. Même si nous écoulions l'ensemble de notre production, il y aurait encore mathématiquement un déficit, voire que, dans les faits, beaucoup de nos abonnés négligent de payer leur compte.

La revue *Collectif Paroles* est donc une entreprise déficitaire. Il est certes possible, en améliorant nos méthodes de gestion, de réduire quelque peu l'ampleur du déficit. Mais, tant que le tirage de la revue se situera dans les 1000-2000 exemplaires il restera impossible d'en assurer l'auto-financement à moins de l'inonder de publiciter commerciale ou de vendre l'exemplaire à un prix prohibitif.

Il est d'ailleurs notoire que ce genre de revue ne parvient à survivre que grâce à une forme quelconque de subvention. Or, malgré les efforts que nous avons déployés à cette fin, la revue n'a, jusqu'à présent, obtenu un sou de subvention d'aucun des paliers de gouvernement au Canada ni d'aucun organisme non gouvernemental. La revue ne reçoit d'aide d'aucun parti ou organisation politique.

La revue *Collectif Paroles* continue d'exister parce que nous, membres du collectif, avons décidé de la subventionner nous-mêmes par nos cotisations régulières et spéciales. Chaque numéro publié a donc été pour nous un défi financier que nous avons relevé 18 fois. Combien de fois pourrons-nous encore le faire ? D'ailleurs, est-il défendable, du point de vue éthique et politique, que les membres du *Collectif Paroles* continuent indéfiniment à subventionner cette revue ?

Nous avons fondé cette revue non pas pour nous gargariser de notre propre discours mais avec la conviction que notre parole trouverait un écho dans certains secteurs de la diaspora et du pays ; qu'elle susciterait un courant de sympathie dont le support actif nous aiderait à maintenir, consolider, améliorer et développer le travail entrepris. Qu'après trois ans de publication, la revue n'ait pas encore réussi à mobiliser dans la diaspora haïtienne assez d'aide financière pour assurer sa substance serait-ce l'indice que nous prêchons dans le désert ? Question douloureuse et lourde de conséquences que nous devons néanmoins nous poser de peur que la revue ne s'institutionnalise en un nouveau rite. Question à laquelle nous ne pouvons répondre entre nous, mais en dialoguant avec tous ceux, s'il en existe, qui se sentent concernés par cette revue. Encore faudrait-il que, sortant de leur silence paresseux ou prudent, ils expriment le fond de leur pensée pour questionner, critiquer, contester mais aussi suggérer, encourager ; qu'ils abandonnent leur posture d'observateurs attentistes pour s'impliquer sous une forme ou sous une autre, à un niveau ou à un autre et aider cette revue à survivre, à s'améliorer. Bref, qu'ils prennent leur responsabilité.

Avant le lancement de la revue en septembre 1979, la principale activité du *Collectif Paroles* était l'édition d'ouvrages sur les questions haïtiennes. Depuis 1975, nous n'en avons publié que six qui ont entraîné des pertes plus ou moins importantes pour le collectif et pour les auteurs. L'édition d'ouvrages sur les questions haïtiennes s'avère, dans les conditions actuelles, une entreprise déficitaire que nous avons été financièrement acculés à négliger pour sauvegarder la revue. Il faudrait installer au sein de la diaspora un réseau solide et efficace de promotion, de diffusion et de vente d'ouvrages sur Haïti. Le *Collectif Paroles* ne peut pas accomplir seul cette tâche qui requiert la coopération de tous les groupes et individus intéressés au développement de ces multiples activités.

Le *Collectif Paroles* s'est toujours impliqué dans l'animation de la intellectuelle et sociale de la communauté haïtienne au Québec.

En matière d'animation intellectuelle, nous sommes cependant loin d'être satisfaits, étant restés en deça de nos objectifs et des potentialités du milieu. Nous sommes déterminés à renforcer et à systématiser notre travail dans ce domaine. Nous voulons solliciter la collaboration de tous les intellectuels et cadres haïtiens, en particulier ceux qui ont des affinités avec le *Collectif Paroles*. Nous voulons organiser des discussions et des débats qui nous permettent d'élaborer, par un processus collectif et consensuel, les éléments d'un projet de société. Nous espérons d'ailleurs que ces débats alimenteront substantiellement la revue.

Dans le domaine de l'animation sociale et communautaire, nous avons pratiqué une politique d'ouverture, de dialogue et de coopération avec la plupart des organismes oeuvrant dans la communauté haïtienne. Nous avons suivi une ligne de présence active dans tous les milieux et dans tous les domaines où se déroulent des activités communautaires : milieu ouvrier, milieu étudiant, associations professionnelles ; problèmes d'immigration, d'adaptation scolaire, d'analphabétisme, de santé communautaire, etc. Nous souhaitons accroître notre présence et renforcer notre action dans le champ communautaire en nous déployant dans les divers chantiers de travail.

Notre principal souci sera de contrecarrer les réflexes de chasse gardée et la tendance à utiliser les initiatives communautaires à des fins mesquinement personnelles ou partisanes ; de renforcer la tolérance, le dialogue et la coopération entre les divers organismes pour une contribution plus efficace à l'épanouissement de la communauté haïtienne.

Groupe de réflexion, de production intellectuelle et d'animation, nous sommes aussi au *Collectif Paroles*, un groupe d'initiatives politiques. Au cours de plusieurs années de discussion et de pratique commune nous avons patiemment développé, en notre sein, une certaine cohésion idéologique et un consensus politique que nous avons déjà exposé dans l'éditorial du numéro 15.

Groupe politique fermement situé dans l'espace de gauche, nous tenons à maintenir un regard critique sur l'idéologie et les pratiques politiques de cette gauche ; nous refusons de nous enfermer dans les dogmes, de nous conformer à des rituels et à des modes, d'adopter des méthodes qui ont vicié les pratiques politiques et affecté la vitalité politique de la gauche.

Nous réaffirmons notre option politique :

— un changement radical de la société haïtienne, mettant fin à la scandaleuse exploitation des masses populaires haïtiennes ;

CIDIHCA

— de nouveaux rapports sociaux, de nouvelles méthodes de gestion et de participation, de nouvelles formules démocratiques qui excluent la confiscation du pouvoir et le quadrillage du pays par un individu, un groupe ou un quelconque parti unique ;
— un développement autonome fondé d'abord sur les potentialités de la communauté nationale ; un développement néanmoins solidaire, en ce sens qu'ancré dans la réalité nationale, il recherchera les solidarités compatibles avec l'intérêt national.

Nous soutenons le droit inaliénable du peuple haïtien de choisir son mode d'organisation économique et sociale ainsique son régime politique sans aucune ingérence extérieure.

La crise actuelle interpelle l'ensemble des patriotes haïtiens. Cette crise met à l'ordre du jour la constitution d'un ample mouvement politique regroupant les forces nationalistes, démocratiques et progressistes de l'intérieur et de l'extérieur en une coalition majoritaire capable de « déboulonner » le régime actuel et de mettre en chantier une autre Haïti.

Constatant qu'il était irréaliste de chercher à construire cette coalition d'un seul tenant, nous nous sommes assignés comme tâche de travailler à son éclosion tout en maintenant notre autonomie, tout en poursuivant et en consolidant notre action propre.

À notre avis, l'étape actuelle étant celle du dépassement de l'anarchie groupusculaire, le *Collectif Paroles* pour sa part, a jugé le moment venu d'assumer ses responsabilités, en contribuant au regroupement et à l'organisation du courant politique dont nous nous réclamons : la Gauche nationaliste et démocratique.

À travers une pratique commune de collaboration et de discussion fraternelles, nous essayons de construire patiemment avec des partenaires un bloc politique cohérent. Ce bloc, d'orientation nationaliste, populaire, démocratique, cherchera à s'implanter solidement tant à l'intérieur du pays que dans la diaspora et à se doter de ressources et de moyens autonomes lui permettant d'apporter une contribution efficace à la lutte du peuple haïtien.

En adhérant à ce bloc en gestation, le *Collectif Paroles* n'entend pas se saborder mais au contraire se consolider en tant que groupe autonome. Il doit en effet être en mesure de fournir un apport significatif au bloc dont la puissance résultera de la conjonction des forces des divers partenaires.

Le *Collectif Paroles* essaiera d'exercer une certaine influence sur l'orientation du bloc en y prônant une stratégie radicale mais patiente, une approche réaliste et responsable, une attitude d'ouverture et de dialogue envers les autres secteurs de l'opposition.
— pour maintenir et améliorer la revue ;
— pour éditer chaque année deux ou trois ouvrages ;
— pour concevoir et appliquer un calendrier consistant d'animation culturelle ;
— pour assurer une présence et une participation dynamique aux divers foyers d'animation sociale et communautaire ;
— pour contribuer à l'émergence d'un bloc politique d'orientation nationaliste, populaire, progressiste et démocratique ;
il faut des cerveaux et des bras, du temps, du matériel, de l'argent...

Le *Collectif Paroles*, somme toute, n'est qu'un petit groupe de patriotes haïtiens animés de bonne volonté et désireux d'apporter leur contribution au progrès du peuple haïtien. Serons-nous en mesure de relever ce défi ? Rien ne nous est acquis, ni le succès, ni l'échec.

Une chose est certaine, nous ne pourrons jamais réaliser tous nos projets sans le support actif de la communauté haïtienne. De plus en plus nous allons chercher à susciter et à recueillir cette aide qui nous est devenue vitale. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons organisé la soirée du 3 juillet dernier. Cette soirée nous a rapporté un profit net d'environ 2500 $, les deux tiers du coût d'un numéro de la revue. Nos sincères remerciements à chacune des 350 personnes dont la chaleureuse présence nous a procuré, en même temps qu'un apport financier substantiel, un réconfort moral inestimable.

Nous sommes déterminés à poursuivre, à consolider et à approfondir le travail modeste mais sérieux que nous avons entrepris. Mais, conscients de nos limites nous savons et nous vous disons que nous avons un urgent besoin de support et de renfort. L'avenir du *Collectif Paroles* dépend un peu de chacun de vous. ●

*Yves Flavien*
*1er août 1982*

Kern DELINCE souhaite disposer de la collaboration active de deux assistants pour travaux de recherche en cours. Écrire P.O. Box 286, Elmont, N.Y. 11003, U.S.A.

**CHARLES MANIGAT**
Dentiste
802 Nostran Avenue
Brooklyn, New York 11225
pour rendez-vous :
tél : 756-2213

collectif paroles

serait intéressé à entrer en contact avec des personnes ou des organismes possédant des documents visuels (photos-diapositives-films, etc.) qui pourraient servir à la section Graphisme/Illustration de son Service de documentation.
Tél. : 482-5816

# Disque

**Vient de paraître**
***4 poètes d'Haïti*** **(Davertige, Morisseau, Legagneur, Phelps) dit par Émile Ollivier et Anthony Phelps. Album de deux disques en vente principalement aux Productions Caliban, 2952 Fendall, Montréal, P.Q., Canada. Tél. : (514) 733-3852. Prix spécial pour étudiants.**

CIDIHCA

# Lettre à un plus jeune

Je partage ton inquiétude que nous n'ayons à vivre encore longtemps
au milieu d'un désert de haine, de violence et de démobilisation morale.
Je me pose les mêmes questions que toi.
Peut-être pas dans les mêmes termes, mais cela n'importe pas.
L'important est de trouver la « raison », comme on dit
en arithmétique, des différents événements dont
nous sommes témoins et victimes.

**par Henri Piquion**

La « raison », c'est-à-dire ce qui sépare en unissant, car ce n'est pas un accident que des voix autorisées de l'intérieur s'élèvent pour réclamer l'abandon de la gourde comme monnaie nationale au profit du dollar américain en même temps qu'on cherche ici, à Montréal, à nous chasser en tant qu'Haïtiens, mais aussi en tant que noirs, de l'industrie du taxi. Ce sont les mêmes gens qui ici et là-bas se félicitent de la mort de nos cabris déclarés responsables de l'érosion (sic) et qui financent le massacre des porcs et la mort de leur propriétaires paysans.

Tu parles du « problème » des chauffeurs de taxi haïtiens. Il n'y en a pas. Il y a quelques années le taxi, qui ne représentait rien, ni socialement, ni économiquement pour le Québécois, était abandonné à l'Haïtien. Celui-ci, de chauffeur de taxi qu'il était devenu malgré lui, avait fini par ressembler à un chauffeur privé car le passager avait fini par voir en lui un chauffeur en se disant que sur la banquette arrière il ressemblait, lui, à quelqu'un qu'on conduit à sa demande, et selon son caprice, à la destination de son choix. Dès que le compteur était mis en marche le passager tombait dans un monde de magie et de rêve : il était un « monsieur » ou une « madame » qu'un chauffeur en livrée amenait prendre le thé.

Cela pouvait durer tant que le rêve était possible ; c'était avant la crise, avant le dollar à 77 cents. Maintenant que le passager est chômeur les temps ne sont plus propices à la schizophrénie. Il regarde en avant et voit à la place de « son » chauffeur quelqu'un qui prétend à la qualité d'homme, qui se veut travailleur plutôt que domestique, qui commande à une machine plutôt que d'obéir à « la voix de son maître ». Alors il se souvient que cet individu noir à la chemise rapiécée est l'un de ces « boat people », à jamais incapables de se faire un pays, qui sont venus lui voler « sa » place dans « ses » universités, « ses » écoles, « ses » hôpitaux, et maintenant dans les rues asphaltées de « sa » ville qu'ils ne connaissent même pas tout à fait ayant l'habitude des longs détours des fauves de la brousse.

Aussi le délire change-t-il de ton. Ne pouvant plus se payer le rêve d'un chauffeur privé, il demande un « homme » au volant du taxi. On lui envoie un Haïtien, un sauvage, un arriéré — c'est écrit dans les journaux — qui n'a su combattre la surpopulation que par la sous-alimentation organisée en système, l'insalubrité à grande échelle, le rationnement des soins médicaux et par le meurtre. On lui envoie un coupable, un « paresseux-voleur-de-jobs » (sic), bientôt, le responsable de la crise..

Il n'y a pas de « problème » des chauffeurs de taxi haïtiens. Il y a un drame général des Haïtiens : celui d'être

CIDIHCA

« boat people ». Quelques Québécois (pas tous), refusés pour molesse par le Ku Klux Klan, s'efforcent de nous rappeler, *à tous tant que nous sommes*, que nous ne sommes pas de la race des hommes, que nous répondons à une définition, celle de « boat people » (B.P. pour les spécialistes), et que les chances sont minces que nous changions jamais.

Qu'est-ce qu'un B.P. ? Il est de l'espèce particulière des quasi-hommes conçue en 1915 quand la barbarie armée s'est emparée par le viol de la jeune Haïti. La gestation a duré 42 ans. Aucun avortement n'a été possible, la brute veillant par ambassade, institut, bourses d'études, gendarmerie et bourgeoisie interposés. Ainsi le « B.P. » est né. C'est l'Haïtien d'aujourd'hui, quel qu'il soit, où qu'il soit, quoi qu'il fasse, quoi qu'il se pense être. Décrivons-le.

— Il n'a pas nécessairement pris la mer, car certains sont venus en avion. À Montréal ils sont médecins, professeurs, écrivains, avocats, membres de la section haïtienne du P.Q. ou de l'ACCOHQ libérale.

— Il n'erre pas nécessairement de pays en pays, car plusieurs sont restés en Haïti. Dès le petit jour ils apprennent la discipline et l'humilité en se mettant en ligne devant l'ambassade des États-Unis ou celle du Canada.

— Il n'est pas toujours sans le sou, car on en connaît qui roulent BMW la semaine et Mercedes en week-end bien que leur salaire officiel soit seulement de 300 gourdes par mois.

— Même s'ils sont pour la plupart analphabètes, il se trouve des « B.P. » qui se disent « cultivés ». Ils n'ont peut-être pas lu J.-S. Alexis mais ils citent depuis cent ans, et en latin, le même passage de Cicéron « Quousque tandem... » en pensant qu'il est de Tite-Live.

— On le croirait fier de la glorieuse histoire de ses ambitions passées s'il n'y en avait qui complotent dans les officines, les ambassades et les capitales pour vendre le pays aux « amis » étrangers. Ces nouveaux vendeurs se font appeler « développeurs ».

— Jusqu'à tout récemment on pensait les « B.P. » incapables de raisonner quand on a appris qu'ayant découvert tardivement la logique certains ont voulu l'appliquer avec la plus grande rigueur : ils proposent que nous laissions tomber les dernières traces de notre identité nationale en promettant qu'ayant passé l'au-delà de l'indigence nous serons enfin considérés comme des hommes. Qu'on abandonne donc, disent-ils, la gourde pour le dollar américain. Bientôt ce sera le passeport, puis le drapeau, le créole, le vodou et la couleur de notre peau. Dépouillons-nous de tout ce qui nous fait encore ressembler à des hommes libres, devenons inclassifiables, « boat people » jusqu'au bout, nous serons enfin, par un retournement dialectique, revenus à l'humanité.

Peut-être, mais nous aurons perdu un pays. Nous serons retournés à notre point de départ, car si les chauffeurs de taxi haïtiens — et bientôt, la crise aidant, tous les Haïtiens — sont aujourd'hui victimes de brutalités policières, de révocations arbitraires, de racisme primaire ; si on leur refuse même le droit de gagner leur vie dans une activité qu'on leur avait abandonnée il n'y a pas longtemps, ce n'est pas *seulement* parce qu'il y a des arriérés racistes, ce n'est pas seulement parce qu'il y a une crise économique. C'est d'abord, c'est surtout parce qu'en un quart de siècle de mal-gouvernement, de folklore politique, de paupérisation morale, de mendicité internationale, etc., nous avons perdu la seule arme dont nous puissions nous servir pour nous défendre : notre dignité collective. À ce point de déchéance nationale où nous sommes arrivés, attendons-nous à ce que les pays d'accueil légifèrent pour faire châtrer les Haïtiens. Tu le vois, le « problème » des chauffeurs de taxi *sé twokèt la, chay la dèyè*. ●

*H.P.*
*18 juillet 1982*

## DIFFUSION GÉNÉRALE

B.P. 6,
Station Outremont
Montréal, Québec
Canada, H2V 4M6

**QUÉBEC :**
Agence du livre français
1246 Saint-Denis
Montréal, Qué. Canada

Librairie Renaud-Bray
5219 Côte-des-Neiges 342-1515
Montréal, Qué. Canada

Librairie haïtienne de Montréal
5118 est, rue Jean-Talon
Saint-Léonard (Québec)
H1S 1K7

Disco-mini
67 est, Beaubien 270-9316
Montréal, Qué., Canada

Mouvement Fraternité Haïti-Québec
1592, av. de l'Église 768-0953
Montréal, Qué., Canada

Bureau de la communauté
chrétienne des Haïtiens de Montréal
6970 Marquette 725-9508
Montréal, Qué., Canada

**USA :**
Haitian Book Centre
Post Office, Box 324
East Elmhurst, N.Y. 11369
USA

**FRANCE :**
L'Harmattan
18 rue des Quatre-Vents
75006, Paris

**BELGIQUE :**
P.R. Darguste
Boîte postale 25
Ixelles IV
1050, Bruxelles
Belgique

**SUISSE :**
Centre haïtien de recherche
C.P. 125-1211
Genève 12 CCP 12-23437
Suisse

**HAÏTI :**
Société antillaise de Culture
44 Chemin des Dalles
Port-au-Prince
Haïti

CIDIHCA

ÉTUDE

# Adduction d'eau, assainissement et santé : une relation étroite (partie II)

L'adduction, l'assainissement et la distribution de l'eau revêtent une importance évidente et primordiale pour la santé et le bien-être d'une population. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la situation en Haïti est catastrophique et requiert une intervention urgente, énergique et globale de l'État.
Pour des raisons de commodité, nous avons divisé le texte en deux tranches.
La première, parue dans le numéro 17, posait le cadre général de la problématique de l'eau puis brossait un tableau de la situation concrète dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.
La seconde tranche qui paraît ici, analyse les failles administratives qui sous-tendent le désordre actuel, et énonce les paramètres d'un éventuel plan de redressement.

*par Gérald Augustin Holly*

## Des structures administratives déficientes et inefficaces

Les problèmes d'approvisionnement en eau de Port-au-Prince seront de plus en plus complexes et coûteux, et la situation actuelle laisse croire qu'ils continueront de s'amplifier [1]. Les déversements de déchets et d'ordures de toutes sortes dans les eaux de ruissellement ainsi que la dissémination de substances toxiques dans le milieu aquatique, dont les effets sont imperceptibles à court terme, ne cesseront de s'accroître et de se diversifier. Cela aura comme conséquence une augmentation des risques pour la santé publique, une densification des charges polluantes et une diminution du nombre de sources dont la qualité de l'eau est acceptable pour l'alimentation, sans traitement, des citadins. D'autre part, le faible débit de certains cours d'eau et sources, lors d'étiages sévères ou de sécheresses, engendrera des pénuries d'eau, ce qui constituera l'un des facteurs limitant de l'expansion et du développement de la grande ville. Aussi, dans un avenir proche, le pays devra consacrer d'importantes sommes d'argent pour assainir la zone métropolitaine afin de pallier aux efforts qui n'ont pas été déployés dans le passé : des usines d'épuration des eaux usées de Port-au-Prince et de ses environs et des centrales de traitement d'eau potable devront être construites.

Il n'y a pas de doute possible. Cette situation est le résultat de l'inaction gouvernementale et de l'absence de politique d'ensemble dans les secteurs d'adduction d'eau [2] et assainissement. Dans cette histoire, la responsabilité des structures administratives chargées de la gestion de ces questions est grande. Leur gestion est des plus inefficace.

Dans le secteur assainissement, les municipalités de Port-au-Prince et de Pétionville, à qui revient la responsabilité de l'enlèvement des ordures ménagères, du nettoyage des rues et de l'évacuation des déchets enlevés par

CIDIHCA

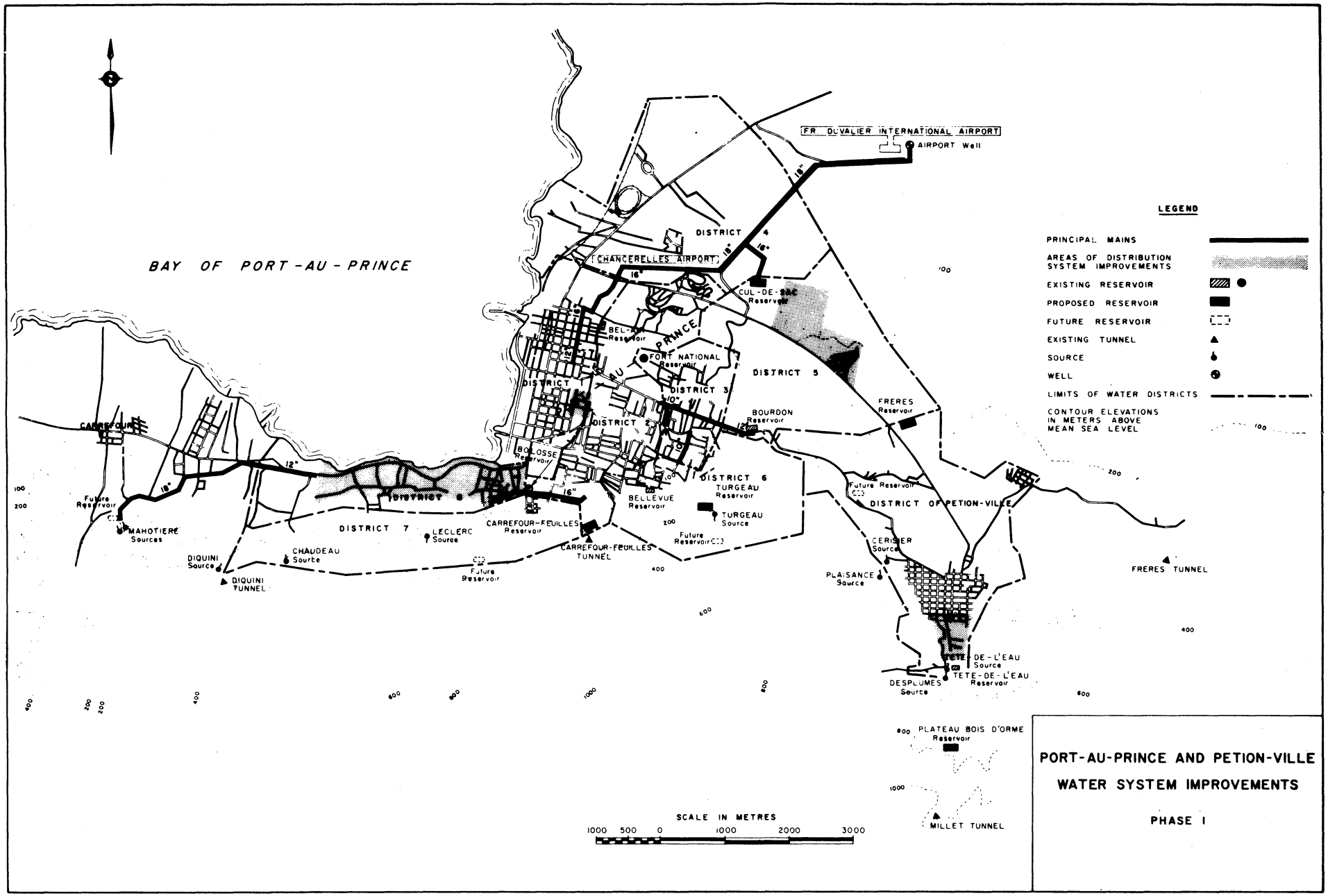


# PORT-AU-PRINCE AND PETION-VILLE WATER SYSTEM IMPROVEMENTS

## PHASE I

CIDIHCA

d'autres services, sont dépourvues de personnel technique et ont très peu de pouvoir de planification, de gestion ou de coordination. Leur maigre budget ne leur permet pas des dépenses d'investissement et leurs activités, outre les fonctions politiques, se limitent à certains travaux d'entretien. Le département de la santé publique et de la population, quant à elle, mettant l'emphase sur la médecine curative, mobilise toutes ses compétences et ses énergies dans la réalisation de projets [3] de construction d'hôpitaux, de dispensaires et de centres de santé. Ce choix de politique explique le laisser-aller de sa « division de l'hygiène publique » qui jusqu'en 1973 était sensée être impliquée dans l'enlèvement des déchets solides et excréments humains de Port-au-Prince. C'est le même constat pour le service de génie municipal du Département des travaux publics, transports et communication dont le mandat prévoit également, quoiqu'en termes vagues, le contrôle des bassins hydrographiques susceptibles d'influer sur l'écoulement dans la ville, la construction et l'entretien du réseau de drainage, et l'évacuation des déchets solides et des excréments humains.

Cette inefficacité généralisée dans la gestion de ce secteur est la conséquence de l'imprécision et du chevauchement des mandats, du manque de coordination des interventions de la part des institutions et, principalement, de l'absence de directives soigneusement énoncées dans un plan directeur global et d'un manque de personnel qualifié.

Quant au secteur adduction d'eau, dans la région métropolitaine, depuis 1965, c'est la Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP), un organisme d'État créé par décret présidentiel, qui en a la responsabilité. Employant aujourd'hui environ 313 personnes, la CAMEP a aussi pour tâche de gérer les installations de distribution, de prévoir et de réaliser les agrandissements et améliorations nécessaires au réseau. Aussi, la CAMEP planifie, étudie et réalise tout ce qui concerne le service d'aqueduc à Port-au-Prince, Pétionville et Carrefour. Sa structure administrative comprend les divisions suivantes : un conseil d'administration, un directeur général avec ses adjoints-cadres, une division technique, une division administrative.

Le *Conseil d'administration* est formé du secrétaire d'État des travaux publics, transports et communications, (le président), du secrétaire d'État des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'État du commerce et de l'industrie, du secrétaire d'État de la santé publique et de la population, du représentatant de l'OMS/OPS, du président de la Croix Rouge, et du président de la Banque nationale de la République d'Haïti. Les décisions du Conseil d'administration doivent être prises à l'unanimité.

Quand à la *Division technique*, elle comprend cinq sections :

- la section de production et de distribution ;
- la section de traitement et de conception ;
- le laboratoire ;
- le service d'entretien et aux abonnés ;
- la section d'études et de réalisation.

La CAMEP fournit actuellement 130 litres par personne par jour. Ce qui est insuffisant pour un pays tropical. Ce volume qui représente le volume à la sortie des installations de distributions, se réduit à 70 litres si on tient compte des pertes dues aux fuites et au gaspillage. Pour résoudre le problème du manque d'eau dans la zone métropolitaine, elle compte entreprendre la réalisation de travaux d'agrandissement et d'amélioration du système existant. Ces travaux comprennent :

a) l'utilisation de l'eau souterraine provenant des nappes (aquifer) de la Plaine du Cul-de-sac. Jusqu'ici, 5 puits ont été déjà forés et fournissent 450 litres d'eau par seconde ;
b) la construction de deux postes de pompage qui desserviront les puits. À ces deux postes seront aussi installés les équipements de désinfection de l'eau ;
c) la construction d'un poste de relèvement du plan d'eau destiné à pourvoir en eau les abonnés situés au-dessus du plan moyen de pompage ou mieux de la ligne piézométrique de distribution ;
d) l'agrandissement et la construction de quatre réservoirs d'eau potable (réservoirs d'équilibre) pour assurer une distribution continue ;
e) l'installation de quelques conduites maîtresses ayant respectivement 12, 16 et 18 pouces de diamètre ;
f) l'installation de plus de 50 kilomètres de tuyaux ;
g) l'achat et l'installation de 350 compteurs d'eau. Ces compteurs d'eau seront utilisés pour comptabiliser l'eau consommée par les résidents raccordés au réseau ;
h) l'installation de 1115 nouveaux raccordements au réseau.

Ce projet commencé en 1975 et qui devait coûter 290 000 $ traîne encore.

Étant donné, d'une part, la gravité et l'étendue des problèmes, et d'autre part, l'augmentation prévisible de la population de la zone métropolitaine (le tableau 2 sur l'évolution de la population haïtienne indique le chiffre de 2 700 000 habitants pour Port-au-Prince en l'an 2006), ces ressources sont inadéquates : « À Port-au-Prince /note la Banque mondiale/, les problèmes d'eau continuent à se poser avec acuité, car les investissements antérieurs effectués dans l'adduction et la distribution d'eau

**Tableau 1**
**Évolution prévisible de la population haïtienne**
**(en milliers d'habitants)**

| | 1950 | 1971 | 1976 | 1981 | 1986 | 1996 | 2006 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Population totale* | 3097 | 4330 | 4700 | 5150 | 5660 | 6820 | 8100 |
| Taux de croissance moyen annuel | | 1,61 | 1,65 | 1,85 | 1,91 | 1,88 | 1,74 |
| *Population rurale* | 2800 | 3539 | 3700 | 3820 | 3860 | 3740 | 3500 |
| Taux de croissance moyen annuel | | 1,61 | 0,95 | 0,64 | 0,21 | -0,32 | -0,66 |
| *Population urbaine* | 297 | 801 | 1000 | 1330 | 1800 | 3080 | 4600 |
| Taux de croissance moyen annuel | | 4,84 | 4,5 | 5,9 | 6,24 | 5,52 | 4,09 |
| *Port-au-Prince* | 144 | 494 | 667 | 900 | 1210 | 1890 | 2700 |
| Taux de croissance moyen annuel | | 6,05 | 6,2 | 6,2 | 6,10 | 4,56 | 3,63 |

*Source :* Projet de mise en valeur du Plateau Central. Stratégie de développement préparé pour la secrétairerie d'État du plan par la firme SCET International dans le cadre de l'assistance externe : programme des Nations-Unies pour le développement PNUD/OPE-Projet : HAI/77/013, mai 1980.

CIDIHCA

ont trop demandé des services administratifs et de gestion de la CAMEP, l'organisme chargé de l'adduction d'eau. Aucune nouvelle amélioration du réseau d'adduction ne pourra intervenir désormais *sans un renforcement substantiel des services de gestion de la CAMEP.* »

Les problèmes sont nombreux. Le plus important cependant, est la carence de personnel qualifié et la faiblesse numérique du personnel. Sur les 313 personnes qu'elle emploie, près du tiers, soit 100 personnes sont des opérateurs de vanne. Elle souffre d'un manque chronique de personnel de planification et de coordination compétent. Ce qui ne l'empêche pas de faire elle-même ses projections de population, ses estimations de la consommation, ses cartes de zonage, etc. Avec pour conséquence que « ces travaux sont en totale contradiction avec les travaux semblables effectués par le CONADEP (aujourd'hui le ministère du Plan), le service de l'urbanisme, l'électricité d'Haïti, etc. Alors que la ville évolue dans une direction, la CAMEP a tendance à envisager une évolution différente. » Il faut retenir aussi, entre autres problèmes, le manque de matériel et de pièces de rechange. Ce qui nuit considérablement aux opérations d'entretien et de réparation.

Dans ces conditions, l'aide internationale a du mal à s'insérer efficacement dans l'action de l'État, sans une intervention préalable au niveau du recrutement/formation de la main-d'oeuvre et du personnel de gestion nécessaire. Ceci est aujourd'hui une condition « fondamentale de l'amélioration du fonctionnement du réseau de distribution d'eau potable de Port-au-Prince », condition que l'assistance étrangère s'efforce de réaliser en l'absence de politiques gouvernementales adéquates.

Nous n'insisterons pas sur cet aspect du problème qui est indissociable de celui, plus général, de l'administration du pays, question politique centrale et de la plus grande importance, trop souvent délaissée par les politiques haïtiens toujours prompts à en faire une question technique pour ne pas dire « technocratique ». Or, nous le verrons, le contrôle de l'appareil bureaucratique, la capacité de faire échec à des vélléités de transformation et de changement d'orientation confortent la domination des nantis et font de cet appareil un lieu d'affrontement politique. Nous nous tournerons plutôt vers l'inefficacité de la CAMEP dans sa gestion de la ressource eau, que nous essaierons, dans la partie qui suit, de saisir au niveau de sa pratique de tarification et de distribution de l'eau.

Ce qui frappe surtout lorsqu'on se penche sur l'action de la CAMEP, c'est le fait que la gestion d'une ressource aussi rare que l'eau à Port-au-Prince, loin de tendre à une répartition conforme aux besoins réels de l'ensemble de la population, est plutôt biaisée en faveur des classes dirigeantes. Ceci, ainsi que le note la Banque mondiale, parce que, en partie, les normes de tarification utilisées font la part belle à celles-ci :

*« Les consommateurs d'eau qui sont raccordés légalement au réseau d'adduction d'eau paient un tarif fixe lié à la valeur estimée de leur maison ou à la taille de leur entreprise industrielle ou commerciale. Il n'y a pas de compteur qui permette de lier les tarifs à la consommation. D'après l'évaluation de la valeur de la maison et le volume estimatif consommé, les tarifs varient de 0,03 à 0,11 dollars/m³. »*

Voilà qui favorise les prioritaires des maisons raccordées au réseau — ils appartiennent le plus souvent aux couches aisées de la population. Il faudrait, cependant, nuancer cette affirmation en tenant compte du mouvement de la propriété foncière, de la répartition actuelle et ancienne des réseaux de distribution d'eau et de l'état général de ceux-ci selon les quartiers desservis et dont généralement les propriétés sont sous-évaluées. Les restrictions qu'un tarif lié à la consommation réelle imposerait à l'utilisation de l'eau disparaissent, favorisant ainsi le gaspillage. Les données du tableau suivant sont à ce titre significatifs.

La plus grande partie de l'eau consommée à Port-au-prince en 1976, soit 75 %, l'était par les propriétés *légalement* et *illégalement* branchées sur le système. Même s'il n'est pas possible de déterminer à partir des données disponibles la proportion des branchements illégaux par rapport aux autres, il n'est pas absurde de penser que ceux-ci sont de loin les plus nombreux. La faiblesse des tarifs étant une très forte incitation à une demande de raccordement légal. Ceci d'autant plus que les prix de livraison par camion sont relativement assez élevés.

**Tableau 2**
**Structure de la distribution de l'eau dans les zones résidentielles de Port-au-Prince ***
**Réseau de la CAMEP, 1976**

| Source d'approvisionnement | Nbr. de consommateurs | Consommateurs (%) | Consommation/jour (l/jr/pers) | Consommation/jour totale (millions l) | Consommation (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Branchement privé (légal et illégal) | 150 000 | 23 % | 156 | 23,4 | 75 % |
| Bornes fontaines (gratuit) | 55 000 | 9 % | 15 | 0,8 | 3 % |
| À partir du branchement privé d'une autre personne (gratuit) | 95 000 | 15 % | 32 | 3,0 | 10 % |
| À partir des fuites et ruptures de conduites | 40 000 | 6 % | 18 | 0,7 | 2 % |
| Achat auprès d'intermédiaires | 300 000 | 47 % | 11 | 3,3 | 11 % |
| TOTAL | 640 000 | 100 % | 49 (moy) | 31,2 | 100 % |

* Les livraisons faites par camions à partir du réseau de la CAMEP, qui représentent moins de 2 % de la consommation totale, ne sont pas comprises dans ces chiffres. Le tableau exclut également l'approvisionnement par la CAMEP des clients qui ne sont pas dans les zones résidentielles, soit environ 5 % de l'offre totale.

Source : Haïti, *Étude du secteur urbain,* page 69.

CIDIHCA

*En ce qui concerne les autres méthodes de distribution, le prix de l'eau dépend entièrement des conditions d'offre et de demande qui varient d'une saison à l'autre, de jour en jour et d'un quartier à l'autre. Par exemple, les prix de livraison par camion vont de 3 à 6 dollars/m³ en fonction de la rareté et de la distance.*

D'ailleurs, résultat du jeu politique et de l'influence très grande des nantis Port-au-Princiens sur le gouvernement, la CAMEP est assez complaisante et cède facilement devant le refus de ces milieux de payer des taxes d'eau plus élevées. Dernièrement, les responsables de la CAMEP décidaient de faire payer 200 dollars par mois toutes les industries installées à Port-au-Prince (hôtels, manufactures, compagnies pétrolières, etc.). Ils changèrent vite d'avis devant l'opposition des personnes et secteurs concernés, qui menaçaient tout simplement de fermer boutique. Le gouvernement sortit même un communiqué pour les rassurer.

Une des conséquences de cet état de choses, c'est la faiblesse des revenus tirés par la CAMEP des ventes d'eau. En 1976, ils s'élevaient à un peu plus de 650 000 dollars. Ce qui est peu comparé au chiffre d'affaires de la commercialisation privée de l'eau.

En effet, « le chiffre en ville, *à l'exclusion de camionage*, peut être estimé à 2,8 millions de dollars par an. Un montant estimé à 930 000 dollars revient aux 14 000 petite marchandes d'eau qui gagnent en moyenne 0,20 dollar par jour pour cette prestation de service. Le reliquat, 1,87 million de dollars, devrait revenir à quelques 2000 particuliers qui réalisent un revenu annuel brut de 500 à 2000 dollars chacun. Le pourcentage de ce revenu utilisé pour payer les ouvriers n'est pas connu, bien que le montant que les particuliers peuvent avoir à leur payer collectivement pour les branchements légaux soit inférieur à 100 000 dollars... »

La pénurie de la ressource a créé un commerce très actif et florissant de l'eau. Des raretés artificielles sont produites par certains camionneurs et l'action des opérateurs de vannes de la CAMEP qui, pour créer une demande en eau transportée, rompent des conduites du réseau d'aqueduc ou augmentent le débit dans une partie de la zone placée sour leur responsabilité en le réduisant ailleurs. Même les fontaines publiques n'échappent pas à une destruction délibérée. On rapporte qu'en situation de pénurie aigüe, il arrive que des particuliers en contrôlent l'accès pour percevoir un droit.

Tout se passe comme si la CAMEP n'existait pas. Un bien public devient ainsi une affaire privée. Dans ces circonstances ce sont les masses urbaines qui sont laissées pour compte. Les prix élevés de l'eau en font un objet de consommation de luxe, hors de portée des familles pauvres, qui sont ainsi forcées de restreindre considérablement leur consommation.

*« Pour les familles très pauvres, les prix vont d'un minimum de 1,10 dollars/m³ à un maximum de 5,60 dollars/m³ pendant la saison sèche et se montent en moyenne à quelques 2,30 dollars/m³. Pendant les périodes de sécheresses, comme en 1975 et 1977, les prix atteignent 10 à 20 dollars/m³ pendant plusieurs mois de suite. Ces prix élevés expliquent les taux de consommation très faibles par habitant indiqués au tableau précédent ».*

On comprend alors plus aisément pourquoi 47 % des consommateurs, de loin le groupe le plus large, forcés de recourir au service d'intermédiaires, n'utilisent journellement que 3,3 millions de litres sur les 31,2 millions consommés quotidiennement dans les zones résidentielles de Port-au-Prince, soit 11 % du total, alors que le groupe « privilégié » de la population de la zone métropolitaine dispose de 23,4 millions de litres, soit 75 %. On a là un indice de plus du caractère profondément injuste du système socio-politique haïtien. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les nantis soient à ce point désintéressés du sort du peuple. La crise profonde du pays ne les affecte point. L'incessante dérive d'Haïti vers la catastrophe ne peut être pour eux, dans ces conditions, que pure création de l'esprit.

## En guise de conclusion Suggestions pour une meilleure gestion de l'eau

À l'exception de la très forte densité de la population de la capitale, ces problèmes que nous venons rapidement d'esquisser, il va sans dire, ne sont pas différents de ceux rencontrés ailleurs dans le pays, dans les villes de province, comme à la campagne. En effet, malgré une densité de population aujourd'hui nettement inférieure à celle de Port-au-Prince, toutes les statistiques disponibles indiquent une insuffisance des structures administratives, l'inexistence de réseaux adéquats. L'eau fournie est de très mauvaise qualité et ne suffit pas à satisfaire à la demande. Dès lors, les problèmes d'aujourd'hui risquent de prendre des proportions effarantes, si comme on le prévoit la population du pays atteint les 8 millions d'habitants, avec plus de la moitié, soit 4,6 millions, vivant dans les villes en l'an 2006.

L'acuité des problèmes, dans le cas haïtien, interdit toute complaisance. Est-il possible de rappeler que la pénurie des ressources, le manque de perspective des dirigeants, un espace fatigué, surpeuplé, érodé sont des paramètres d'une action éventuelle sur l'environnement qui se pose avec de plus en plus d'urgence ?

### *L'urgence d'intervenir*

Les multiples usages de l'eau ne laissent aucun doute sur son importance dans l'économie du pays. Déjà, dans certaines régions du monde, on a réalisé cette importance. L'eau est devenue le facteur limitant du développement. En Haïti, d'une façon générale, à mesure que l'eau de qualité adéquate deviendra rare, on devra faire face à cette réalité. C'est pourquoi, avant qu'il ne soit trop tard et que l'ampleur des problèmes ne dépasse notre capacité d'intervenir, il faut prévoir les besoins futurs et gérer rationnellement cette ressource unique, vitale, multifonctionnelle, multiforme, mobile, qui est propriété *collective* et n'appartient à aucun individu en particulier. C'est à l'État qu'il revient d'en assurer la gestion au nom de la collectivité et d'éviter son appropriation privée.

L'intervention étatique devra tendre, entre autres choses, vers la solution des nombreux problèmes soulevés par l'existence de plusieurs « administrations » ayant compétence pour réglementer un même champ (service national d'eau potable (SNEP), CAMEP, (département de l'agriculture et des ressources naturelles, pour l'eau), et vers la définition du domaine privilégié de son activité. Ainsi, par rapport à une pratique gouvernementale antérieure, nous pensons qu'une des décisions que l'État haïtien devra prendre sera de choisir entre plusieurs approches se rapportant soit à la gestion des usages de l'eau, soit à celle de la ressource. Dans son effort de rationalisation, l'État devra s'inspirer des expériences faites

CIDIHCA

ailleurs. À ce titre, les documents de la conférence de Mar del Plata sont intéressants. L'un d'eux ne mentionne-t-il pas que « dans la plupart des pays du monde, les problèmes de l'eau ont été abordés à partir des difficultés que rencontrent les différentes catégories d'usagers. Et les législations, les structures administratives et les financements ont été bâtis à partir de cette conception. La crainte d'une insuffisance prochaine des ressources, dans les conditions actuelles d'exploitation, a conduit un nombre de pays à préconiser une politique de gestion à partir de la ressource. » ? Cette affirmation décrit très bien la situation haïtienne vu que toute législation sur la question ne concerne que les usages faits de cette ressource et non pas la ressource elle-même.

À notre avis, *la gestion des usages*, c'est-à-dire les utilisations domestique, agricole, industrielle, écologique, énergétique ou de récréation, *doivent être laissés aux différents usagers* qui ont la particularité d'avoir des objectifs complètement différents. Quant à la gestion de la ressource elle-même, un seul organisme doit en avoir la responsabilité et cet organisme doit être un organisme de l'État. *La gestion des usages de l'eau* doit être séparée de *la gestion de la ressource elle-même.*

Cette gestion de l'eau doit en plus être globale et, de ce point de vue, elle devra *intégrer* tous les aspects quantitatifs et qualitatifs de la ressource, s'intéresser à l'eau sous toutes ses formes et où qu'elle se trouve, et pouvoir analyser les effets en amont et en aval et les répercussions, entre les usagers, des actions prises sur la source.

Cet organisme devrait exercer plusieurs fonctions parmi lesquelles nous distinguons :

— une *fonction connaissance* qui établit la disponibilité en quantité et en qualité de la ressource, les utilisations actuelles que l'on en fait et, enfin, les besoins à moyen et long terme ;
— une *fonction planification* qui établit le bilan entre les disponibilités et les utilisations actuelles et les besoins futurs ;
— une *fonction aménagement* qui assure l'adéquation entre les disponibilités, les besoins et les utilisations et se traduit par un plan d'équipement ;
— une *fonction affectation* qui partage, entre les différents utilisateurs, les ressources disponibles. Du point de vue pratique, ceci se traduit par l'émission de permis ;
— une *fonction contrôle* qui s'assure que la planification et l'affectation, telles que décidées, sont respectées par chacun des usagers.

Schématiquement, cela pourrait se représenter comme suit : (Voir Graphique 1, ci-dessous).

On remarquera que nous proposons deux fonctions parallèles qui sont l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement. À un étage plus bas, on retrouve l'ensemble de la gestion de toutes les ressources qui « chapeaute » la gestion de chacun de leurs usages. Dans ce contexte, l'aménagement du territoire intègre la gestion de toutes les ressources de même que les autres composantes de nature économique. Quant à la fonction protection de l'environnement, elle intègre également l'ensemble des ressources, mais pour faire ressortir l'impact d'un projet d'aménagement du territoire, ou de tout projet sectoriel, sur l'environnement. On peut, dès lors, concevoir que le développement harmonieux du territoire se fera dans la balance de ces deux grandes fonctions. Tout conflit entre elles devant être référé à un organisme de prise de décision qui, lui, pèsera le pour et le contre de chaque projet d'aménagement.

Concernant les questions relatives à l'unité territoriale sur laquelle portera cette gestion, on peut ajouter ce qui suit : l'eau présente un caractère spécifique puisque le bassin de drainage représente le cadre idéal pour la gestion de la ressource. En effet, les utilisateurs sont inter-reliés et toute action qui se fait en amont est immédiatement ressentie en aval. Ainsi, les usagers de l'eau doivent être solidaires à l'intérieur d'un bassin puisque les actions de l'un influencent nécessairement celles de l'autre. Il faut cependant remarquer qu'il n'est pas toujours possible d'assurer une gestion par bassins hydrographiques, ceux-ci n'obéissant que très rarement aux limites administratives. À titre d'exemple, on peut citer le cas de la rivière Artibonite dont le bassin, à la hauteur du barrage de Peligre, s'étend sur deux pays, la République Dominicaine et Haïti. Face à ce problème, on peut, comme cela se fait ailleurs, créer une commission internationale dont la tâche serait la coordination de l'action et dont les pouvoirs seraient très partiels par rapport à une gestion globale.

Précisons aussi, puisqu'il en est question plus haut, qu'une régionalisation, mieux, une gestion par bassin, ou autrement, nécessite un préalable : l'établissement d'une structure centrale qui réponde aux normes définies plus haut, c'est-à-dire qui regroupe les cinq grandes fonctions de la gestion des ressources en eau. Après, et seulement après, pourra-t-on penser à déconcentrer ou décentraliser les fonctions de la gestion tout en assurant une cohérence au niveau de l'ensemble du territoire.

Toutefois, ces mesures ne réussiront pas à résoudre le problème fondamental de la nécessité, pour l'ensemble de la collectivité haïtienne, de se rendre compte que toutes les activités pratiquées sur son territoire sont interreliées et interdépendantes comme les maillons d'une chaîne. Aussi, *les seules solutions valables à long terme doivent être orientées vers l'application de mesures préventives* comme la stabilisation de l'accroissement de la demande per capita, la prise en considération des capacités d'accueil des bassins hydrographiques, en terme de disponibilités en eau et de pouvoir autoépurateur, dans les orientations de développement et d'aménagement régional, etc. La conscientisation croissante de la population aux dangers environnementaux qui la menacent, et sa préoccupation grandissante pour la sauvegarde du milieu naturel qui se fait de

**Graphique I**

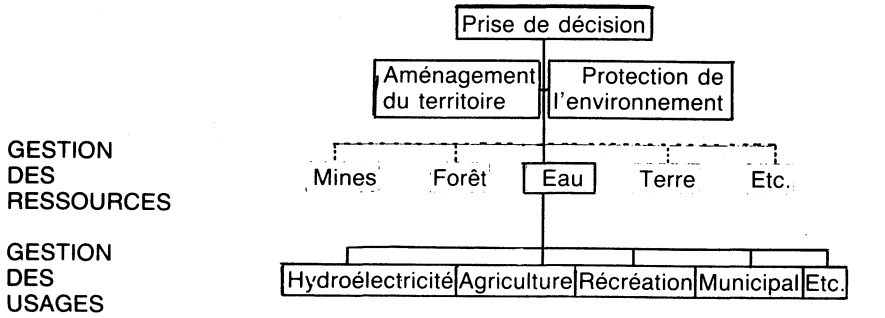


CIDIHCA

plus en plus rare, sont des indices qui permettent de croire à une amélioration de la situation actuelle concernant l'approvisionnement en eau et l'évacuation des déchets solides et des eaux usées. À ceci devra cependant être liée, une *action éducative*. En effet, nous avons toujours eu l'impression que l'eau était une ressource inépuisable et nous avons agi comme tel. Pour la plupart des gens, l'eau c'est un lac, une rivière, une source, un puits, en somme une masse d'eau en un point fixe dans l'espace. Or, l'eau c'est d'abord un élément diffus dans le sol, le sang même du sol, un élément mobile, affecté tout autant par une action sur la terre ferme que dans un lac ou une rivière. Une mauvaise utilisation d'engrais dans un champ ou une coupe à blanc effectuée dans la tête d'un bassin peuvent affecter l'eau d'un cours d'eau tout autant que des travaux de creusage et de redressement. D'autre part, ceux qui se préoccupent de développement et d'aménagement du territoire ne semblent pas tous conscients de l'importance de la disponibilité d'eau douce, en quantité et en qualité pour la poursuite de leurs objectifs. L'eau, pense-t-on souvent, sera toujours disponible alors que ce n'est qu'une illusion. Cela se constate aujourd'hui en Haïti. Tant que la population était dispersée en milieu rural, il n'y a jamais eu de problème de déficit en eau à Port-au-prince où la précipitation abondante se répartit assez également sur les différents bassins versants. Il n'y a pas eu pendant longtemps non plus de problème de disposition des déchets, la capacité d'auto-épuration du milieu n'étant pas surchargée et la plus grande partie des déchets était biodégradables. Mais au fur et à mesure que l'urbanisation et l'industrialisation ont amené la concentration de la population à Port-au-Prince et l'utilisation de matériaux non biodégradables, l'environnement est devenu de moins en moins capable de suffire à la demande en eau et à la digestion des quantités énormes de déchets qu'on y déverse sur un territoire trop restreint.

C'est sans doute à cette méconnaissance de la nature de l'eau et à l'illusion encore manifeste de son abondance qu'on doit le peu d'intérêt manifesté jusqu'à tout récemment pour les problèmes de l'eau. Ce peut d'intérêt s'est accompagné naturellement d'une faible volonté politique d'agir et de peu d'efforts pour mettre sur pied une gestion cohérente de l'eau.

Au moment où, sur le plan international, on s'apprête à amorcer un redressement, il faut en Haïti, et en premier lieu, *changer cette mentalité et faire comprendre à chaque citoyen l'importance de nos ressources en eau et de leur conservation.*

D'autres préalables s'imposent aussi. Il faudra *réformer le droit de l'eau.* La réforme juridique devra être basée essentiellement sur le double principe que l'eau doit être considérée comme une ressource collective et qu'elle doit être gérée par l'État. Il est donc important qu'une loi-cadre de l'eau soit adoptée de façon à ce que la ressource elle-même devienne objet prioritaire, de droit et d'administration. Ensuite, il faudra *une réforme d'ordre économique*, qui se rattachera à l'action éducative puisqu'il faudra faire valoir aux utilisateurs la valeur économique des ressources en eau et également les coûts pour la collectivité qu'engendre leur utilisation. ●

## Notes

[1] La zone métropolitaine, avec déjà plus d'un million de personnes, aura une population de 2,7 millions en l'an 2006.

[2] Pour des considérations d'espace seul ce secteur sera détaillé. Aussi, nous ne considérons ici que le cas de la CAMEP.

[3] Ces projets ne tiennent pas compte des besoins réels du pays et n'ont aucun effet sur l'état lamentable dans lequel se trouve les gens des zones défavorisées et de la campagne.

## Bibliographie


Organisation mondiale de la santé, *Le Processus gestionnaire pour le développement sanitaire national : principes directeurs,* Genève, 1981.

Organisation mondiale de la santé, *L'Évaluation des programmes de santé : principes directeurs,* Genève, 1981.

Huitième rapport du Comité mixte OIT/OMS de la médecine du travail, *Éducation et formation en matière de médecine du travail, de sécurité et d'ergonomie,* Série de rapports techniques 663, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1981.

Étude du comité mixte FISE/OSM des directives sanitaires, *Prises de décision à l'échelon national pour les soins de santé primaires,* Organisation mondiale de la santé, Genève, 1981.

Beckles, F.N., (Unsaid Public Health Advisor), *Haïti : Health Sector Analysis,* Port-au-Prince, Haïti, 1975.

Département de la santé publique et de la population, *Plan national de santé,* Port-au-Prince, Haïti, 1975.

Département de la santé publique et de la population, *Règlements généraux du département de la santé publique,* Port-au-Prince, Haïti.

Conseil consultatif du département de la santé publique et de la population, *Rapport au secrétaire d'État,* Port-au-Prince, Haïti.

*Cours de microbiologie,* Technische Hochschule Hannover, New Hork University, École polytechnique de Montréal.

Transportation, Water and Telecommunication Department, *Appropriate Technology for Water Supply and Sanitation,* World Bank's series (12 volumes), and contribution to the international drinking water supply and sanitation decade, World Band, 1981.

Poverty and Basic Needs Series, *Shelter,* World Bank, 1980.

Poverty and Basic Needs Series, Water Supply, World Bank, 1980.

Association québécoise des techniques d'eau, *Comptes rendus du 15e Congrès,* Montréal, 1977.

Bordes, A., Couture, A., *For the People, for a Change : Bringing Health to the Families of Haïti,* Beacon Press, Boston, 1978.

Sector Policy Papers, *Health,* World Bank, 1975.

Sectgor Policy Papers, *Village Water Supply,* World Bank, 1976.

Poverty and Basic Needs Series, *Meeting Basic Needs : An Overview,* World Bank, 1980.

Ehlers and Steel, *Municipal and Rural Sanitation,* McGraw-Hill, 1965.

Canter, *Environmental Impact Assessment,* McGraw-Hill, 1977.

Office of Nutrition Development Support Bureau, Agency for International Development, *Republic of Haïti : National Nutrition Survey,* Washington, D.C., 1979.

Metcalf and Eddy, *Wastewater Engineering,* 2nd edition, McGraw-Hill, 1979.

*Water and Sewage Works,* New York, juillet 1979.

McKinney, *Microbiology for Sanitary Engineers,* McGraw-Hill, New York, 1962.

Sawyer and McCarty, *Chemistry for Sanitary Engineers,* 2nd edition, McGraw-Hill, 1967.

Babbitt, Doland and Cleasby, *Water Supply Engineering,* 6th edition, McGraw-Hill, 1967.

Document de la Banque mondiale, *Haïti — Étude du secteur urbain,* Banque mondiale, septembre 1980.




CIDIHCA

# Autour du film : « Un monologue Nord-Sud »

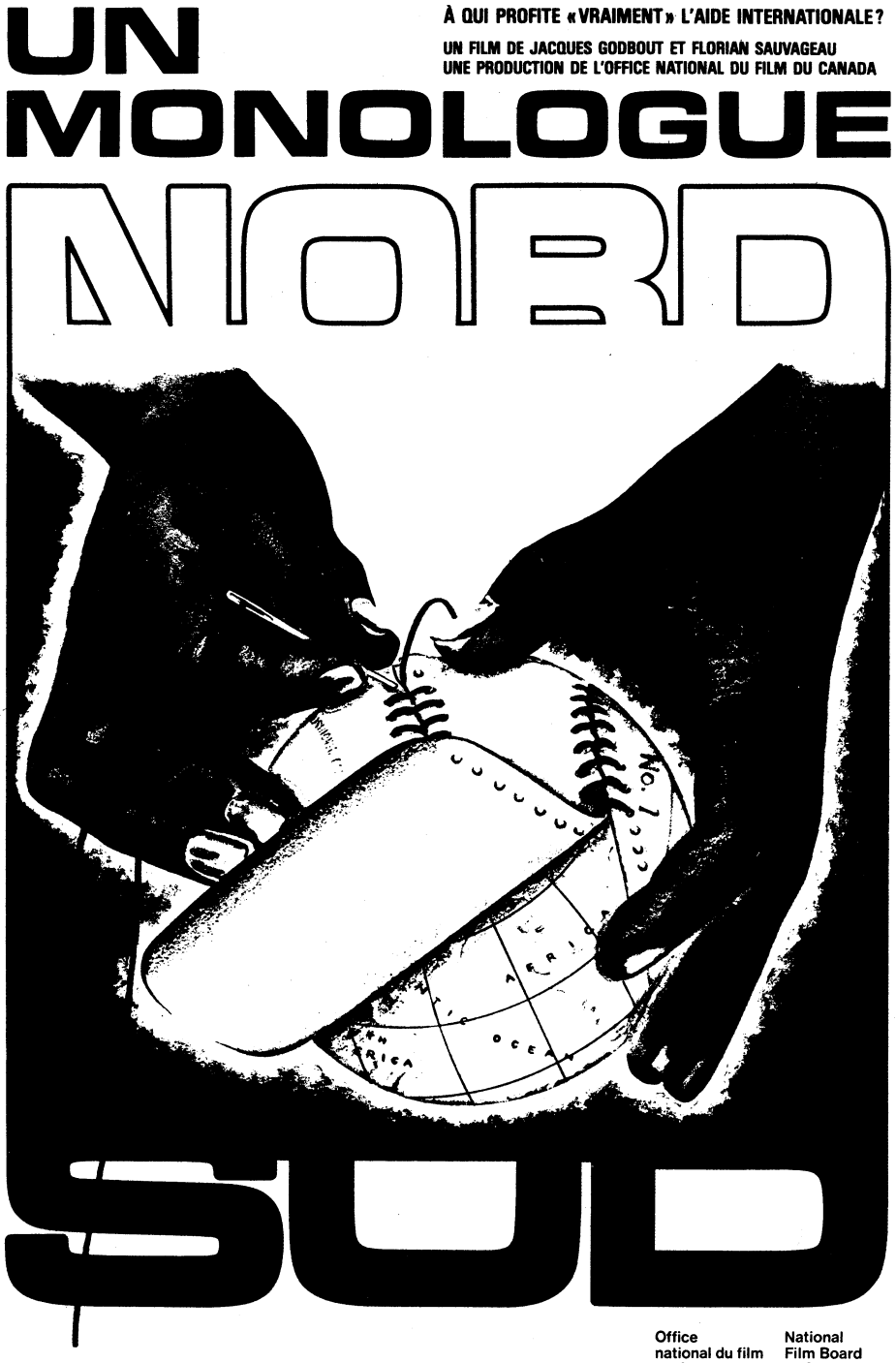


Jacques Godbout et Florian Sauvageau sont les co-auteurs d'un film qui se sert d'Haïti comme toile de fond, pour illustrer les rapports entre pays riches et pays pauvres. Le film s'intitule « Un monologue Nord-Sud ». Une production et une distribution de l'Office national du film du Canada.
16mm : 106C 0282 020
Vidéocassette :
116C 0282 020 [1].

Voilà ce que dit du film la fiche d'information :

*Ce film scrute les relations internationales entre pays riches et pays pauvres à partir d'exemples précis : Haïti, terre de Duvalier, la Perle sous-développée des Antilles, où l'aide du Canada et de bien d'autres pays répand abondamment ses « bienfaits » [...] Nous sommes bien loin de ce qu'on appelle « le dialogue Nord-Sud » !*

*À Haïti, un pouvoir « corrompu » fournit un prétexte commode pour donner bonne conscience aux pays riches. Et voilà comment des représentants canadiens se retrouvent sur une tribune d'honneur protégés par des « tontons macoutes » ! On s'y heurte à l'inimaginable écart entre une classe grassement privilégiée et un peuple solidement maintenu dans la misère. Confrontation qui s'internationalise à travers le scandale du tourisme, qui dresse nez à nez deux niveaux de vie cruellement opposés. Comme si l'avion avait fait surgir un vaste zoo tragique...*

*Constatation : Haïti est en banqueroute, son gouvernement est « entretenu », presque tous ses cerveaux ont fui, et le pays vit du « Bien-être social international ». Pourtant, c'est pour le Nord un marché en pleine expansion ! Une*



CIDIHCA

*main-d'oeuvre abondante, docile et à bon marché, qui se contente d'un salaire moyen de 33 cents l'heure, attire ces multinationales qui « donnent du travail aux pauvres » mais qui « écrasent tout sur leur passage par leur savoir-faire et leur capital » ! Sans oublier les ressources naturelles (non renouvelables !) et les avantages fiscaux (étonnants !). Ce qui amène ici les multinationales, c'est la logique comptable aveugle du plus bas coût de revient.*

*On remonte la filière de la balle de baseball, dont la production est centrée à Haïti ; on interviewe un géologue d'une grande compagnie minière française, qui explique ce que c'est la non-ingérence politique ; on observe le cas de la multinationale américaine Reynolds, qui électrolyse au Québec, pays de l'énergie, une bauxite qui récemment encore venait d'Haïti... mais le filon est épuisé !*

*À qui profite l'aide internationale ? Bien des projets d'aide exigent que les contats soient accordés à des entreprises nationales. On estime que plus de la moitié de l'aide canadienne demeure ainsi au Canada !*

*Ce film plaide pour l'instauration d'une véritable conscience internationale, rappelant que tout geste social en régime capitaliste recouvre une question d'argent. Est-il possible d'introduire une « morale » dans ce qu'il est habituellement convenu d'appeler « la logique du système » ?*

*Collectif Paroles* a rencontré Jacques Godbout, qui a bien voulu accorder un entretien à notre collaborateur Gérard Baptiste.

Jacques Godbout est un interlocuteur difficile à contenir qui ne peut pas s'empêcher d'évoquer au passage toutes les implications contenues dans une question. C'est ainsi que par le biais du problème de l'aide internationale, Jacques Godbout nous a parlé de lui-même, avec son « humour » particulier, de cinéma, du problème du Vaudou en Haïti et de la position des intellectuels haïtiens face au Vaudou, du Québec (de son développement observé en parallèle aux problèmes de développement d'Haïti), de l'illusoire solidarité internationale des travailleurs et de la solidarité « romantique » et fragile des intellectuels progressistes, etc.

Sur tous ces sujets, Jacques Godbout, polémiste et batailleur dans l'âme, ne craint pas de présenter ses points de vue au risque de bousculer

# *Une entrevue de Gérard Baptiste avec Jacques Godbout*

le confort de ceux qui s'en tiennent aux idées reçues et à l'apparente évidence des choses.

Voilà le texte de cet entretien que *Collectif Paroles* soumet à votre appréciation.

## Le corps malade

*Collectif Paroles :* De René Dumont à Jean Ziegler, il ne se passe pas un jour sans que l'on dénonce ou tout au moins que l'on questionne le type de rapports ambigus qui se sont établis entre pays riches, « développés » et pays pauvres « sous-développés ».

Ces rapports résultent le plus souvent en une collusion plus ou moins explicite au niveau des appareils gouvernementaux, au profit des intérêts dominants de l'un et l'autre pays. L'aide aux pays sous-développés se résume donc en un échange de bons procédés entre riches qui deviennent plus riches avec en prime la bonne conscience pour ces derniers d'avoir été utiles à des pauvres qu'ils exploitent — si l'on peut dire — « légalement ».

Cette démonstration aurait pu se faire en Afrique, à Hong-Kong, à Manille, au Brésil... ou ailleurs. Qu'est-ce qui vous a amené à choisir Haïti plutôt qu'un autre pays ?

*Jacques Godbout :* Les rapports que l'on dénonce ne sont pas ambigus, au contraire, ils sont clairement en faveur du Nord en ce moment... Il est vrai qu'on aurait pu choisir d'autres pays du tiers-monde : en Afrique, en Amérique latine ou en Asie. Nous avons choisi Haïti parce que les Haïtiens sont nombreux au Canada et parce que tout ce qu'on a montré sur les « boat people » (principalement à la télévision), fait en sorte qu'il y a un sentiment général de tristesse vis-à-vis de la situation d'Haïti. Donc, au plan émotif, comme sur le plan de l'information, on partait d'un sujet connu. Évidemment on nous a dit, du côté de l'ACDI et du côté des autres organismes Nord-Sud (organismes d'Ottawa en particulier), que c'était un bien mauvais sujet [...] parce qu'Haïti était un cas désespéré [...] parce que Haïti était le pays des Caraïbes le plus mal en point [...] parce que Haïti était le plus pauvre de tous les pays de l'hémisphère [...] parce que Haïti n'avait presque pas de richesses naturelles ou d'industries pour au moins « amorcer la pompe » d'un échange Nord-Sud. Il y avait un million de raisons pour lesquelles Haïti ne nous était pas recommandé. Je me suis obstiné. Nous aurions pu choisir la Jamaïque si nous avions habité Toronto et si nous avions été de langue anglaise.

Ajoutons à cela le fait qu'il n'est jamais mauvais de faire des films à propos de gens que l'on connait... Florian Sauvageau était allé en Haïti déjà et comme je connais aussi Haïti (un tout petit peu, depuis très longtemps), ça nous était plus facile de débarquer à Port-au-Prince et d'avoir des informateurs... de prendre une voiture et d'aller au fond de la province chercher des images, que de descendre au Basutoland et de perdre des semaines avant de s'y retrouver.

*C.P. :* Dans ce que vous me dites là, il y a deux choses que je retiens. D'abord, il semble que la population du Québec est « sensibilisée » quelque peu au problème haïtien et il semble aussi que l'ACDI, bien que s'impliquant en Haïti, ait l'air d'avoir « classé » Haïti. Comment pouvez-vous expliquer qu'avec une opinion si négative sur Haïti, l'ACDI ait tenu quand même à s'impliquer de la façon dont elle l'a fait dans ce pays ?

J.C. : Je pense qu'il faudrait être honnête, l'opinion officielle de l'ACDI, je ne l'ai pas sollicitée. Il était hors de question (aussi bien pour Sauvageau que pour moi-même) de s'adresser aux autorités des Affaires extérieures ou de l'ACDI. Nous voulions agir en journalistes libres qui prennent un sujet, qui en font l'analyse et un reportage.

*C.P. :* Le titre du film « Un monologue Nord-Sud » est en quelque sorte, une réplique ironique à ce qu'on a appelé « le dialogue Nord-Sud ». Ce titre semble suggérer que sous ce couvert de dialogue, c'est le Nord qui parle au Sud, à lui seul et pour lui seul ou le Sud qui n'arrive pas à se faire entendre. À votre


CIDIHCA

avis, est-ce qu'il pourrait en être autrement quand, en plus des pièges de l'ethnocentrisme et des préjugés s'ajoute l'aveuglement provoqué par les intérêts à satisfaire — quand il ne s'agit pas tout simplement de cynisme déclaré ?

*J.G. :* S'il ne peut en être autrement (qu'être un monologue), la situation serait désespérante. Je crois que le titre (effectivement ironique) tient à rappeler que si le dialogue est un objectif à atteindre, il est loin d'être atteint, et qu'il ne faudrait pas, quand l'on fait des conférences comme celle de Cancun, s'illusionner. Mais je suppose que toutes choses étant égales, on pourrait croire que les Haïtiens eux-mêmes par exemple auraient pu prendre en charge certains aspects du développement, le contrôle des naissances, l'agriculture vivrière... Cherchant au moins à satisfaire les besoins du pays, un certain nombre de petites industries auraient pu aussi être mises sur pied. Haïti pourrait être au moins un terrain plus apte à développer « un dialogue Nord-Sud ». Il est évident que dans les circonstances actuelles, Haïti est un peu comme un boxeur qui a reçu tellement de coups, qu'il ne peut même plus sourire.

*C.P. :* D'abord, je dois vous dire que vous me rassurez en disant que vous semblez entrevoir des solutions pour Haïti. Mais, je voulais aller plus loin. La question que je voulais vous poser, c'est que si on se place dans une perspective historique globale, les programmes d'aide aux pays sous-développés ne peuvent-ils pas être perçus comme une version moderne des rapports traditionnels de l'Occident et des autres civilisations ? Si l'on est optimiste, on peut voir dans ces programmes, une espèce de progression qualitative et, si l'on est pessimiste, ou tout simplement réaliste, on peut dire aussi que sous les apparences de changement, il s'agit tout simplement d'un statu quo. Est-ce que vous pensez vraiment qu'il y a un espoir de déblocage et qu'il y a vraiment des solutions possibles à ce dilemme ?

*J.G. :* Là, vous me mettez dans une situation difficile, parce que vous faites de moi un spécialiste d'un domaine qui n'est pas ma spécialité et dans le fond... je suis de nature optimiste. Alors je ne peux pas faire autrement que de considérer qu'un programme d'aide — même quand 80 % de l'argent que l'on dit « donner » au pays en voie de développement reste dans le pays donateur — est préférable à une armée coloniale qui met le feu aux cases et dont les soldats violent les femmes et tuent les enfants. En somme, le programme d'aide — et vous avez raison — n'est qu'une version contemporaine d'une même démarche... qui est la démarche de l'expansion de l'Occident. Mais, expansion pour expansion, il y en a une qui fait moins mal que l'autre. Et puis, ce qu'il ne faut pas oublier — et ce que les gens du Tiers-Monde ont tendence à oublier — c'est que dans quelque pays que ce soit — y compris le mien — il n'y a pas de progrès venant de l'intérieur à proprement parler. Les idées sont toujours des idées étrangères. Ce sont des étudiants de retour d'Europe qui ont été des agents de transformation du Québec pendant la révolution tranquille.

De la même manière, un grand nombre d'Haïtiens exilés aux États-Unis, au Canada, ou même en Europe, quand ils rentreront en Haïti, qu'ils le veuillent ou non, vont transformer la culture et le système de production traditionnel ou avoir des exigences qu'ils n'avaient pas auparavant. Ils vont avoir des idées, ne serait-ce que celle de la subdivision du travail, par exemple. J'ai vu d'ailleurs, dans les usines d'assemblages que les contre-maîtres étaient des Haïtiens revenus des États-Unis, qui avaient passé cinq ou dix ans en Californie ou ailleurs. Ils pouvaient donc gérer la production à l'« occidentale », puisqu'ils l'avaient appris ailleurs. Un pays ne se transforme que quand les idées viennent de l'étranger. Normalement une société se protège, une société traditionnellement se reproduit. L'autorité en Haïti vient des parents et des Hougans... et il n'y a pas de raison pour que ça change... mais les programmes d'aide font circuler des gens, et des idées. Depuis la révolution de 1804 à aujourd'hui, qu'est-ce qui empêche la société haïtienne de progresser ou d'évoluer ? On a tendance à présenter Haïti comme le paradis terrestre toujours gâché par l'étranger ! C'est une exagération.

*C.P. :* Mais dans le cas d'Haïti, il y a quand même eu des pressions extérieures. Sans vouloir reprendre les thèses de Duvalier lui-même, qui prétend qu'en fait, la situation d'Haïti est imputable à l'extérieur à 100 %, il y a eu des pressions extérieures sur Haïti. D'un autre côté, vous ne semblez pas croire au développement autarcique, et est-ce que vous ne vous rendez pas compte du danger de cette façon de voir ? Vous cautionnez peut-être sans le vouloir un certain esprit colonialiste... impérialiste.

## Haïti et le système capitaliste

*J.G. :* D'abord, je ne peux pas être ailleurs qu'ici au Québec. Je suis blanc, je suis occidental, je connais un type de civilisation et je ne peux pas être simultanément assis en Haïti et avoir le même regard. Je ne peux pas non plus me mentir : j'appartiens à un groupe culturel. Est-ce que je crois qu'on peut se développer en totate autarcie ? Non, je n'y crois pas. Parce que même les économistes de gauche que j'aime bien lire (de Samir Amin à Franck) affirment que l'ensemble de la planète fonctionne dans le système capitaliste, y compris l'Union soviétique. On peut souhaiter un autre système, mais en attendant, c'est à l'intérieur de ce système capitaliste qu'il faut que l'on pense le développement. Bon, à partir de là, un pays peut choisir de se développer à sa manière, même si une bonne partie du développement dépend surtout des forces extérieures. Pour vous, comme pour nous, sur la planète qui est devenue toute petite, ces choix sont très souvent imposés par l'ensemble des rapports économiques, par la circulation des marchandises. Vous voyez dans le film une annonce pour le « poulet Kentucky », qui frise l'absurdité, dans ce pays où une grande partie des gens n'ont pas de quoi se nourrir correctement. L'absurdité ne dépend ni des Haïtiens, ni de nous, elle est à l'intérieur de tout le système marchand. C'est à l'intérieur de ce système qu'il faut se situer.

Si vous me dites : est-ce qu'il n'est pas dangereux que la culture d'Haïti, y laisse sa peau (ou une partir de sa peau en tout cas), de la même façon que la culture française est en train de laisser sa peau dans le système américain, de la même manière que tout le monde se transforme ? Oui. Je pense que le problème fondamental en Haïti, et là j'en parle à la fois comme ami d'Haïti et comme celui qui la voit de l'extérieur, c'est d'abord un problème culturel et non pas un problème d'agents politiques internationaux, de mouvement historique. On peut toujours quand on a besoin de s'excuser dire : « Mais vous comprenez, les Américains nous ont occupé pendant douze ou seize ans, il y avait ceci ou il y avait cela. Moi aussi, quand je cherche de bonnes raisons pour expliquer le Québec, j'en trouve mille au plan historique. Mais l'attitude

CIDIHCA

des Québécois vis-à-vis du développement n'est pas la même que celle des Allemands ou des Haïtiens, et il y a des cas où la structure sociale et la culture permettent plus facilement d'atteindre un développement technique.

Maintenant, il s'agit de savoir si les Haïtiens veulent ce développement. Est-ce qu'ils veulent de l'eau ? Est-ce qu'ils veulent se nourrir ? Est-ce qu'ils veulent se vêtir ? Est-ce qu'ils veulent des routes ? Comment veulent-ils s'amuser ? Est-ce qu'ils veulent des industries ? Est-ce qu'ils veulent exporter ? Ça on ne le sait pas. Et je pense que personne ne le sait parce que, comment savoir ces choses. Alors ce qui se passe, c'est qu'à un moment donné, il y a quelqu'un quelque part qui décide de ce qui est bon pour vous, que vous le vouliez ou non, puis après ça, vous vous définissez par rapport à cette décision. L'une des choses que je n'ai pas touchées parce que cela méritait tout un film en soi, ce sont les rapports entre l'intellectuel haïtien avec le vaudou, par exemple.

À mon avis, le vaudou est, beaucoup plus que « l'Américain », ce qui empêche le peuple haïtien d'évoluer... peu importe dans quelle direction il voudrait évoluer. Pourquoi ? Parce que le peuple haïtien dans son ensemble — y compris les intellectuels de gauche — consacre ses énergies, sa pensée, sa force, sa virilité même à régler le sort du monde dans l'univers nocturne et dans l'univers surnaturel. Et un peuple ne peut pas passer autant de temps et d'énergie dans le surnaturel, puis revenir au petit matin s'occuper du naturel. En fait, il y a un choix ! Si ce pays n'existe pas sur terre, Haïti est dans le ciel ! Or, personne à ce jour — à ma connaissance — même chez les intellectuels haïtiens qui voudraient changer les choses, n'a remis en cause le rôle du vaudou. Que ce soit en Haïti, où j'ai parlé à des sociologues, des anthropologues, ou ici, jamais je n'ai trouvé personne pour dire : bon voilà, il faut trouver une façon de ramener le peuple haïtien sur terre, si on veut que sur terre, il puisse cultiver, manger et vivre.

## Vaudou et sous-développement

*C.P. :* Vous touchez là un sujet qui est un sujet « explosif » en Haïti : le Vaudou. Est-ce que vous ne pensez pas que dans cette attitude des intellectuels, il y a une tentative de récupération ?

*J.G. :* Je ne pense pas qu'il y ait une tentative de récupération. Je pense que les intellectuels haïtiens ne sont pas sûrs que le vaudou n'est pas efficace, opérant, opératoire.

Je pense que même le plus stalinien d'entre eux y croit au fond de son âme. Ce que Duvalier père avait tenté de faire, c'était de récupérer les hougans pour les mettre à son service, ce qu'il a d'ailleurs en bonne partie réussi. Cela prouve son « sens politique » (au sens pervers du terme). Il savait bien que c'était les agents culturels, les vrais ministres, les vrais développeurs (ou les vrais sous-développeurs), ces hougans ! Vous connaissez ce chiffre que j'ai vu dans un livre sur Haïti, dont malheureusement j'ai oublié les références, que je trouve incroyable. On dit quelque part que 25 % des esclaves qui ont été vendus pour la terre d'Haïti étaient des sorciers dont les tribus africaines se débarrassaient. Cela veut dire que dans cette île, dans ce morceau d'île, un esclave sur quatre était sorcier. Il connaissait la cabale. Vous vous rendez compte de l'effet de ça ! Si c'est vrai, c'est inimaginable, ça devient un cas. Ça explique pourquoi aujourd'hui, les intellectuels, les politiciens ou les technocrates tremblent quand on met en cause les rapports avec les hougans.

*C.P. :* J'avoue que vous m'étonnez et je ne m'attendais pas du tout dans cette entrevue à être amené à parler de vaudou avec vous. Il y a donc à votre avis en Haïti, un problème culturel profond. Et à votre avis ce problème culturel a une grande part dans la situation de développement dans laquelle se trouve Haïti ?

*J.G. :* Forcément, parce que les rapports avec la réalité (à propos d'irrigation, de maladies, etc.), les rapports de cause à effet, normaux, simples, n'existent pas en Haïti. Si Dieu le veut, ça va fonctionner, mais si Dieu ne le veut pas... ? Donc les rapports de responsabilité s'établissent à partir de la pensée magique.

*C.P. :* Et à votre avis, même les intellectuels ne sont pas à l'abri de cette mentalité magique ?

*J.G. :* Je ne crois pas qu'il soient à l'abri pour deux raisons. La première, c'est que la pensée magique existait dans leur enfance et qu'ils l'ont intériorisée très profondément. Après ça, ils ont avec leur « peau noire » appris à « penser blanc ». Ils le savent et comme ils s'en sentent un peu coupables, ils disent donc que leur pensée noire, profonde, est magique. Je pense que chez la plupart d'entre eux, il y a cette dichotomie. Il y a cette schizophrénie fondamentale. C'est un héritage qui n'est pas facile. Plus un intellectuel haïtien fait le procès du vaudou et commence à penser comment transformer tout ça, plus il a l'impression de détruire ce qui pour lui est culturellement valable. C'est un dilemme : ou l'on reste dans la magie et dans le sous-développement, ou l'on change la magie, pour au moins « amorcer la pompe » et détruire ce qu'est Haïti aujourd'hui.

Vous savez, au Québec, au début des années soixante, sans trop hésiter, on a entrepris de démolir ce que l'église catholique avait construit. Ce faisant, on ne savait pas à quel point on mettait les Québécois sur la voie de l'américanisation et l'énergie, dans le fond, qu'ils consacraient au surnaturel, ils le consacrent aujourd'hui à leurs cartes de crédit.

Dans un sens, en tant qu'intellectuel voulant laïciser une province religieuse, nous n'avons rien fait d'autre que de paver la voie à l'« American Express »... On peut rétrospectivement se dire : en avons-nous le droit ? Mais ce n'est pas comme ça exactement que les choses se présentent. Et ceux qui agissent en politique aujourd'hui, à cause probablement de l'influence de l'anthropologie, sont portés à verser dans le conservatisme. On voudrait garder les choses comme elles le sont, tout en les changeant, ce qui n'est pas possible...

## Le capital n'a pas de morale

*C.P. :* Si vous voulez, on va revenir à ce problème de rapports entre pays riches et pays pauvres. Les pays riches ont établi leur situation sur ce qu'on appelle l'échange inégal, l'exploitation des ressources naturelles des pays pauvres, le jeu des capitaux, etc., autant de facteurs qui leur sont favorables et dont on ne voit pas pourquoi ils accepteraient de les modifier. L'histoire ne présente aucun exemple de nation qui ait refusé sans aucune pression et menace de se départir de ses privilèges. D'ailleurs, ceux qui tirent la sonnette d'alarme en Occident, ils ne le font pas au nom d'une quelconque morale, mais plutôt en agitant le spectre de la menace représentée par le Tiers-Monde, insatisfait et frustré ou en dénonçant l'illogisme du capitalisme qui ne tente pas de développer ces marchés immenses que représente ces millions d'affamés,

CIDIHCA

consommateurs potentiels. La voie vers un équilibre plus juste et une justice mondiale peut-elle être pacifique ?

*J.G. :* Si elle prend le chemin du commerce, elle sera pacifique. Tant et aussi longtemps que l'on échange des biens, on ne fait pas la guerre.

Il se peut fort bien que dans les prochaines années, l'on assiste à plusieurs petites guerres que se feront plusieurs petits pays pauvres, à pays moins pauvres, dans la périphérie beaucoup plus qu'entre les géants : l'Europe, le Japon, l'Amérique ou l'Union soviétique. Ça évidemment, ce n'est peut-être pas inévitable, mais c'est un peu ce qui se dessine.

Tout ce que vous avez dit est vrai. Aucun pays, aucun individu, volontairement, ne va se départir de ce qu'il possède, pour les beaux yeux de celui qui est en face, sauf cas de générosité flagrante, qui sont des exceptions, que l'église catholique habituellement sanctifie, en disant : cet homme était un saint, il a partagé son manteau... il s'appelait Vincent de Paul, etc.

*C.P. :* Dans ces cas, il s'agit d'ailleurs de cadeaux empoisonnés.

*J.G. :* Ce qui va se passer, c'est que le capital va aller vers le Tiers-Monde parce que la consommation y peut augmenter de façon valable. Elle a déjà augmenté. J'ai vu des chiffres qui disaient que l'Europe exporte plus sur les pays pauvres, que sur l'Amérique et sur le Japon réunis. C'est quand même une somme énorme.

Donc, le capital qui a toujours comme objectif un profit maximum — non pas raisonnable... j'ai essayé déjà de déterminer ce qu'était un profit raisonnable... — va probablement, si il n'y a pas trop de guerres, essayer de développer des marchés.

Au cours d'une émission de télévision, l'intervieweur tentait de me faire dire que la compagnie Irwin de Toronto qui fait coudre les balles de baseball en Haïti est une compagnie sans morale et qui exploite les Haïtiennes. La réponse est : oui et non. Je suis persuadé que ces messieurs que je ne connais pas, s'ils pouvaient vendre, en plus, des balles aux Haïtiens et les amener à jouer au baseball plutôt qu'au soccer, seraient ravis parce que ça leur ferait un marché de plus. Je ne pense pas que le capital ait de morale. Nous, nous pouvons discuter morale, le capital a un objectif simple à atteindre. Or, on n'est pas dans un système féodal. On n'est pas dans un système socialiste. Comme le dit Tippenhauer, un personnage du film : on est dans le système capitaliste, nous comme vous.

*C.P. :* Justement à propos de Tippenhauer... il arrive que vous ne contredisiez pas les faits erronnés présentés par ceux qu'il vous arrive d'interroger. De même, ceux qui viennent chercher des statistiques, impitoyables, risquent d'être déçus.

*J.G. :* Tout ce qui est affirmé dans le film a été contre-vérifié, même les mensonges : quand M. Tippenhauer dit que des jeunes femmes (et parfois d'autres plus âgées) gagnent cinquante dollars par semaine, on corrige à l'écran. On dit qu'elles gagnent 15 centimes la balle. Elles en cousent deux ou trois l'heure. On peut calculer que cela leur donne à peu près trois dollars par jour.

*C.P. :* Vous ne faites pas parler non plus les représentants officiels. En fait, c'est autant de choses qui me poussent à vous poser cette question : est-ce que vous croyez beaucoup à la démonstration « rationnelle » à l'évidence trop facile ? Vous affectionnez l'humour, la mise en relief des situations absurdes (par exemple, des repas qui valent un mois de salaire, la Rolls Royce qui traverse le bidonville, etc.). Vous ne vous présentez pas comme un « scientifique ». Vous vous servez beaucoup de l'humour. Est-ce que c'est pour vous une arme de combat ou est-ce que c'est une façon d'exorciser votre sentiment de révolte, ou bien est-ce que c'est un outil de sensibilisation auquel vous croyez ?

*J.G. :* C'est tout ça et c'est aussi autre chose. Nous sommes au cinéma et nous avons un spectacle à faire. Nous avons donc à retenir l'attention de gens, qui en général, n'ont pas de temps à nous accorder. Il est évident que si on promène une Rolls Royce, on la filme et que pendant qu'elle passe on donne des chiffres sur la banqueroute du gouvernement cela va frapper plus l'imagination que si on montre tout simplement un âne et qu'on donne les mêmes chiffres. C'est-à-dire que le rapport entre le mot et l'image, à l'intérieur d'un film comme celui-ci a comme objectif principal de retenir l'attention tout en donnant une information la plus juste possible. Ce n'est pas une oeuvre « scientifique ». Le film a comme fondement l'idée suivante : apporter au spectateur ce qui

**Les auteurs du film, Jacques Godbout et Florian Sauvageau.**

CIDIHCA

n'est pas de première évidence, ce qu'il ne sait pas ou ce que nous pensons qu'il ne sait pas déjà ; offrir à la réflexion des rapports émotifs ou des rapports d'information inattendus, puisque informer c'est surprendre. Là aussi, c'est un système de communication, et on ne s'en cache pas. Il faut le faire comme ça.

*C.P. :* Il faut avouer aussi que la situation d'Haïti se prête à ça. Et, parfois, je me demande si ce n'est pas la seule façon de l'aborder, enfin, j'exagère... Mais les situations sont tellement absurdes que c'est comme un exutoire que l'on trouve en utilisant l'humour...

*J.G. :* Ceci dit, notre discours ou mon discours par rapport à Haïti sera toujours trois marches en dessous de celui que les Haïtiens peuvent tenir. S'il y a un peuple qui a appris le plaisir de la parole, c'est bien l'Haïtien. De ce côté, je suis toujours en dessous de ce que vous êtes : alors ça ne me gêne pas...

*C.P. :* Je vous avais parlé lors de la projection du film, d'un autre film que Léonard Forest avait fait sur Haïti qui s'appelait: « Bonjour Soleil »... Si je ne me trompe, *Salut Galarneau* est une oeuvre de Jacques Godbout, en québécois veut dire aussi bonjour soleil, est-ce que c'est un hasard ?

*J.G. :* C'est un total hasard.

*C.P. :* Vous n'étiez pas de cette entreprise en Haïti ?

*J.G. :* Non. Forest a fait ce film en 1955 ou 1956 quand Magloire était président. J'étais en Éthiopie à cette époque. Loin du cinéma !

## Les ouvriers ne chantent pas l'Internationale à chaque fois qu'on leur parle du Tiers-Monde

*C.P. :* Il y a un autre problème qui est effleuré dans le film. On a cru un moment donné qu'en dehors des circuits et appareils de pouvoir, qu'ils soient politiques ou financiers, on pouvait compter sur une solidarité internationale des travailleurs, qui pouvait déboucher sur des organisations de lutte efficace. Dans le film, les travailleurs de la Reynolds à Baie Comeau qui traitent le minerai importé d'Haïti, donnent une réponse éloquente à ceux qui auraient des illusions sur le sujet : « On a assez à faire avec nos syndicats ici pour ne pas avoir à s'occuper des travailleurs qui exploitent la bauxite en Haïti... » Il resterait une solidarité ou une action commune des élites, « élites intellectuelles » ou « élites politiques » qui ont fait leur prise de conscience.

Envisagez-vous cette forme d'action et est-ce que vous la croyez possible ? N'est-ce pas aussi un mythe comme la solidarité internationale des travailleurs ?

*J.G. :* La séquence à laquelle vous faites illusion, est la séquence qui nous est le plus souvent reprochée... par des gens de cette élite à laquelle vous faites illusion et qui disent qu'on n'avait pas le droit de montrer que les ouvriers ne sont pas solidaires et ne chantent pas l'Internationale chaque fois qu'on leur parle du Tiers-Monde.

Ce n'est pas la première fois que je rencontre ce genre de situation. J'ai déjà expliqué cela lors d'un film que j'avais fait avec Pierre Nadeau sur le commerce des armes. Les ouvriers en Belgique qui fabriquaient des armes à la Fabrique Nationale (à la FN), à qui on avait parlé de la destination de ces armes, et qui savaient pertinemment qu'elles allaient servir à tuer des gens dans tel et tel pays ne se sentaient pas plus responsables que cela... Quant à eux, ils faisaient un travail, pour un salaire, ils avaient « leurs problèmes » avec « leur syndicat » comme ils disaient eux-mêmes. Quant à ce qui arrivait avec des fusils, c'était tant pis.

Certainement que c'est un rêve un peu romantique que de croire qu'il y a une solidarité ouvrière internationale. Quant à la solidarité intellectuelle, elle est plus vraisemblable. Je pense que beaucoup d'intellectuels sont susceptibles de s'appuyer les uns sur les autres.

Mais ça je crains que ça restera toujours au niveau des intentions, parce que dès que les idées deviennent politiques, dès qu'elles se traduisent en termes de pouvoir, cette solidarité me paraît bien fragile.

J'en veux pour exemple, le fait que si vous et moi étions engagés en même temps au ministère de l'Éducation d'Haïti, avec une mission, l'alphabétisation dans les écoles primaires, soulevant tout le problème du créole et le problème du français...

Il se pourrait fort bien que, en tant qu'intellectuel haïtien, vous ayez besoin du créole pour défendre votre politique. Il se pourrait très bien qu'en tant qu'intellectuel blanc occidental québécois, je vous dise, attention vous êtes en train de perpétuer l'isolement d'un peuple... Et très rapidement, pour des idées, nous pourrions nous affronter encore plus que les ouvriers de la Reynolds à travers le monde pourraient s'affronter, parce que quand des intellectuels ont une idée et qu'ils y tiennent, c'est encore plus féroce...

*C.P. :* C'est leur « intérêt » à eux...

*J.G. :* Leurs salaire, ce sont leurs idées.

*C.P. :* Qu'est-ce que vous pensez de l'ACDI en général et de son action en Haïti en particulier ?

*J.G. :* Je n'ai pas fait d'enquête et d'étude sérieuse sur l'ACDI, je peux difficilement généraliser. Ce que je peux dire c'est qu'à partir de mes rencontres avec des fonctionnaires, le problème avec lequel je me suis confronté personnellement, est celui de l'organisation et des structures de l'ACDI. J'oublie donc leur budget, leurs objectifs généraux, le fait qu'ils fassent fabriquer leurs locomotives ici, pour les transporter en Afrique... Tout ça est une autre question... Mais ils ont une structure qui fait en sorte que M. X, responsable du dossier des Caraïbes, va y passer environ six mois à un an au maximum parce qu'il va y avoir tout à l'heure un poste ouvert dans un pays arabe qui l'intéresse et que ça l'amuse. Il a été dix fois en Haïti et là il aimerait aller à Bagdad. Alors, il va postuler. Les gens font carrière à l'intérieur d'une espèce d'organisme des affaires étrangères plus spécialisé. Ça, c'est l'un des problèmes, il y a des idéalistes qui vont travailler pour l'ACDI et il y en a aussi des « carriériste » de tout ordre...

*C.P. :* En quelque sorte elle profite à tout le monde sauf aux gens pour qui théoriquement l'ACDI a été constitué.

*J.G. :* C'est évident : l'argent distribué profite d'abord aux compagnies canadiennes, un peu aux élites locales et un tout petit peu aux gens du pays que l'on veut aider. Certains pays en profitent plus que d'autres. Il y a des pays qui par hasard ont besoin d'une technologie dont nous disposons. Je ne sais pas si les locomotives que l'on est en train de fabriquer en ce moment pour un pays africain, ce pays en a vraiment besoin. Est-ce qu'ils ont seulement une voie ferrée ? Nos locomotives sont bonnes ?... Eh bien, mon Dieu ! Tant mieux pour eux ! Une locomotive est moins nocive qu'un char d'assaut. Mais je l'ai dit : je suis un optimiste... ●


CIDIHCA

# Le docteur Louis Roy Figure de l'émigration

Né à Port-au-Prince le 29 novembre 1915 et diplômé de médecine en 1937, Louis E. Roy part ces jours-ci, à la retraite. Il a passé presqu'un quart de siècle en exil à Montréal. Il a bien voulu nous accorder cette entrevue. Le lecteur y trouvera des propos sur sa vie, son travail de médecin, ses positions et sa condition d'exilé

*Dr Roy, vous avez quel âge ?*

66 ans.

*Vous partez à la retraite ?*

Bientôt.

*Que représente pour vous la retraite ?*

La retraite, c'est changer d'activités, je suis médecin depuis 1937. J'ai commencé la dernière tranche de mes 50 ans de médecine. Je suppose qu'à un moment donné il faut s'arrêter, faire le point et peut-être commencer à faire des choses différentes et qui, je l'espère, me plairont autant que m'a plu ma médecine.

*Est-ce qu'on pourrait prendre des exemples ?*

Deux activités principales : je vais planter des légumes, des fruits pour les voir pousser et utiliser le temps que me laissera l'agriculture pour penser aux choses haïtiennes comme je n'ai pas pu le faire depuis des années étant trop occupé à la médecine telle que nous sommes obligés de la pratiquer au Canada.

*Donc, si on parle de retraite, cela ne veut pas dire, à proprement parler, une retraite de la vie politique ce n'est pas une mort en tant qu'homme politique ?*

Cela dépend de ce que vous appelez politique. Si par politique, vous entendez une activité formelle dans un but politique, oui. Mais je ne comprendrais pas qu'un Haïtien se désintéresse des choses de son pays... Et si ce n'était que pour écrire, continuer à écrire ce que j'ai commencé sous forme de « mes cahiers ! », j'en ai déjà écrit trois. Je pense qu'il sera utile pour les générations actuelles et futures de savoir à quelles difficultés nous avons fait face, qui nous ont empêché d'être efficients dans la lutte que nous menons, non pas seulement contre un homme ou contre un régime, mais encore pour que notre pays finisse par prendre son essor. Voilà ce que moi j'entends par politique. J'y consacrerai le temps que je voudrai, le temps que je pourrai sans tenir compte de ce que les uns et les autres peuvent penser. Chacun de nous, pense à travers ses amis, mais à un moment donné, il faut prendre du recul et ne pas penser à la réaction de ceux que l'on veut éviter de blesser, de ceux dont on veut garder l'amitié. Je crois qu'arrivé à un certain moment on peut ne plus s'occuper de cet aspect de l'engagement politique, ou plutôt civique. Car s'il y a une chose qui m'a fait beaucoup de peine au cours de ces dernières années, c'est de voir des individus avec lesquels j'ai eu des dialogues pendant longtemps laisser tomber la lutte complètement comme si ce pays pour lequel ils se disaient prêts à mourir, ils l'avaient complètement oublié ; oublié au point qu'une personne qui m'est chère, ma femme, venant d'Haïti me disait que certains de ceux que je croyais être mes amis de pensée lui ont déclaré : « Mais nous ne voyons pas pourquoi Roy ne rentre pas en Haïti, il n'a qu'à venir... ». Comme si je ne rentrais pas en Haïti par peur des représailles de la part du gouvernement. Or, ça n'a jamais été ma crainte. Si je devais avoir crainte en rentrant en Haïti, c'est justement d'être pris entre deux pôles : d'abord des gens du gouvernement qui voudraient faire voir que je suis rentré parce que j'approuve, ou bien d'autres qui auraient dit : « Si tu veux vivre en Haïti tranquille, il faut faire comme nous », ça veut dire t'asseoir, te taire, rentrer dans les rangs ou en tout cas vivre absolument en dehors des rangs comme si on ne vivait pas en Haïti. J'ai eu aussi une lettre d'un de

CIDIHCA

mes amis qui m'a dit : « ta place est ici, rentre, il faut que tu rentres... », comme s'il y avait moyen pour moi, comme pour chacun de vous ici présents, de rentrer et de dire : bon, nous oublions ce qu'est la politique, nous oublions ce qu'est le pays, nous contentant de nous asseoir, de boire un petit rhum, de manger du grigot, d'oublier tout le reste du pays. Voilà un petit peu mon sentiment et mon appréhension.

*Comme terre de retraite, si nos renseignements sont exacts, vous avez choisi la Martinique. Pourquoi ?*

C'est très simple. D'abord j'ai choisi d'aller dans les tropiques, les hivers canadiens devenant de plus en plus longs et durs. Pourquoi la Martinique plutôt qu'ailleurs ? Parce que les circonstances ont voulu que nous ayons deux enfants installés en Martinique ; nous y avons aussi quatre petits-enfants. Il est tout à fait normal que nous allions là où nous avons une structure affective. De plus, je me suis créé des amitiés sincères et solides parmi les Martiniquais. Je ne vois pas pourquoi j'irais en République Dominicaine, à la Jamaïque ou à Ste-Lucie. Si on me demandait, géographiquement, laquelle de ces îles est votre préférée, je répondrais Ste-Lucie. Mais la Martinique c'est également parce que, comme vous le savez, je suis un extroverti, ma retraite en Martinique n'est pas une mise en boîte, n'est pas un cercueil, je ne veux pas m'enterrer. Je veux aller quelque part où je puisse continuer à parler, à rire et à parler de choses qui nous intéressent mutuellement car la Martinique, comme Haïti, a ses problèmes. Si je ne peux pas faire de la politique martiniquaise, je ferai de la politique haïtienne. Si je ne peux pas faire de la politique haïtienne, je ferai peut-être de la politique martiniquaise ; je pense que c'est un peu comme ça que je vois ma retraite.

J'ai cependant une grosse crainte ; au fur et à mesure que l'échéance arrive, je me rends compte que je n'ai pas les moyens financiers suffisants pour vivre tranquillement en Martinique. Le coût de la vie y est plus élevé qu'en Haïti, c'est le coût de la vie de la France. J'ai ma pension de vieillesse du Canada mais ne je n'ai jamais pu me bâtir un fond de pension — je n'ai jamais été fonctionnaire comme tel.

*Justement, j'allais vous en parler. Vous paraissez être un médecin peu ordinaire en ce sens que vous n'avez pas été, durant votre carrière médicale d'un demi-siècle, un médecin affairiste mais plutôt quelqu'un qui, penché du côté de la médecine communautaire, en un certain sens, a choisi un camp, ne serait-ce que par votre spécialisation, le type de maladies auxquelles vous vous êtes attaqué. Alors, une question toute simple : comment conciliez-vous votre vie médicale et votre vie politique ? Je préciserais si vous le permettez — du médecin à l'homme politique, est-ce qu'il y a une unité, une cohérence ?*

C'est peut-être ma vie médicale qui m'a conduit à un concept politico-philosophique car je suis fils de médecin et si j'avais eu la moindre illusion concernant les possibilités financières du médecin, l'exemple de mon père aurait suffi pour me faire savoir que ça n'existait pas. En d'autre termes, je n'ai pas fait de la médecine pour faire de l'argent.

Quand je suis rentré d'Europe en 1941, j'avais deux spécialités : la phtisiologie — le traitement de la tuberculose — et un certificat de spécialiste en pédiatrie. Dans mon esprit j'allais vivre de la pédiatrie pour pouvoir soigner gratuitement la tuberculose. Je me suis rendu compte cinq ou six ans plus tard que je n'étais pas en mesure de mener les deux de front. Ma santé flanchait car celui qui est médecin pédiatre est obligé de se lever la nuit pour aller soigner un enfant à domicile, souvent non pas à cause de la gravité de la maladie de l'enfant mais en fonction de l'inquiétude des parents. Pendant que je faisais ça pour vivre, j'ai créé la ligne anti-tuberculose. Quelques-uns de mes amis sont venus me voir pour me dire : « tu vas donc négliger ta clientère... » J'ai dit non, je ne la négligerai pas, je ferai ce qu'il y aura à faire. Quelqu'un d'autre m'a dit : « puisque tu parles de recueillir de l'argent pour fonder un sanatorium en vue de traiter les tuberculeux pauvres, pourquoi ne fais-tu pas une clinique privée pour soigner les tuberculeux ? » Et ma réponse fut : « je ne suis pas plus imbécile qu'un autre, ce n'est pas le bourgeois qui est tuberculeux ; cependant il y avait quand même suffisamment pour pouvoir en vivre. J'aurais pu avoir fait un petit hôpital privé pour tuberculeux aisés. J'aurais pu les soigner et continuer à mener une vie tranquille, j'ai préféré soigner leurs enfants pour vivre et créer une ligne anti-tuberculeuse pour ces milliers d'individus qui crevaient de faim et de tuberculose en Haïti et c'est probablement ce qui m'a conduit quelques années plus tard (après avoir fait construire le sanatorium que je dirigeais) à accepter la présidence de la Croix Rouge haïtienne. J'ai accepté parce que justement pour moi c'était amener la misère du peuple haïtien au niveau international, via mes connaissance en tuberculose et la confier à la Croix Rouge internationale. Malheureusement tout a été gâché par le cyclone Hazel en 1954, tout a été détruit, y compris moi-même car, lorsque le cyclose a frappé le pays, j'étais président de la Croix Rouge et il me fallait quand même continuer à diriger le sanatorium. Il n'était plus question de clientèle. C'est la ligue anti-tuberculose et mon passage à la Croix Rouge haïtienne qui m'ont engagé en politique haïtienne, pas dans une politique active vers le pouvoir, mais une politique de justice sociale dans le secteur le plus important de la population qui avait besoin d'aide et à qui personne ne pensait. Si je suis arrivé à un engagement socio-politique en Haïti c'est à partir de ma médecine.

*Est-ce qu'il serait indiscret de vous demander quelles sont les circonstances qui vous ont poussé à quitter Haïti ?*

La Croix Rouge !

*Est-ce que vous pouvez être plus explicite ?*

Oui, j'avais, sous le gouvernement provisoire de Fignolé, écrit au président de la république pour lui signifier que mon terme était expiré et que je désirais qu'il choisisse un nouveau président de la Croix-Rouge. Le président de la Croix-Rouge est généralement nommé (pour quatre ans) par le comité central de la Croix-Rouge mais sur une liste de trois nom agréés par le gouvernement, parce qu'il est toujours difficile dans un pays quel qu'il soit, d'avoir un président de la Croix-Rouge qui serait un opposant au régime. Mais la virulence de la campagne électorale a été telle que plus personne n'a pensé à ce renouvellement du président de la Croix-Rouge. Le mois de septembre est arrivé — Duvalier a été élu — j'étais parti à la conférence internationale de la Croix-Rouge ; quand je suis rentré, il avait déjà prêté serment et peu après, la violence, le macoutisme, etc., ont commencé à s'installer. J'ai, au mois d'avril 58, écrit[1] au président de la république pour lui rappeler que Haïti était signataire des conventions de Genève ; qu'en tant que président de la Croix-Rouge, je me devais de lui signaler que j'avais précédemment fait des démarches auprès du gouverne-


CIDIHCA

ment provisoire pour protester contre une certaine violence dans les rues, contre les arrestations sans mandat ; que j'avais repris mes conversations avec le ministre de l'Intérieur du gouvernement de Duvalier lui-même, M. Duvignaud à qui j'avais porté une lettre lui demandant de mettre fin aux arrestations nocturnes, aux prises d'otage et qu'au nom de la Croix-Rouge, je sollicitais du gouvernement le droit de visiter les prisonniers politiques. Deux semaines plus tard, des cagoulards (car ils n'étaient pas encore des macoutes ouverts), venaient sous nos fenêtres tirer pour nous faire peur. Au point qu'un jour ma femme a pris mes enfants, les a amenés chez ses parents. Et un matin, un communiqué lu par le maire de Port-au-Prince, Winsor K. Lafferrière, a menacé ouvertement ce qu'il appelait la bourgeoisie qui osait être impertinente en face du gouvernement haïtien et qu'on allait lui foutre une leçon dont elle se rappellerait pendant 50 ans. L'après-midi où cette menace a été lue à la radio, une bombe a éclaté dans notre jardin, blessant notre fils de 5 ans et demi, il a fallu l'ouvrir à 18 endroits pour lui enlever les éclats d'une bombe artisanale. À partir de ce moment-là on ne pouvait plus rester en Haïti, car c'était le système de Duvalier. Il s'en prenait à tous, aux femmes, aux enfants, comme il a fait chez Benoit, comme il a fait en d'autres circonstances. C'était en 1958. Nous ne sommes pourtant pas partis à ce moment-là parce que mon père était très malade. Je suis resté en Haïti jusqu'à sa mort en janvier 59. Nous sommes partis début février, victime non pas politique mais victime de la Croix-Rouge, car c'est en tant que président de la Croix-Rouge que j'ai été frappé par le gouvernement pour avoir osé écrire une lettre que je peux vous communiquer ; elle a paru, elle a été publiée.

*Donc, en 1959, vous débarquez à Montréal ?*

Oui, avec mon diplôme de docteur en médecine haïtien, de pneumologue haïtien. En mai 1959, donc trois mois après mon arrivée, j'ai commencé comme interne à l'hôpital St-Joseph de Rosemont. Je recommençais pour ainsi dire. J'ai fait 2-3 ans de résidence et un jour j'ai décidé d'aller subir mes examens au collège des médecins pour le doctorat en médecine.

*Vous avez vécu ici de 1959 à 1982 ?*

Oui, je n'ai pas été médecin de 1959 à 1982, puisque j'ai été médecin résident jusqu'en 1966.

En 1966, ayant mon diplôme de docteur en médecine du Canada en main, j'ai dit : je voudrais maintenant avoir une licence. On m'a répondu que pour avoir votre licence de pratique, il faut être citoyen canadien. Il n'en était pas question, mon problème étant haïtien. On m'a alors fait savoir que je pouvais peut-être avoir ma licence si j'étais professeur à l'université. Mais pour être nommé à un poste d'enseignant à l'université, il faut être membre actif d'un hôpital, et pour être membre actif, il faut avoir une licence de docteur en médecine. On a tourné en rond jusqu'au jour où j'ai décidé, refusant de prendre la citoyenneté canadienne, de créer le service de soins à domicile que je dirige encore maintenant. Je l'ai créé avec un salaire — mais qui ne me donnait pas le droit de pratique. C'était un poste médico-administratif. Puis j'ai passé mes examens de spécialité, le C.S.P.Q., mais je n'étais toujours pas autorisé à pratiquer la médecine, n'étant pas citoyen canadien.

En 1973, le chef du département de médecine à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont m'a offert le poste de chef du service de pneumologie. Désolé, ai-je répondu, je n'ai pas ma licence. Son étonnement : « Comment vous n'avez pas votre licence de pratique ! » « Mais non, je ne suis pas citoyen canadien. » « Mais alors, m'a-t-il demandé pourquoi ne prenez-vous pas votre citoyenneté ? N'y avez-vous pas droit ? » « Oui, je peux la prendre demain matin. » « Pourquoi ne la prenez-vous pas ? » Je lui alors demandé : « Est-ce que vous me permettez ne question : seriez-vous prêt à devenir citoyen haïtien ? » Sa réponse : « Non, non ». Alors je lui ai dit, c'est la même chose pour moi, je suis citoyen haïtien, je reste citoyen haïtien ; par conséquent il m'est impossible d'accepter votre offre.

Y a-t-il moyen de contourner la difficulté ? « Oui, si vous me faites nommer à l'université, à ce moment-là, je peux avoir une licence temporaire. Mais pour



CIDIHCA

être nommé à l'université, il faut que je sois membre du Bureau médical. Alors trois choses ont été faites ensemble, trois nominations conditionnelles : le trépied a marché au point que j'ai été nommé chef du Service de pneumologie en octobre 1973, j'ai eu ma licence en février 1974 et ma nomination en même temps comme professeur à l'université.

*Et à travers tout ça ?*

À travers tout ça, j'avais ma licence. Je n'ai donc commencé à pratiquer la médecine qu'en 1974.

*Je reviendrais à votre condition d'exilé : est-ce que, rapidement, on pourrait dire quelque chose là-dessus ? Je précise : vous êtes un exilé de vieille date, si je peux m'exprimer ainsi, à peu près 25 ans, un quart de siècle. Et tout à l'heure au début de l'entrevue, on a parlé d'un éventuel retour en Haïti. Vous semblez faire partie de la ligne dure sur cette question-là ; est-ce qu'on pourrait revenir là-dessus rapidement, juste pour clarifier ? D'une part, je dirais : qu'est-ce que vous retirez de ces 25 ans d'exil ? Comment vous avez vécu ça ? Quelles sont les choses pertinentes qu'on pourrait dire là-dessus ? Et puis, pourquoi cette obstination à ne pas retourner en Haïti ?*

Durant ce quart de siècle, j'ai vécu le mieux que possible mon étape canadienne. J'ai travaillé et vécu à Montréal ; je m'y suis fait des amitiés pas nombreuses mais solides. J'ai donné à ce pays le meilleur de ma vie professionnelle et productive, y réalisant tout ce que je ne pouvais pas faire en Haïti. J'y ai créé un service modèle, celui des soins à domicile, j'ai été président de la société de thoracologie, fait du volontariat — plus de 20 ans à la Société du timbre de Noël — mes quatre enfants et mes six petits-enfants sont citoyens canadiens.

Mais quant au retour en Haïti, et bien les mêmes raisons qui m'ont fait partir d'Haïti, je considère qu'elles existent encore. En d'autres termes, il y a un gouvernement qui d'abord créait la terreur ; d'accord, aujourd'hui, ce n'est peut-être plus la terreur ouverte, mais c'est pire, car plus subtil. De plus on a remplacé la terreur par le vol, le pillage, la mise à sac ; c'est une autre forme de terrorisme. Si les tontons macoutes n'ont plus des armes apparentes, nous savons que le système demeure et que, pour que le régime perdure, il faut que le système demeure. Si nous arrivons en Haïti aujourd'hui, nous serons immédiatement fichés, signalés, suivis, pour qu'on sache ce que nous faisons, ce que nous disons, au point que certains de mes amis qui m'ont fait dire qu'il était temps que je rentre ont spécifié : « Rentre, mais à condition que tu fasses comme nous, cela veut dire que tu viennes t'asseoir dans ton coin et faire le silence complet. » Donc, le *silence* est encore de mise. C'est une force de terrorisme encore plus grave, celle que nous sommes en train de vivre. Ce gouvernement a détruit le pays au fur et à mesure et je ne crois pas que ce soit des retours individuels, qu'il s'appelle X ou Z, bien intentionné ou pas qui puisse changer les choses. Nous aurions pu les changer si nous nous étions tous mis d'accord, mais... Peut-être que si nous étions rentrés en bloc, le jour de la mort de Duvalier père, les choses auraient-elles changées ? Nous ne l'avons pas compris parce que personne n'a jamais cru que Jean-Claude Duvalier durerait plus de trois ou six mois. Pour nous, c'était une affaire de passage rapide — le régime allait s'effondrer. Je n'ai jamais pensé que Jean-Claude aurait duré. Je considère que si je suis parti et que je n'ai jamais pensé rentrer en Haïti sous la terreur de Duvalier père, je ne peux pas prétendre rentrer sous le régime de vol et de concussions et de rapine de Duvalier fils. C'est le même système, ce sont les mêmes hommes. Il y a une chaise musicale, l'un va, l'autre vient, mais c'est toujours le même système qui est là. Je ne vois pas ce que j'irais faire en Haïti, car je ne saurais accepter d'accorder un silence complice au gouvernement. Quand je suis arrivé au Canada, j'étais trop traumatisé pour me mêler de politique. Mais dès 1962, cela veut dire trois ans après mon arrivée, j'étais impliqué comme je pense que tout Haïtien se doit d'être impliqué. Que l'on ait ou pas des ambitions dites politiques, il faut qu'on soit impliqué. Et c'est peut-être pour cela qu'on a fait de moi ce que j'appelle un politicien. On a même fait de moi parfois un candidat à la présidence, ce que je n'ai jamais été.

*Sur cet aspect, une question. Bien sûr, on a fait de vous un candidat, un homme politique, un conspirateur actif, mais je dirais qu'il y a quelque chose de plus compliqué. Pour beaucoup de gens vous êtes perçu comme un homme de droite.*

C'est vrai, je le sais ! Et je l'ai entendu dire assez souvent !

*D'après nous, pour vous avoir cotoyé dans un certain nombre d'activités politique, vous avez des qualités humaines de générosité, d'ouverture, de fair-play et, pourquoi ne pas le dire, de patriotisme vis-à-vis de la question haïtienne. On dirait que vous êtes étranger, je dirais, à l'univers idéologique de la droite. Comment expliquez-vous ce malentendu ?*

Je suis peut-être issu de la bourgeoisie haïtienne, je ne suis pas responsable de ma naissance, je suis né quelque part.

*Et, comme dit Sartre, on n'échappe pas à sa famille.*

Pas du tout ! En fait, j'ai de très bons amis qui pensent comme moi et que pourtant l'on considère comme étant de la droite haïtienne. « De la droite », je crois que c'est cette définition qui est fausse. Mais comment pourrait-on être de la droite quand on a une conscience sociale aussi aigüe que la mienne ? Car je prétends qu'elle l'est. Vous n'avez peut-être pas suffisamment eu l'occasion de vivre et de fréquenter cette maison, de mieux connaître ma femme qui est probablement, j'aurais pu dire plus « à gauche » que moi. En d'autres termes, je pense que c'est la conscience sociale, c'est la recherche d'une meilleure justice sociale, pas la charité. Nous avons vécu dans un milieu où nous avons entendu tout le temps parler de bénévolat, de charité et d'oeuvres, tandis que nous pensons que ce n'est pas ça la solution haïtienne. Il ne peut pas y avoir quatre-vingt-dix pour cent d'une population en train de crever de faim, face à dix pour cent qui monopolise les richesses. Beaucoup d'entre eux cependant, distribuent une aide charitable et n'ont pas encore compris que ce n'est pas là ce qu'il faut. Et à ce point de vue, si nous voulons réformer, il faut qu'on réforme la structure même dans laquelle le pays est en train de vivre, au risque que certains de nos amis ou de nos parents en soient victimes. Comme je suis un sentimental, il m'arrive parfois de me dire : « Je devrais peut-être, comme on me le propose, rentrer dans ma coquille, aller m'asseoir quelque part tranquillement et ne plus parler de rien, car les gens qui peuvent être victimes d'une renaissance du pays, ce sont mes propres amis. Mais je m'en voudrais de le faire, je suis actuellement arrivé trop loin pour avoir peur de cela. S'il y a un changement qui doit se faire, il ne peut et doit se faire qu'au profit de


CIDIHCA

la majorité car dans le cas contraire on ne peut parler de changement.

Il n'y a pas de place pour moi à droite, car toute la renaissance du pays est à gauche. Je n'ai donc pas choisi la gauche, je m'y trouve, et c'est tout.

Si vous me demandiez en ce moment : «êtes-vous communiste ? » Non, je ne le suis pas ; je pense qu'il y a d'autres formules ; cependant, je respecte le communiste, parce que je crois qu'il est honnête dans sa façon de voir. Je ne suis peut-être pas d'accord avec ce qu'il propose, mais je crois qu'il y a moyen de se rencontrer quelque part.

Alors si vous me dites, Dr Roy, on dit que vous êtes de la droite, je répondrais que je suis plus à gauche que beaucoup de gauchisants que je connais.

...En Martinique, je pense que je vais pouvoir rentrer en moi-même et écrire. Écrire, puisqu'on n'a pas l'occasion de dire ce qu'on pense dans toutes les circonstances... Eh bien ! mon idée est, en arrivant en Martinique, non pas de demander une licence de pratique, car si je devais simplement travailler comme médecin, autant vaudrait rester ici. Je vais planter par plaisir, mais aussi un peu par nécessité. J'aurais donc des arbres fruitiers, des légumes, il faut que je puisse avoir des poules, des canards, en d'autres termes, devenir le gentleman farmer qui tire de sa terre, de quoi vivre. En plus, je suis déjà en discussion avec des médecins amis martiniquais plus implanter en Martinique la technique que j'ai initiée ici dans mon propre service : la rééducation fonctionnelle des insuffisants respiratoires. Alors je vais probablement dans les mois qui suivent mon arrivée en Martinique créer une association pour la réhabilitation des insuffisants respiratoires. Et ceci me donnera et me gardera le contact avec le corps médical martiniquais et canadien. Cela me donnera la satisfaction de ne laisser ni la médecine, ni ma spécialité.

Ceci donc est une organisation de vie qui me laissera assez de temps pour causer avec les jeunes haïtiens, par voie d'écrit. Je vous ai dit que j'ai déjà préparé trois cahiers : « Les responsables » « Le dialogue difficile en milieu politique haïtien » et une « Formule de redressement d'Haïti ».

Je fais passer le redressement d'Haïti par une Révolution Coopérative. Pour moi, il faut non pas du coopérativisme d'amateur, mais une révolution coopérative. Il ne peut pas être question d'appliquer en Haïti une politique de redistribution des terres en parcelles. Au contraire, il faudrait effectuer une réforme agraire par le remembrement des petites propriétés. La seule façon d'y parvenir est que chacun sache qu'il reste propriétaire de son petit lopin de terre. Donc, il faut assembler les lopins de terre et que le pays soit le *seul propriétaire de sa production* et non les madam-Sara et les spéculateurs, Donc, je ne vois que la *révolution coopérative*. Mais une révolution vraie, pas une réforme coopérative, une révolution coopérative.

Estimé avait eu une première lumière dans sa fameuse loi qui n'a malheureusement jamais été mise en pratique, la *loi du propriétaire absentéiste* : en d'autres termes, aucune parcelle de terre d'Haïti ne devrait être laissée inculte. Car ce sont les meilleures terres agricoles qui sont la propriété de gens qui les laissent purement et simplement en friches ou tout au plus les donnent à des de-moitié qui n'ont aucune conscience du développement de cette terre, puisqu'elle ne leur appartient pas.

Je sais que tout le monde ne peut pas partager mes idées ; cependant, si nous n'avons pas l'occasion d'échanger des points de vue, il nous est impossible de savoir ce que nous pensons les uns des autres. Or, nous nous sommes arrêtés depuis quelques années, messieurs, à nous battre les uns contre les autres ; tout en gardant des relations sociales amicales, mais nous nous sommes combattus, vous parce que « j'étais à droite », moi, pensant que « vous étiez trop à gauche ». Alors que nous avons un pays qui est en train de foutre le camp.

La question est-elle de savoir quelle direction doit prendre le pays ? Je pense que les hommes de gauche que vous êtes, ne devraient même pas s'inquiéter de cela. Vous n'avez même pas à vous battre pour ça, puisqu'il n'y a que cette solution.

Je trouve donc futile actuellement de mener un combat contre la droite, puisqu'elle ne peut que « tomber » et que tout le reste ne peut être qu'à gauche.

*Dans l'espace de gauche ?*

Oui, dans lequel espace de gauche, il y a place pour tout un éventail.


**Vient de paraître**

**Enfant de migrants haïtiens en Amérique du Nord**

Centre de Recherches Caraïbes
Université de Montréal

1- **Le vécu de l'enfant malade haïtien**
2- **les jeunes haïtiens et la justice des mineurs au Québec**
3- **problèmes scolaires et conditions socio-économiques des familles**
4- **L'enfant d'âge scolaire et la consultation psychologique**
5- **le dépistage de la tuberculose chez l'enfant haïtien, etc...**

**— $13.50 —** 132 pages —

**BON DE COMMANDE**

Ci-joint, un chèque à l'ordre du Centre de Recherches Caraïbes au montant de $...

Nom .....

Adresse: .....

Code postal: .....

**A lire absolument par tous ceux qui s'intéressent à la situation et aux problèmes des Haïtiens au Québec et ailleurs en Amérique du Nord**

*Guy DUBREUIL, Anthropologue*


CIDIHCA

# Le projet multi-ethnique d'alphabétisation de Saint-Léonard

Le document que nous publions ici est le fruit d'une réflexion partagée par Linh Phan, Isa Iasenza, Frantz Raphaël, respectivement d'origine vietnamienne, italienne, haïtienne, et Gilles Therrien, conseiller pédagogique de la Commission scolaire Jérôme Le Royer. Le lecteur y trouvera l'objet de leurs préoccupations et leur cheminement. Partant du vécu de nouveaux résidents en terre québécoise, ils se sont démandés si l'éducation est un outil à l'adaptation, et si oui, dans quelle mesure elle pouvait respecter la culture d'origine des migrants. Cette réflexion débouche sur un projet d'accessibilité à l'éducation permanente proposée aux migrants peu ou pas scolarisés.

## Vécu des nouveaux résidents

Dans un premier temps, nous nous sommes attachés, à partir des expériences vécues, à comprendre ce que vivent les personnes nouvellement arrivées au Québec. Le Québécois d'origine apprendra alors ce que tout immigrant sait au fond de son coeur et de son âme soit que la personne qui réclame la résidence permanente n'a pas choisi de quitter son pays, qu'elle n'a que dans très peu de cas choisi le pays d'arrivée et qu'elle n'a, même lorsqu'elle est parrainée, qu'une connaissance superficielle du pays d'arrivée (surtout pour le cas des réfugiés).

Tout comme l'arbre que l'on transplante, l'émigrant voit ses racines douloureusement coupées. La transplantation dans un sol nouveau même si elle permet la survie de l'arbre n'en contrarie pas moins la croissance. Seul un climat vicié et étouffant obligera des personnes à quitter leur sol natal. À l'arrivée, l'air y sera meilleur mais le sol nouveau sera dur.

*Isa Iasenza*
*Linh Phan*
*Frantz Raphaël*
*Gilles Therrien*

La communauté d'accueil ne doit donc pas se bercer de l'illusion qu'elle a été « choisie, préférée ». Elle se doit d'être sensible au fait que le nouvel arrivant a quitté son pays pour des raisons soit économiques, politiques ou bien plus souvent qu'autrement pour des raisons de ces deux ordres combinés ensemble.

Est-il possible de vivre toute sa vie à Montréal sans parler le français ou l'anglais ? La réponse à cette question est, vous vous en doutez, oui ! On peut vivre dans sa langue d'origine mais les rapports sociaux et économiques se situent alors dans l'interdépendance des personnes partageant la même culture.

L'aspect primordial confrontant tout nouvel arrivant demeure avant tout la survie économique, puis la revalorisation de son identité culturelle et ce, bien avant le désir de s'adapter à un système de valeurs étrangères.

Aussi, l'adulte immigrant cherchera-t-il à retrouver en premier lieu des gens de son origine ethnique pour mieux comprendre ce nouveau pays et retrouver son confort psychologique. Les communautés culturelles longuement établies ici foisonnent en ressources de toutes sortes. Les plus récentes profitent-elles aussi du droit fondamental d'association pour mettre sur pied des organismes d'entraide et de soutien économique et culturel.


CIDIHCA

De plus, nous pouvons constater qu'il y a ici de très nombreux réseaux que certains qualifient de sous-cultures, qui permettent à des personnes partageant les us et coutumes du pays d'origine de satisfaire leurs besoins tant économiques que culturels et ce, indépendamment des réseaux plus larges de la communauté d'accueil.

On peut donc travailler dans sa langue d'origine soit en étant au service des compatriotes d'origine ou bien à l'emploi d'entreprises embauchant, souvent exploitant, la main-d'oeuvre immigrante. On peut participer à des activités de loisirs auxquelles s'adonnent de nombreuses associations et organismes ethniques. On peut se prévaloir des services gouvernementaux grâce à des compatriotes obligeants ou, plus souvent qu'autrement, par le biais des enfants qui sont intégrés au réseau scolaire. Ce dernier exemple n'est pas sans engendrer des conflits ou des difficultés comme bien on se l'imagine.

Il est donc possible de survivre ici sans maîtriser la langue seconde, la langue et les valeurs que véhicule la majorité.

Si nous creusons davantage cette notion de sous-culture, c'est pour mieux comprendre nos nouveaux compatriotes et de ces connaissances combler les fossés de nos préjugés. De ces sous-groupes culturels, on peut dire qu'ils se façonnent en terre nouvelle selon le modèle du pays d'origine. Ceci signifie que les factions politiques et culturelles de même que les classes sociales se retrouvent transposées ici.

On ne s'étonnera pas alors de constater que les personnes réfugiées ici craignent de se compromettre publiquement en exprimant leur vision politique. En effet, leur attachement à leur pays d'origine, à ceux qu'ils peuvent avoir laissés là-bas, fait en sorte qu'ils craignent de manifester une opinion critique à leur égard. Or, comme tout finit par se savoir, afficher une opposition peut signifier l'impossibilité de retourner, soit pour des vacances, soit pour un séjour plus long et, si on y a des parents, cela peut signifier pour eux l'impossibilité de circuler librement.

Avant de clore ce volet du vécu du nouvel arrivant, soulignons que les problèmes que l'on a fuis viennent parfois hanter l'immigrant jusqu'à son pays de refuge. Ainsi, les conflits entre nations et idéologies se retrouvent eux aussi transplantés ici heureusement dans un nouveau contexte qui les rend moins virulents mais tout de même angoissants. À titre d'exemple, citons le conflit iranien qui a eu des répercussions entre étudiants de diverses factions à l'Université Concordia au mois de février dernier.

Il est important pour tout éducateur de la communauté d'accueil intervenant spécifiquement auprès des immigrants de comprendre ces réalités. De comprendre aussi que toute figure d'autorité, que tout fonctionnaire ou représentant gouvernemental est souvent perçu comme une personne ayant un droit de vie ou de mort. On ne nous comprend pas, on nous fait pourtant signe que oui par crainte d'être déporté, et par ignorance des droits et libertés qui sont tout de même limités dans tous les pays. Ne sachant pas où se situent ces limites, la prudence invite au mutisme.

Une démarche favorisant l'accès des personnes immigrantes à l'éducation est donc une noble entreprise dont l'objectif véritable est de libérer la parole.

## Besoins éducatifs des communautés culturelles

Au printemps 1981, le gouvernement du Québec a présenté un plan d'action, *Autant de façons d'être Québécois*, pour permettre aux minorités culturelles de profiter des ressources existantes autant que les Québécois francophones. Un an plus tard, dans un contexte précis d'alphabétisation d'un projet multi-ethnique, il semble faire consensus de dire : « Les besoins éducatifs des nouveaux arrivants sont immenses mais les moyens pour les rejoindre sont limités... » Point de réflexion important, aussi, allons-nous nous arrêter un peu sur certaines interrogations qui nous serviraient de balises pour une nouvelle approche pédagogique.

Les besoins éducatifs des minorités culturelles sont-ils essentiellement et énormément différents de ceux de la majorité de la population québécoise francophone ? Notre impression en tout premier lieu c'est non. En effet, si l'on prend pour acquis que cette majorité québécoise francophone est formée par la classe ouvrière des milieux urbains et ce qu'on pourrait appeler la paysannerie des milieux ruraux, sans prendre en considération le pourcentage de plus en plus élevé des personnes âgées, il faudrait au Québec plus de formateurs et d'éducateurs pour faciliter tant aux immigrants qu'aux Québécois la possibilité de se trouver du travail, de s'instruire, de se faire soigner, d'assurer sa sécurité, de se loger, de se déplacer, de connaître la loi, d'administrer son argent, de se renseigner et de se protéger, d'être femme au Québec, de vivre en famille. Les besoins éducatifs sont les mêmes, répétons-nous, autant pour le Québécois que pour l'immigrant autant pour le savant mondialement reconnu que pour le déficient profond. Ce qui fait la différence, ce sont les moyens utilisés, les méthodes d'approche pour arriver au but. Il y en a qui apprennent seuls et vite, d'autres qui ont besoin d'organisations spécialisées comme des centres communautaires, des projets multi-ethniques... et, enfin, ceux pour qui il faut commencer par du « un pour un — un pour deux ou trois, etc. »

Nous pensons, d'une part, que notre option « l'alphabétisation des adultes » ne nous marginalise pas tenant compte des besoins éducatifs de la population québécoise en général, d'autre part, l'alphabétisation des minorités culturelles nous oblige des considérations d'approche en tant que groupes ethniques culturellement différents par rapport à la société québécoise.

Quels sont les besoins spécifiques des minorités culturelles dans la communauté québécoise ?

Nous en citons trois.

D'abord *la communication*. Les besoins d'échanger, d'exprimer ses perceptions et sensations, de savoir si on est aimé ou pas et de pouvoir dire si on aime ou pas. Le besoin de communiquer pour manger, pour vivre ou faire vivre ses proches. Le besoin de communiquer pour devenir membre à part entière de la société et de pouvoir faire le choix qui nous préoccupe.

Ensuite, *le choix de la langue*. Au Québec, on vit en français. S'adapter à la vie québécoise, c'est d'être ou devenir avant tout francophone. Aussi, dans notre contexte particulier, multi-ethnique, nous nous sommes posés la question suivante : « L'éducation, la formation des étrangers immigrants peuvent-elles se faire dans une langue autre que le français ? » À ce sujet, Linh va nous entretenir plus longuement mais disons simplement qu'au Québec, on ne vit pas qu'en français.

Puis, *l'identification des groupes culturels*. Que pourrions-nous donner de mieux en faisant du Québec un oasis où l'homme quelle que soit son origine, son opinion, sa couleur, etc., peut s'identifier avec ses semblables suivant son passé, ses coutumes, où la loi fondamentale est la symbiose, l'acceptation de soi et de tout ce qui peut être différent de soi. Si les Québécois travaillent

CIDIHCA

pour, nous sommes bien à la bonne place là où il faut commencer avec les supposément marginaux, les moins nantis.

Et pour terminer, nous introduisons une dimension qui sera discutée probablement ailleurs. Nous sommes à nous demander si notre approche répond aux besoins éducatifs des « immigrants de passage », c'est-à-dire ceux-là qui vivent au Québec présentement avec l'idée d'un retour à l'alma mater à plus ou moins longue échéance.

Au tout début du projet, nous avons été amenés à considérer la personne « immigrante » dans sa situation globale non pas comme un être « fragmenté » en quête de services disparates, mais bien en fonction de son contexte social et culturel. La question de fond de nos rencontres devint alors : « Pourquoi apprendre à lire ? ».

Vous verrez tantôt, grâce à un texte de Linh Phan, quelle pensée dirige nos actions et pourquoi nous en sommes venus à formuler les objectifs du projet dans une perspective d'intégration sociale de la manière suivante :

a) *Généraux :*

1. Favoriser l'autonomie de la personne.
2. Offrir un outil pour favoriser la promotion sociale de la personne.
3. Favoriser l'intégration sociale par l'apprentissage de l'écriture et de la lecture.

b) *Spécifiques :*

1. Sensibiliser le milieu à la présence de l'analphabétisme dans notre société.
2. Identifier les besoins des personnes provenant des minorités culturelles.
3. Sensibiliser la population aux besoins spécifiques (adaptation, langue seconde, isolement, etc.) des minorités dans l'apprentissage à lire et à écrire.

L'apprentissage du code normatif de la langue française pose un problème particulier à la personne immigrante puisqu'il s'agit pour elle d'une langue seconde qui véhicule des valeurs distinctes des siennes. Comme nous l'avons vu précédemment, l'immigrant peut vivre à l'intérieur d'un sous-groupe culturel mais de ce fait, il rejette la vie d'ici. Il a le loisir de le faire mais il compromet, ou du moins limite, ses chances de participer et de profiter des ressources communes. Si l'immigrant se replie sur lui-même, c'est qu'il a l'espoir de retourner chez lui, de participer au renversement d'un gouvernement qui l'a obligé à fuir ou, plus simplement, que la situation changera éventuellement rendant le retour possible.

Certains immigrants, sachant qu'il n'y a plus de retour possible pour eux, acceptent ou se résignent à vivre à l'étranger. Ils choisissent alors de s'adapter.

Nous nous sommes interrogés sur la faillite apparente d'un cours de français dans un COFI où l'on a enregistré un taux d'échec de 70 % dans le cas d'un groupe de Laotiens. Cette situation nous a beaucoup troublés car elle met en cause toute intervention de formation. En guise d'explication, nous soumettons que le fait de se trouver embrigadés dans des cours dès leur arrivée en sol canadien ne permet pas aux nouveaux arrivants d'exercer un jugement critique. Sans lien avec l'environnement, ils vivent dans une sorte de laboratoire où ils craignent d'exprimer leurs besoins.

Un second facteur ne favorisant pas le succès pourrait être le fait de dispenser des prestations qui fait en sorte qu'un certain nombre d'étudiants ne s'intéressent à rien d'autre qu'au gain financier. C'est une situation très familière à tout éducateur ayant oeuvré au sein d'un service d'éducation des adultes.

Sur une note plus positive, nous en avons tiré notre profit de cette expérience. Ainsi, nous avons été amenés à postuler que les besoins éducatifs des membres des communautés culturelles doivent être sentis par les individus eux-mêmes. La motivation de participer à un système de valeurs distinctes doit être là sans quoi toute entreprise éducative en langue seconde serait vouée à l'échec. C'est ainsi que ceux qui ont le plus profité des cours des COFI sont ceux qui finalement voulaient s'adapter, se faire une place dans un pays qui doit être le leur.

Les besoins éducatifs des personnes immigrantes sont nombreux et très distincts. Il suffit, par exemple, de penser aux professionnels arrivant ici pour comprendre que leurs antécédents accélérera leur processus d'intégration. Cependant, le projet multi-ethnique de Saint-Léonard s'adresse prioritairement aux immigrants adultes en quête d'une formation de base. Cette formation par la langue et les mathématiques favorisera l'adaptation et pourra ouvrir la porte à la formation dite « permanente ».

Une évaluation sommaire des besoins éducatifs nous révèle les clientèles potentielles suivantes :

*Communauté haïtienne :*

Compte pour 5 % de la population de Saint-Léonard. C'est elle qui s'est manifestée le plus clairement au Centre de formation Antoine-de-Saint-Exupéry où elle comptait 38 inscriptions sur un total de 86. Il y avait 20 Haïtiens et 18 Haïtiennes majoritairement entre 18 et 35 ans et comptait moins de 6 années de scolarité. Par contre, nous savons que ces groupes n'ont pas rejoint les Haïtiens analphabètes tant dans le créole que le français. De plus, nous savons qu'un nombre croissant de personnes âgées vivent dans l'univers clos du logis où ils gardent leurs petits-enfants avec seul espoir de retourner mourir en Haïti. Les Haïtiens attachent beaucoup d'importance à l'éducation et la valorisent.

*Communauté sud-est asiatique :*

Nous traitons ensemble ce qui est différent, soit la communauté laotienne et cambodgienne. René Houde, stagiaire de Linh Phan en service social, a procédé à une cueillette des besoins auprès de ces communautés. On compte une trentaine de familles du sud-est asiatique à Saint-Léonard et environ cent autres familles dans la région immédiate.

Le résultat de cette cueillette a démontré que l'éducation était au sommet des listes des priorités de ces personnes. Il a procédé à un premier dépistage et ce travail sera précieux à l'avenir. Tout comme le réfugié économique haïtien, le réfugié laotien ou cambodgien est souvent originaire des régions agricoles de son pays et possède très rudimentairement les outils de lecture et d'écriture de sa propre langue. Un seul étudiant cambodgien a fréquenté le Centre de formation cette année.

*Communauté italienne :*

Compte pour 35 % de la population de Saint-Léonard. Dix-huit personnes s'étaient inscrites aux cours du Centre de formation Antoine-de-Saint-Exupéry. De ce nombre, 9 étaient des hommes et 7 des femmes, 15 personnes sur 18 avaient moins de 6 années de scolarité.

La communauté italienne compte elle aussi un grand nombre de personnes âgées unilingues vivant presque exclusivement dans le foyer de leurs enfants. Lors de l'inscription d'ouvriers de la construction aux cours des normes de sécurité de l'Office de la construction du Québec, on a dépisté 200 travailleurs sur 2000 majoritairement italophones, ne sachant ni lire, ni écrire le français d'une manière fonctionnelle.

CIDIHCA

Là où il y a regroupement des trois communautés culturelles, c'est dans le fait que les femmes n'ont pas eu un accès égal à l'homme à la scolarisation. Il s'agit d'un phénomène tout à fait cohérent avec toutes les études statistiques faites à ce jour démontrant inlassablement qu'il y a plus de femmes illettrées que d'hommes illettrés et que la majorité de ces personnes se retrouvent dans les couches sociales économiquement défavorisées et ce, peu importe le groupe culturel ou le pays d'appartenance.

Le besoin éducatif prioritaire pour tout nouvel arrivant demeure l'acquisition de la langue parlée par la majorité. Puis viennent successivement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les besoins ultérieurs dépendent du bagage culturel de la personne et de ses ambitions personnelles.

En accord avec tous les intervenants en alphabétisation ou formation de base auprès des immigrants, nous reconnaissons qu'il y a des besoins spécifiques à la clientèle qui ne trouveront pas satisfaction dans le cadre d'une formation scolarisante. Ces besoins touchent à la compréhension du milieu environnant, à ce bagage minimal de connaissances nécessaires pour évoluer à l'aise dans une société prenant pour acquis que tous ses membres savent lire et écrire le français.

## Une approche multi-ethnique en alphabétisation

*Multi-ethnicité*

Une approche multi-ethnique est basée sur la croyance fondamentale qu'il est possible d'établir une communication, un vécu commun et des besoins communs entre les personnes d'origines ethniques et culturelles différentes.

Ces apprivoisements réciproques se font sur une base égalitaire et sont bénéfiques pour les uns et les autres. Ils représentent aussi un enrichissement collectif pour la société dans laquelle on est. En effet, nous croyons qu'un projet multi-ethnique représente mieux la société multiculturelle dans laquelle nous sommes.

*Alphabétisation en français*

Nous croyons que la langue est un outil de communication mais aussi un outil d'intégration. Il est donc essentiel pour la personne vivant dans le contexte de la société québécoise de vivre pleinement son quotidien dans cette société dans la langue d'usage de cette société. Ceci dans l'objectif de favoriser la prise en charge de la personne, de ses besoins et de ses ressources, ce qui aboutit à son plein épanouissement (citoyen à part entière, se sentir en harmonie avec son environnement, ne pas se sentir dans une sous-culture marginalisée...), et l'enrichissement de son milieu, par voie de conséquence.

Il va sans dire que des étapes préliminaires restent à considérer pour assurer la transition entre leur vécu dans une langue à celui vécu dans une autre langue et pour faciliter la réceptivité de la personne, condition indispensable à son apprentissage. La personne doit être prête psychologiquement, doit vouloir s'intégrer.

*Respect de la culture d'origine*

Cette appropriation de la langue d'usage de la société se fait dans le respect de la culture de la langue d'origine, condition sans laquelle le projet aboutira à un échec. Ce respect de la culture d'origine se manifeste concrètement que ce soit dans l'élaboration du projet (collaboration avec les communautés culturelles, intervenant(e)s, ami(e)s de ces communautés même), ou dans la réalisation du projet (contenu des cours et des messages).

*L'accueil ou l'ouverture vers d'autres*

Sans vouloir aller trop en profondeur dans la question de sensibiliser la société d'accueil à la présence des minorités culturelles de façon à ce que le processus d'intégration soit un processus réciproque, nous nous voulons ouverts et chaleureux dans l'accueil de façon à respecter le rythme de chaque personne dans sa démarche d'apprentissage et d'intégration.

*Démarche andragogique*

Nous suivons les objectifs de la formation de base tels que stipulés par la Commission Jean. Notre approche se veut personnalisée, souple, adaptée, favorisant l'autonomie de la personne.

*Approche communautaire*

Nous visons à ce que le projet une fois initié par les intervenant(e)s soit pris en main par le milieu et reste autonome par rapport aux organismes qui l'ont supporté au départ. Nous nous maintenons ouverts sur le milieu et collaborons avec les intervenants du milieu. La prise en main du projet par le milieu suppose une structure permettant l'implication bénévole.

*Ouverture particulière à une clientèle dite « marginalisée » :*

Nous faisons un effort particulier pour rejoindre une population « difficile à rejoindre », marginale :

— réfugiés économico-politiques ;
— femmes ;
— analphabètes dans leur langue d'origine ;
— personnes peu scolarisées dans leur langue d'origine mais qui savent lire ou écrire ;
— personnes ne se sentant pas encore prêtes à faire la démarche d'apprentissage et d'intégration et qui auraient besoin d'un coup de pouce (conscientisation à son besoin d'apprentissage).

En guise de note de la fin, nous sommes nous-mêmes des apprenants continus et nous souhaitons améliorer notre approche au fur et à mesure. Le projet se doit d'évoluer d'une manière souple et ouverte.

## Premiers éléments d'une solution

Le projet ALPHA MULTI-ETHNIQUE comporte deux volets. Le comité multi-ethnique réunit des personnes qui se sentent solidaires des personnes immigrantes qui ont des besoins spécifiques. Ce comité facilite les échanges et la compréhension entre les communautés culturelles et les services éducatifs de la Commission scolaire Jérôme Le Royer.

• Ce comité permet d'identifier les besoins spécifiques des membres des diverses communautés culturelles et de sensibiliser le milieu scolaire à ces particularités.

• Ce comité identifie les ressources éducatives disponibles et les fait connaître aux personnes immigrantes.

• Ce comité définit un modèle d'intervention approprié et influence les formateurs qui y participeront en déterminant, entre autres, le contenu.

• Ce comité participe à la sensibilisation du milieu de même qu'au recrutement des apprenants.

*Activités*

En septembre, il y aura trois modules :

— pour la communauté italienne ;
— pour la communauté haïtienne ;
— pour la communauté du sud-est asiatique.

CIDIHCA

Chacun de ces modules sera animé par un formateur qui aura pour mandat :

• **d'accueillir** personnellement chacune des personnes en demande de service dans sa langue d'origine. Le formateur verra à identifier les besoins éducatifs de ces personnes selon les acquis de chacun, il **référera** à la ressource appropriée ;

• si l'apprenant(e) ne parle pas français, il pourra le(la) référer à un groupe de langue seconde. Ou bien, et c'est la solution que nous privilégions, nous constituerons des groupes de formation sur mesure avec l'aide du ministère de l'Immigration ;

• si l'apprenant(e) a besoin de formation générale ou professionnelle, il(elle) sera référé(e) à un conseiller en orientation ;

• si l'apprenant(e) souhaite apprendre à lire et à écrire dans sa langue d'origine nous la référerons à une ressource communautaire ;

• si l'apprenant(e) souhaite apprendre à lire et à écrire en français, le formateur procédera à l'évaluation de ses habiletés. Si la personne possède déjà des habiletés de base qui la rendent autonome dans ses apprentissages, elle sera référée à des groupes ALPHA des centres de formation ;

• si l'apprenant(e) parle le français mais ne le lit pas ou du moins très peu, le formateur l'invitera à joindre son groupe. C'est alors que le formateur développera ce que Aloyse Freitag appelle « une lecture et une écriture de survie ». Avec l'apprenant(e), il identifiera les besoins urgents où ce manque de connaissances fait obstacle dans la vie de tous les jours. D'une manière concomitante, il développera avec le groupe une lecture de l'environnement dans lequel nous vivons tous ; les thèmes touchés pourraient être : le travail ; l'éducation ; la santé ; la sécurité sociale ; le logement ; le transport ; l'argent ; la consommation ; être femme au Québec ; la vie de famille.

Nous souhaitons que ces modules soient suffisamment souples pour permettre à de nouveaux arrivants de s'y joindre en tout temps.

En guise de conclusion, nous osons croire que ces premiers pas se font dans la bonne direction. Le modèle sera dynamique et demeure perfectible dans le temps. Il a cependant besoin pour survivre de l'appui des différentes communautés ethniques concernées de même que de l'appui des différents intervenants du milieu de Saint-Léonard et des environs immédiats.


## L'Unesco, le Tiers-Monde et l'économie mondiale

*Daniel A. Holly*
*professeur de science politique à*
*l'Université du Québec à Montréal*

Y a-t-il un rapport des pratiques de l'Unesco avec les procès d'accumulation du capital ? L'analyse des activités de l'Unesco dans le Tiers-Monde montre que son action est indissociable du mouvement de mise en valeur internationale. Les objectifs poursuivis au nom du développement économique — formation de la force de travail, installation d'une infrastructure minimale de formation de cette force de travail — répondent aux nécessités d'une mise en valeur du capital de plus en plus internationale. Ainsi, la stratégie de développement proposée aux pays du Tiers-Monde — politique de la science axée sur l'éducation scientifique, utilisation de la science et de la technologie dans le procès de production, recours au capital international — concerne, en dernière analyse, l'extorsion de la plus-value, comme objet propre du capital et aboutit à la consolidation de l'emprise du capitalisme dans le monde, donc à la reproduction des rapports de domination.

1981, 176 p. (15 × 22.5), 17 tabl., 2 annexes, broché.
(2-7606-0525-2) **19,95 $**
Distribution en Europe : Institut universitaire des hautes études supérieures de Genève.
Distribution au Canada: Presses de l'Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. A. Montréal, Québec, Canada, H3C 3L7


**Livre reçu**

*Anthologie du roman haïtien, Tome II, 1946-1967,*
Rey Glislaine

Les Éditions du Soleil, Port-au-Prince, Haïti, avril 1982.


## Publications du Collectif Paroles

1 — Charles Manigat, Claude Moïse, Émile Ollivier, *Haïti, Quel développement ?* 6,50 $
2 — Kethly Millet, *Les Paysans haïtiens et l'occupation américaine (1915-1930)* 6,50 $
3 — Frantz Lofficial, *Créole/Français : une fausse querelle ?* 8,00 $
4 — Max Manigat, *Haïtiana 1971-1975,* (bibliographie haïtienne 4,00 $
5 — Yves Déjean, *Comment écrire le créole d'Haïti,* 15,00 $

Ces publications sont actuellement disponibles. On peut se les procurer en expédiant un chèque au nom du *Collectif Paroles*, C.P. 6, Station Outremont, Montréal, Qué., Canada H2V 4M6.


CIDIHCA

**LECTURE**

# *Les multinationales : impitoyables courtières de la technologie occidentale*

par Pierre A. Simon

De conférences en rapports et de rapports en études, il se développe au sein même des pays industrialisés un nouveau discours sur les rapports Nord/Sud qu'il n'est pas sans intérêt de suivre.

*LA PRÉSENCE DES SOCIÉTÉS CANADIENNES DANS LE TIERS-MONDE, INVESTISSEMENTS DIRECTS ET DIFFUSION DE LA TECHNOLOGIE*
Centre d'édition du gouvernement du Canada

Si en effet ce discours, dans sa partie dominante — celle que certains gouvernements ont aujourd'hui fait leur — se contente de préconiser une nouvelle division internationale du travail qui accorderait une place plus grande au Tiers-Monde dans la transformation des produits (selon la théorie déjà bien connue des avantages comparatifs) toujours dans l'intérêt bien compris des pays industrialisés et du commerce international, certaines voix s'élèvent de nos jours, abandonnant l'optique économiste pour poser la question dans une perspective plus sociale, dans l'intérêt réel des différentes sociétés qui peuplent cette planète. Phénomène d'induction ou simple concomitance, ce courant de pensée au Nord donnerait donc la main à certaines sensibilités anti-développementistes du Tiers-Monde qui — sans être opposées à l'idée des échanges internationaux — estiment que ce qui importe avant tout c'est la satisfaction effective en biens essentiels des besoins de tous les individus qui composent ces diverses sociétés. C'est, je crois, la perspective dans laquelle s'inscrit l'étude préparée pour le Conseil économique du Canada, par Steven W. Langdon.

Ce mince cahier ne devrait pas retenir l'attention seulement à cause de sa provenance — issu d'un pays du Nord et commandé par un organisme étatique dont le rôle, théorique tout au moins, est d'influencer la politique économique d'un pays — mais bien aussi, mais bien surtout, parce que l'étude en question se situe au-delà des adhésions et des rejets globaux auxquels une certaine littérature nous a habitués. C'est une lecture obligatoire pour les militants et intellectuels du Tiers-Monde sur qui repose la responsabilité sinon de choisir, du moins de définir les termes pratiques de la véritable alternative au sous-développement.

Le cadre d'analyse que l'auteur propose pour évaluer les effets de l'internationalisation des entreprises sur les économies sous-développées mérite qu'on s'y arrête. D'éclairants éléments de micro-analyse intelligemment intégrés dans son étude en font un outil d'une grande souplesse. Peu d'interstices sont laissés sans traitement. Langdon, abandonnant résolument les sentiers battus, refuse d'évaluer une activité économique à partir de ses stricts effets sur l'accumulation du capital ou le revenu per capita. Il propose plutôt de suivre tout au long la réaction en chaîne qu'une activité économique — en l'occurence celle des multinationales — de plus en plus présentes dans le Tiers-Monde — peut déclencher dans une économie sous-développée. Comment notamment cette initiative influence certaines variables économiques comme, bien sûr, l'accumulation du capital mais aussi le choix des technologies de production, la structure de la commercialisation des biens destinés à l'exportation qui à leur tour vont agir sur les mécanismes — comme les effets d'entraînement industriels — l'acquisition des connaissances technologiques, les transferts de ressources — qui en fin de compte aboutissent à certaines expressions véritables d'un processus de développement : accès général aux biens essentiels, plus grande égalité économique et sociale.

En outre, et c'est loin d'être une des moindres qualités de son travail, les réalités économiques des pays d'origine des multinationales et celles des pays hôtes sont observées d'un même regard. Ce coup d'oeil dédoublé est important, il permet entre autres choses de faire la distinction entre les intérêts propres des multinationales et ceux des sociétés d'où viennent ces compagnies, ce qui pourrait se révéler d'un intérêt capital dans une perspective de lutte prolétarienne commune centre/périphérie. Toutefois je suis contraint ici de ne considérer que les effets des investissements directs des multinationales dans les pays sous-développés hôtes.

## Effets sur l'accumulation du capital et la balance des paiements

L'analyse de Langdon sur ce sujet remet en question ce qui a toujours été l'un des postulats les plus solides de l'économie politique traditionnelle — tant au Nord qu'au Sud — à savoir que l'apport de technologie des multina-

CIDIHCA

tionales aux sociétés sous-développées favorise une utilisation plus productive des facteurs existants et par conséquent donne un apport positif à la balance des paiements. Il se réfère dans son analyse tant à des éléments de gestion des entreprises qu'à des questions touchant l'économie nationale.

Pour lui, au niveau de l'entreprise, il n'est pas du tout certain que la supériorité technologique des entreprises transnationales arrive toujours à tirer le meilleur parti possible des facteurs locaux de production. Il donne l'exemple des mines de diamant du Sierra Leone où deux méthodes d'extraction ont été comparées, l'une utilisant un seau et une pelle, l'autre utilisant les méthodes hautement automatisées des géants transnationaux. Il s'est avéré que l'unité de production recueillie selon la méthode locale rapportait nettement plus à l'économie locale. Il convient en effet de souligner dans le cas de l'unité produite selon le procédé ultra-sophistiqué que :
— le matériel importé est infiniment plus important ;
— les profits remis à la société-mère sont plus élevés ;
— l'amortissement en capital varie presque de zéro à l'infini quand on passe de l'entreprise utilisant la méthode locale à celle qui fait appel à la technologie la plus moderne ;
— la valeur ajoutée au niveau local est dans un rapport du double au simple quand on compare la méthode du seau et de la pelle à celle utilisée par les multinationales.

Il faut ajouter à tout cela le jeu du mécanisme de la détermination des prix à l'intérieur de l'entreprise multinationale. Celle-ci peut en effet, à cause précisément de son caractère transnational, être importatrice et exportatrice. Elle peut donc exporter vers sa maison-mère à bas prix pour diminuer ses profits déclarés et importer à prix fort de celle-ci pour gonfler ses frais de production. Cependant ce jeu de la détermination à peu près discrétionnaire des prix à l'intérieur de l'entreprise multinationale ne produit pas seulement des effets au niveau de la comptabilité de ces entreprises, la balance des paiements du pays hôte est directement concernée. Ce qui amène au second niveau envisagé plus haut, celui de l'économie nationale des pays sous-développés.

Ce détournement fiscal auquel peut donner lieu ce jeu de cache-cache international au sein même d'une entreprise est considérable. Vaitsos [1], cité par Langdon, a pu démontrer que les prix du matériel importé excédait considérablement les prix du marché international pour quatre secteurs analysés : les produits pharmaceutiques, 155 % supérieurs ; l'industrie du caoutchouc, 40 % ; les produits chimiques, 25 % ; 16 % à 60 % pour l'électronique. En outre, il ne faut pas oublier que les barrières douanières dressées par les gouvernements des pays hôtes pour protéger certaines entreprises de substitution aux importations ont quelquefois un effet négatif net sur le revenu des particuliers. « La politique d'industrialisation par substitution des importations a généralement pour revers un déficit chronique et important de la balance des paiements », affirme Yirman Dogan [2].

*« En 1979, ajoute-t-il, les produits intermédiaires (semi-finis ou intrants qui vont servir à la fabrication d'autres produits) représentant plus de 60 % (2,8 milliards de dollars) du total des importations [de la Turquie] et le déficit s'était accru de 21 % par rapport à l'année précédente... »*

« En Turquie, comme en tant d'autres pays du Tiers-Monde, après la Corée du Sud, le Brésil et le Chili, le modèle veut que l'on fabrique désormais davantage de produits exportables. »

Enfin, à l'inverse, les produits des multinationales dans les pays sous-développés hôtes sont élevés. L'auteur a pu calculer que, pour une même somme investie, la rentabilité après impôt était de 22 % chez les filiales du Tiers-Monde et de 8 % dans la maison-mère.

## Effets sur l'emploi

La technologie constituant un des atouts premiers des multinationales dans leur stratégie de pénétration du Tiers-Monde, il est normal que le pourcentage d'investissement en capital soit plus important que dans les entreprises locales engagées dans le même domaine. C'est donc dire que l'effet sur l'emploi est moindre. La démonstration est fournie par une étude faite sur la fabrication de boîtes de conserve en Thaïlande où l'on pouvait retrouver trois procédés de fabrication : un manuel, un semi-automatique et un dernier automatique. La technique semi-automatique s'est révélée la plus créatrice d'emplois et la plus rentable sur le plan économique, notamment en termes de coûts de production par unité. Toutefois le choix « capitalistique » dans la stratégie de production des multinationales ne s'explique pas toujours, comme on serait tenté de le croire, dans une perspective de luttes anti-syndicales mais simplement par des bénéfices à réaliser à l'intérieur de l'entreprise internationale. Pour une multitude de raisons, notamment la possibilité :
— d'approvisionner en machines et pièces que la multinationale a elle-même fabriquées dans l'une ou l'autre de ses nombreuses installations éparpillées à travers le monde ;
— de muter ou d'interchanger des cadres ;
— de téléguider une réparation à partir d'un siège social ;
— de faire des comparaisons opérationnelles entre filiales ;
— de transférer la technologie de la maison-mère ;
— de conserver l'identité des produits en vue de protéger une réputation de qualité.

En outre l'entreprise multinationale, par le transfert de technologie à la consommation incite, à force de publicité, les fabricants à délaisser leurs techniques de production en faveur des techniques de fabrication brevetées en provenance de l'étranger dont la mécanisation réduit encore le nombre d'emplois. Bref, si l'on considère que les multinationales ont payé des coûts d'élaboration très élevés pour ces technologies et s'attendent à des retombées monopolistiques appréciables, il serait étonnant que le développement économique visant la création d'un grand nombre d'emplois soit l'objectif fixé.

## Effets d'entraînement

Il s'agit essentiellement ici de comparer l'influence des entreprises étrangères et celle des entreprises nationales sur la structure des approvisionnements. On sait que dans une économie nationale ou régionale plus ou moins intégrée et évoluée, le fonctionnement d'une industrie appelle la naissance d'autres industries pour alimenter la première. Une entreprise de fabrication d'auto par exemple peut faire naître à côté notamment des entreprises de fabrication de verre, de préparation de cuir ou de fabrication de cuirette, etc.

Et bien toutes les études citées par l'auteur sont unanimes : les entreprises

CIDIHCA

étrangères déclenchent des effets d'entraînement moins grands que les entreprises locales du même genre. Les raisons sont très compréhensibles. Certaines de ces sociétés multinationales interdisent explicitement l'utilisation de composantes locales dans la fabrication de leurs produits. Ces pratiques sont apparemment courantes. Une étude menée par Vaitsos en Bolivie, en Colombie, en Équateur et au Pérou, montre que les deux tiers des contrats concernant la vente de techniques comportaient de pareilles clauses. D'autres recherches faites à Trinidad, en Éthiopie et au Sri Lanka amènent les mêmes constatations.

Mais au-delà de ces restrictions institutionnelles, le fait que les technologies utilisées par les multinationales aient été développées dans les pays du centre explique la tendance à importer de ces pays les « produits intermédiaires uniformisés ». Une entreprise de textile au Kenya importait de 65 % à 95 % de ses matières premières tandis que les entreprises locales travaillant le coton achetaient de 75 % à 85 % du marché local.

L'entreprise multinationale tend ainsi à constituer, à ce niveau-là également, une enclave dans les économies sous-développées.

## Effets sur l'acquisition de connaissances et l'esprit d'initiative

En ce qui concerne l'acquisition des connaissances les influences de la multinationale sur les potentialités locales ne s'avèrent pas aussi larges et aussi automatiques qu'on pourrait le croire et que certains le prétendent. Tout d'abord il convient de faire réaliser qu'à cause même de la nature d'une multinationale certaines fonctions de gestion, d'administration et surtout de mise au point technologique au niveau de la fabrication ou de la commercialisation sont polarisées au siège social de la compagnie. De telles sorte qu'il ne reste aux filiales que des fonctions d'exécution et encore, celles-ci sont-elles téléguidées à partir du centre.

Ensuite il faut signaler que même sur place, beaucoup d'entreprises étrangères ont tendance à ne faire appel qu'à des employés étrangers pour des postes qui réclament des connaissances technologiques plus ou moins complexes. En Zambie par exemple, la société Anglo-American a essayé, malgré une participation majoritaire de l'État, de contrôler le secteur du cuivre à travers sa politique d'emploi.

On peut être tout aussi réservé en ce qui concerne l'esprit d'entreprise. L'initiative entrepreneuriale se trouve matériellement handicapée par le manque de propension — signalée plus haut — de l'entreprise multinationale à s'approvisionner en produits locaux. C'est comme s'il s'agissait de mondes coupés.

En outre, non seulement les entreprises étrangères n'accordent pas de sous-contrats aux entreprises locales mais elles les font mourir. Au Kenya par exemple la multinationale de la chaussure a amené les producteurs africains à se limiter à la réparation. Le cas du Mexique où les multinationales font appel à des entreprises locales d'ingénieurs-conseil n'est que l'exception qui confirme la règle. On sait de toutes façons que ce dernier pays a toujours fait preuve d'une relative fermeté dans la réglementation des activités des entreprises étrangères sur son sol.

Quand, enfin, les producteurs locaux au bord de la faillite consentent à faire appel à la technologie étrangère sous forme de licence, cette pratique diminue leur capacité d'élaborer dans le futur de nouveaux produits. Ce qui rejoint d'ailleurs le vieux problème de la mise en contact de deux sociétés parvenues à des stades technologiques différents. On sait dans ces cas que ce n'est pas seulement l'embryon d'industrie manufacturière locale qui est frappé mais aussi tout le savoir-faire artisanal — à quelque distance qu'il puisse être par rapport aux bords de mer — qui perd de son assurance et qui est condamné à s'effacer au contact des technologies standardisées du centre. C'est la dépendance technologique, l'une des dimensions les plus aliénantes et les plus coriaces du concept global de dépendance.

## Effets sur la répartition

Il est question ici bien entendu de la répartition sociale des revenus des avantages sociaux attribuables à l'activité des filiales dans les pays hôtes. Cela se mesure essentiellement par les salaires qui atteignent les employés et les rétributions des fournisseurs de la compagnie. Il s'agit en somme de la fluidité de la circulation monétaire qui est, à n'en point douter, le point nodal de toute stratégie de développement véritable qui prend en compte non pas l'effet des investissements sur le revenu national global mais leurs retombées sur l'ensemble des individus qui composent les populations des pays sous-développés. C'est donc, en ce qui concerne le développement, la question test par excellence.

Et bien, les mêmes raisons qui — nous l'avons vu — font que ces multinationales ne sont pas de grandes pourvoyeuses d'emplois expliquent aussi leur capacité d'irradiation limitée en ce qui a trait à la circulation monétaire. Pas beaucoup d'emplois créés, donc peu d'argent à circuler. Ou en tous cas pas beaucoup de fluidités monétaires. Les revenus sont concentrés chez des groupes déjà privilégiés favorisant la consommation de luxe. L'auteur illustre ainsi le fonctionnement de cette réalité :

*« Le marché de l'automobile, par exemple, est faible dans un pays dont le revenu par habitant est de 500 dollars par année et où la répartition des revenus tend vers l'égalité, mais la situation est fort différente si la répartition est biaisée de façon à donner 2100 dollars par année à 20 % de la population et 100 dollars par année aux 80 % qui restent. »*

En ce qui concerne la rétribution des fournisseurs locaux, on pourrait reprendre les analyses utilisées pour les effets d'entraînement. On ne peut pas s'attendre à ce que les enclaves que sont les filiales des multinationales dans les pays hôtes distribuent tellement de revenus chez les petits fournisseurs locaux. Ces entreprises internationales sont en fait les principaux architectes des « économies duales » en contexte sous-développé. S'il existe des rapports entre les deux circuits économiques — en ce sens qu'on peut dire que c'est la faiblesse de l'un qui explique la présence de l'autre et qui l'entretient — les bonnes performances de l'un ne mettent pas l'autre en branle. Concrètement, les commandes en « intrants » de la multinationale sont placées pour la plupart en dehors du marché du pays hôte ou, dans le meilleur des cas, chez de grosses entreprises locales qui, pour répondre à la demande standardisée des entreprises étrangères, ont tendance à automatiser à la limite leur production.

CIDIHCA

## Que peuvent donc les pays hôtes ?

Langdon nous invite à distinguer parmi les multinationales celles qui produisent pour le marché intérieur (substitution aux importations), celles qui produisent pour le marché extérieur, les compagnies commerciales internationales et les entreprises d'extraction minière. Les considérations exprimées plus haut concernent beaucoup plus la première catégorie que les trois dernières.

En effet, au contraire de ce que l'on pense généralement, les entreprises qui produisent des biens destinés à l'extérieur peuvent avoir des effets plus notables sur l'emploi si elles transfèrent dans le pays hôte la partie du processus de fabrication où la main-d'oeuvre est dominante. Elles ont certainement des effets de concurrence moins négatifs sur les entrepreneurs locaux. De même, l'impact sur la balance des paiements et le revenu national risque d'être plus positif à cause des revenus en devises étrangères que ce genre d'activité permet de réaliser.

Cependant, les entreprises qui produisent pour l'exportation sont encore moins capables que les multinationales tournées vers le marché intérieur d'engendrer des effets d'entraînement. Leur pouvoir de négociation par rapport aux pays hôtes est toutefois renforcé du fait même qu'elles constituent dans la plupart des cas le canal obligé de commercialisation pour les produits fabriqués ou assemblés. En outre, même si ces entreprises créent de l'emploi, la maigreur des salaires généralement servis limite de beaucoup les effets de répartition qu'on pourrait en attendre. Les industries d'assemblage dans les environs immédiats de Port-au-Prince en sont un bon exemple.

Quant aux entreprises qui s'adonnent à l'extraction des ressources on se contentera de noter :

— que les effets sur le revenu global sont souvent considérables. Ces entreprises, dans certains cas, représentent la source principale de revenus pour le pays, ce qui leur donne un pouvoir de négociation considérable, accentuant ainsi la vulnérabilité ou la dépendance par rapport à l'extérieur, sauf dans le cas où les mises de fonds de la multinationale sont importantes et qu'elle fait face à un gouvernement capable et désireux de l'affronter ;

— que leur influence sur la répartition, sur l'emploi ou sur l'esprit d'entreprise est proportionnellement très faible. Elles contribuent au contraire à renforcer le pouvoir des classes dirigeantes en écrasant tout ce qui pourrait représenter une issue pour l'ensemble du pays.

Enfin, les sociétés commerciales multinationales — malgré tout le discrédit que leur vaut le monopole dont elles bénéficiaient durant la période coloniale — semblent constituer, selon l'auteur, le moindre des maux parmi ces entreprises transnationales. En effet, compte tenu du fait que leur maison-mère n'est pas engagée dans la fabrication, elles ont les mains libres pour jouer le rôle de courtières de technologies, rôle qui peut s'avérer quelques fois utiles dans le Tiers-Monde. En outre quand, sur un plan local, elles se diversifient dans la fabrication, elles ne sont liées par aucune technologie particulière et elles peuvent, comme les entreprises locales, avoir un effet sensible d'entraînement qui se répercute sur l'emploi et la répartition. De plus, ces grandes entreprises, quand elles se limitent à la fabrication et à l'importation de matériel technique plutôt que de s'engager dans le commerce de détail, peuvent jouer un rôle important de diffuseur des connaissances technologiques. Ce rôle leur est imposé par les nécessités de leur marketing. Enfin, avec leur relative facilité de contourner les barrières des pays du centre, ces entreprises, si elles sont contrôlées par un pouvoir responsable, peuvent jouer un rôle appréciable comme canal de commercialisation.

Bref, en marge des pistes académiques incontestablement stimulantes que cette étude balise, la minutie et le respect du réel qui s'en dégagent peuvent être vécus comme une invitation à actualiser une lutte qui, malgré tout, n'est pas perdue d'avance. Il nous semble aussi comprendre que si la lutte peut être gagnée, elle est quand même inégale et risquée et qu'il convient de s'armer de courage, de patience et de modestie à la manière du bûcheron qui s'attaque à un chêne plusieurs fois centenaire avec pour toute arme sa hache et un coin toujours prêt à être enfoncé. Mais l'actualisation de la lutte contre les centres de domination suppose qu'on cesse de les voirs strictement en termes de concept. Il faut aussi résolument concrétiser l'ennemi, le réifier, lui donner un nom, ne pas le perdre de vue, l'avoir bien en face de soi. Les fantômes sont trop difficiles à atteindre. Il ne faut pas non plus hésiter à découper le monstre à l'occasion pour utiliser les parties qui nous conviennent. On ne se bat pas d'abord pour des idées mais pour des hommes en chair et en os qui dînent — ou qui devraient dîner — chaque jour. Les victoires ne sont pas belles seulement si elles sont spectaculaires.

La lutte contre les multinationales devrait être un combat d'homme à homme, sans défaillance, pied à pied, chacun choisissant son vis-à-vis. Un pays sous-développé contre une multinationale. Cela suffit amplement comme ennemi, les Chiliens en savent quelque chose. Ce n'est nullement le sauve-qui-peut qui est préconisé ici, c'est plutôt à notre avis la seule façon de faire tourner cette fameuse roue de l'Histoire sans attendre qu'elle le fasse d'elle-même selon une certaine loi de pesanteur historique fonctionnant apparemment sans intervention humaine. ●

*Pierre A. Simon*

### Notes

[1] C.V. Vaitsos, *Intercountry Income Distribution and Transnational Enterprises,* Londres, 1974.

[2] *Le Monde diplomatique,* février 1981, « Produire pour l'exportation ».

CIDIHCA

POINT DE VUE

# *Alphabétiser à Montréal, en créole ?*

par Émile Ollivier

Les questions haïtiennes sont piégées. Parce que nous vivons dans une situation d'urgence qui dure depuis un quart de siècle : la chute du régime Duvalier ; parce que nous n'avons pas fini de payer notre singularité : le seul peuple (noir par surcroît) à avoir passé directement de l'esclavage à l'indépendance ; parce que nous traversons l'histoire en grimpant un calvaire : le sang, les flammes, la faim, la difficile survie ; parce que nous sommes devenus « les négriers de nous-mêmes » ; parce que nous nous heurtons contre le mur de la honte : une population en proie à une misère sans fond, difficile à contenir dans son terriroire, promenant un spectacle de cormorans déchus dans tous les mass media du monde, il est difficile d'éviter le pathos du drame haïtien pour parler d'une voix claire, comme un homme libre !

## Préambule

Toutes les questions qu'on est amené à poser sur la société haïtienne sont marquées de tabou : la question des classes sociales, la question de couleur, des pratiques symboliques, des conduites sexuelles, etc. Qu'il est difficile de prendre du champ ! L'instance de la critique semble suspendue : tant que les Duvalier n'auront point été effacés de la carte, le projet haïtien ne tolère ni restriction, ni condition. Il est soustrait à tout débat, à tout examen, à tout contrôle. Plusieurs intellectuels haïtiens se sont imposés une règle écrite : celle du bruit et de l'excitation (« Tout, Lucifer s'il le faut, pourvu que Duvalier ne soit plus là ») tandis que le silence est cultivé sur les questions de fond quand elles ne sont point occultées par une langue de bois, des formules rapides, des clichés, des slogans, autant de façons de meubler le silence. Quel deuil pour l'intelligence ! Quel risque de catastrophe au plan des tentatives même désespérées pour « débloquer la situation » ! Quel gâchis nous menace sur les terrains où nous avons encore quelque prise.

Cette réflexion me vient dans le débat actuel sur les actions d'alphabétisation des Haïtiens en milieux migratoires. Nous ne reprendons pas ici la description des faits et l'étalement des causes de ce que, par ailleurs, nous avons appelé un scandale silencieux : des milliers d'hommes et de femmes quittent leur pays et vivent en diaspora, dans les mégalopolis qui réclament un haut degré de maîtrise du code écrit, s'inscrivent, de ce fait, dans les marges du social, cumulent de bas indice de chômage, de logement, de santé et risquent d'être voués à un destin d'exclusion sociale. On n'en reparlera pas ici parce que la situation est largement connue et l'urgence d'agir est reconnue. Des actions ont été entreprises en conséquence. Elles ont déjà une histoire.

Importance et urgence des actions une fois reconnues, on peut souligner les manières de procéder qui, elles, sont controversées. Le ton est passionné, le style passionnel : chacun a son opinion, son expérience, son modèle d'intervention, sa certitude. Il n'est pas aisé de dégager des lignes claires.

À cela, nulle honte. En comparaison avec d'autres aspects du champ éducatif tels que le développement de l'enfant, l'éducation et les classes sociales, la formation et l'emploi, l'alphabétisation est un domaine neuf de pratique sociale, essentiellement une action. Ce n'est que très récemment et progressivement qu'elle devient un objet d'analyses affinées. L'histoire et le développement de l'alphabétisation ont été surtout marqués par des hommes d'action et non par un groupe de théoriciens. Pour l'exemple, on peut citer le cas de Paulo Freire dont la contribution à la littérature porte l'empreinte de son rôle et de son action déterminante dans des campagnes d'alphabétisation menées dans des contextes d'ébullition sociale. Des travaux de recherches expérimentales destinés à vérifier des hypothèses ont été rarement entrepris. Il n'est pas étonnant que dans ce domaine neuf de pratique sociale des opinions relaient des certitudes, des slogans, une production de connaissance. Cette fragilité, cette précarité de la recherche touche à plus forte raison, l'alphabétisation des migrants. Beaucoup d'aspects problématiques seraient à souligner, mais dans le débat actuel, nous ne retiendrons qu'un volet : la question de la langue en contexte migratoire, plus précisément l'alphabétisation des Haïtiens en créole à Montréal.

Ce débat est important. Il mérite d'être soutenu et amplifié. Il fait actuellement controverse dans les centres communautaires, les commissions scolaires, les centres d'orientation et de formation des immigrants et même à la Direction générale de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation. Il traverse les interventions à la fois dans la communauté et dans les instances gouvernementales.

L'occasion est belle sinon pour prendre position, du moins date car, si pour certains la question est close et la position catégorique, l'alphabétisation des Haïtiens à Montréal ne peut se faire qu'en créole, pour d'autres l'interrogation se poursuit et elle donne l'ouverture nécessaire à l'émergence de projets créateurs.

## Alphabétiser en créole

Brutale et vraie l'affirmation de Yves Déjean dès la première ligne de son livre *Comment écrire le créole d'Haïti ?* (1981) : « Le Créole ? je m'en balance ! Les créolophones, voilà mon souci » (page 9). C'est précisément, je crois, ce souci-là, ou plutôt la façon de le matérialiser dont il est question dans ce combat de la langue, car tout ceci est au coeur d'enjeux qui ont partie liée avec le passé, le présent et l'imaginaire de tout un peuple.

La question du créole, ces derniers lustres, a fait couler beaucoup de salive. En Haïti même, elle a pris de l'ampleur. Elle a dicté des gestes pratiques. Elle s'apprête à informer des politiques. Il



CIDIHCA

est normal qu'on trouve un écho tout proche de cette question en milieu migratoire et qu'elle se présente au coeur même des interventions haïtiennes en alphabétisation à Montréal. C'est de cela que parle *Alphabétiser en créole* (1981), recueil de textes publié par le ministère de l'Éducation du Québec, en collaboration avec des formateurs du *Sant Na Rivé* du *Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens à Montréal.*

Le recueil prend en compte uniquement les thèses du *Sant Na Rivé*. La position est claire, catégorique, publique, militante. Certes, elle prête flanc à la confrontation mais, à ce titre, elle est intéressante et peut faire avancer l'action et la recherche. Toutefois, on peut déplorer et il est regrettable que la Direction générale de l'éducation des adultes pesant de tout le poids du ministère de l'Éducation — car souvent le medium fait le message — ait choisi de diffuser et en quelque sorte d'officialiser *uniquement* les points de vue du *Sant Na Rivé*. Cela risque de figer une position qui n'a pas encore des assises très solides et même de forclore un débat qui s'annonçait fructueux dans la communauté haïtienne, si je m'en tiens aux retombées qui nous sont parvenues à la suite de la publication de cette revue, des articles de Molière Estinville et de Jean Prophète[1]. Il eut été fécond de bénéficier dans l'espace d'un même livre de positions sinon divergentes mais nuancées de formateurs oeuvrant au sein des réseaux réguliers d'enseignements et des institutions ethniques. Peut-être que tout ceci me frappe, parce que, dans ce dossier, j'ai une position particulière.

## Situation dans le dossier

Je ne suis pas linguiste et pour l'instant, je ne travaille pas comme alphabétiseur de première ligne. À l'Université de Montréal, j'assume une fois par année un cours sur les idéologies, les stratégies et les pratiques d'alphabétisation. Depuis plusieurs années, je suis avec intérêt la problématique de la migration haïtienne et surtout l'apparition d'une question, à mes yeux, neuve : le nécessaire maintien des liens de la communauté haïtienne à Montréal avec son milieu d'origine dans sa façon de s'approprier l'espace, le temps et la symbolique de la société québécoise.

Mon intérêt dans le dossier est double.

1. À distance du terrain, je suis impliqué dans une recherche/action, c'est-à-dire une recherche non pour initié mais fécondée par l'action permettant éventuellement de déboucher sur des propositions touchant des aspects d'ordre organisationnel, méthodologique et technique. Notre objectif de départ est de contribuer dans la mesure de nos moyens à élever le niveau d'action historique de la communauté haïtienne, son insertion, sa présence, son épanouissement, dans la société québécoise, mais si ambitieux que ce projet puisse paraître, nous nous sommes donnés comme moyen d'évaluer nos résultats et nos pratiques de recherches, sachant que celles-ci nous permettront d'approfondir nos méthodes et l'analyse des résultats obtenus nous forcera à poser de nouveaux problèmes. C'est, je crois, ce que Tourraine (1978) appelle « sociologie de l'action » ou « sociologie permanente ». En plus clair, le principe qui nous guide, sous la bannière de la recherche/action implique un va-et-vient entre la pratique pédagogique et la réflexion « rigoureuse » dans le champ qui nous concerne. Ainsi, on comprendra que loin du terrain des certitudes, espace où se meut le militant, notre démarche est celle du doute, du questionnement, de la remise en question, celle de la « testabilité », de la « falsifiabilité » (Poper, 1982). Contre l'illusion des recettes, nous postulons que la transformation d'un système de formation ne découle pas d'une application mécanique des résultats de la recherche et qu'il serait vain d'attendre de la recherche un ensemble de recettes qu'il suffirait d'appliquer. La transformation des pratiques éducatives ne suppose-t-elle pas une modification profonde des attitudes à l'égard des innovations, ressenties comme nécessaires d'une part, mais redoutées d'autre part, parce qu'elles sont des remises en cause.

2. N'étant ni responsable, ni propriétaire d'organisations communautaires, je m'intéresse à l'alphabétisation de façon générale et sur un plan concret, du lieu où j'exerce actuellement ma pratique professionnelle, à la formation de formateurs (alphabétiseurs, moniteurs, animateurs, gestionnaires, techniciens en alphabétisation). À ce compte, je ne me situe à l'intérieur d'aucun appareil de pouvoir, que ce soit celui d'une entreprise, d'un parti ou d'une secte religieuse. Même salarié, je me considère comme un professionnel indépendant, intervenant comme ressource auprès des groupes disponibles. C'est donc dire que je me sens relativement libre pour intervenir dans ce dossier même si mes positions devaient soulever l'ire des partisans acharnés de telle ou telle autre thèse.

L'essentiel de la thèse du *Sant Na Rivé* est contenu dans le recueil *Alphabétiser en créole*. Que contient cet ouvrage ? D'abord, une double préface, une de Jean Paul Hautecoeur, du service de la recherche de la Direction générale de l'éducation des adultes et une autre de Paul Déjean responsable du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

Il faut rendre au passage hommage à Jean Paul Hautecoeur d'avoir contribué à mettre à l'ordre du jour, le dossier de l'alphabétisation au Québec, de l'avoir fait avancer, prendre corps et chair. Ce texte sur l'expérience d'alphabétisation des Haïtiens rédigée avec un bonheur d'écrire, véhicule un immense respect pour le peuple haïtien, mais en endossant unilatéralement et une fois pour toutes les positions du Centre Na Rivé, il porte un coup mortel au débat, et risque d'obstruer toute possibilité d'échange de point de vue.

Dans la deuxième préface, Paul Déjean rappelle, à juste titre, que le Bureau de la communauté chrétienne, « organisme communautaire à but non lucratif et non confessionnel, a toujours affirmé sa détermination de se mettre au service des membres les moins favorisés de la communauté haïtienne ». « Si jamais, ajoute-t-il, cette préoccupation fondamentale venait à disparaître, il ne resterait qu'à dresser l'acte de décès du Bureau » (page 27).

La préface présente un bref historique de l'action d'alphabétisation. Les dates sont connues. C'est en octobre 1973 qu'il fut mis sur pied des cours destinés aux travailleurs haïtiens qui n'avaient pas eu, en Haïti, la possibilité de passer par l'école ou d'y demeurer un temps suffisant. Ces cours s'appelaient d'abord « Cours de perfectionnement du français ». Ils ont eu lieu dans l'atmosphère de la campagne antidéportation (Déjean, 1976). À cette époque, le Bureau de la communauté offrait également quelques cours d'anglais. Selon Paul Déjean, à cette époque, il ne s'agissait pas d'alphabétisation à proprement parler. L'expérience ne débutera véritablement qu'en 1978 pour aboutir en 1980, à la création du *Sant Na Rivé*.

Deux questions restent sans réponse dans la préface de Paul Déjean. La première porte sur l'argument que les apprenants piétinent dans les cours de français, argument qui justifie le recours


CIDIHCA

et le choix du créole comme langue d'alphabétisation à Montréal. Mais a-t-on fait véritablement une évaluation de l'expérience de l'apprentissage du français par les travailleurs haïtiens ? Le piétinement est-il dû uniquement à la langue d'enseignement ? N'y aurait-il pas lieu de tenir compte d'un certain nombre d'autres variables : format pédagogique, personnel d'encadrement, climat de travail, motivation des apprenants. Faire reposer l'échec uniquement sur la langue me paraît être un raccourci qui ne permet pas de prendre toute la mesure des difficultés d'apprentissage rencontrées par les apprenants.

La deuxième question tourne autour de la distinction que l'on fait ici entre les cours de perfectionnement du français et l'alphabétisation en créole. Tout se passe comme si dans le cas des Haïtiens en diaspora, il ne peut y avoir d'alphabétisation qu'en créole et toute initiation au code écrit dans une autre langue ne mérite pas le nom d'alphabétisation. Il y a là une distinction qui me semble artificielle et qui ne répond pas, à mon sens, à l'acceptation courante du terme. Celle-ci met l'accent davantage sur l'enseignement de l'écriture et de la lecture, d'abord, avant d'être le fait du choix de telle ou telle autre langue.

Il est vrai que le terme « alphabétisation » charrie une certaine ambiguité. Il est cependant si bien implanté qu'il serait laborieux de vouloir installer une nouvelle dénomination. « Alphabétiser », en effet au sens propre du terme, c'est *faire accéder à un code de transcription de la parole*, un code second donc, qui dans certains cas, comme par exemple quelques langues d'Afrique Noire, reste à élaborer. Jusqu'à une date très récente, le terme était réservé aux pays en voie de développement qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes mais n'était pas utilisé dans les pays développés pour décrire les activités d'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les écoles primaires.

Avec l'arrivée massive des travailleurs migrants dans les places fortes de l'industrialisation, la situation est nécessairement différente. Le terme « alphabétisation » recouvrira tantôt, dans le cas des analphabètes complets l'initiation à ce transcodage (oral/écrit) mais à cela près — et c'est une différence fondamentale — que cette initiation se fait en règle générale dans une langue autre que la langue maternelle du travailleur, dans une langue qu'il ne domine pas ou mal à l'oral de telle sorte qu'il doit à la fois acquérir les formes orales et les formes écrites transcodées. Tantôt le vocable alphabétisation sera élargi jusqu'à l'enseignement d'une seconde langue — orale et écrite — à des travailleurs déjà alphabétisés dans leur langue d'origine — comme le souligne Denise François (1976) : « Entre deux pôles, on peut établir les degrés les plus divers tels ceux, par exemple qui distinguent les travailleurs alphabétisés en caractères romains ou non, alphabétisés dans leur pays en formation initiale scolaire ou en cours pour adultes... Dans tous les cas, la difficulté est accrue par une situation de bilinguisme qui, notamment dans le cas des travailleurs immigrés, est caractérisée par une irrégularité accusée entre les idiomes maniés. »

Cette ambiguité greffée à la problématique de libération des travailleurs montre fort bien que la question n'est pas simple. On s'entend souvent dire : l'efficacité de l'alphabétisation en langue maternelle est mondialement reconnue. On s'appuie sur l'UNESCO pour avancer un tel argument. Que dit l'UNESCO ?

> *Dans tous les cas ou la* chose est possible*, l'enseignement et le matériel pédagogique doivent être dans la langue maternelle. Les adultes de même que les enfants, apprennent à lire mieux et plus rapidement dans la langue qu'ils connaissent le mieux.* Toutefois, il est parfois souhaitable ou logique d'utiliser une autre langue, par exemple, dans le cas où cette dernière représente une force politique unificatrice, ou bien dans le cas où la langue maternelle est si limitée qu'une post-alphabétisation est peu praticable voir impossible. *L'apprentissage de la lecture est cependant plus rapide lorsqu'il est réalisé d'abord dans la langue maternelle puis transposé à une seconde ou troisième langue » (UNESCO, 1982).*

Je souligne certains passages du texte pour indiquer que la « position mondialement reconnue » en l'occurence celle de l'UNESCO, est loin d'être aussi carrée qu'on veut la véhiculer et souvent on semble oublier que cette position est articulée à partir d'actions d'alphabétisation en pays d'origine et non en pays de migration. Nous reviendrons sur cette question.

Un deuxième fondement de la position de ceux qui défendent une alphabétisation en créole à Montréal tourne autour de la dichotomie créole/français ; langue dominée/langue dominante. Deux textes abordent cette question, l'un de Molière Estinville, l'autre de Francklin Midy.

1. Sous le titre *Le Sant Na Rivé : l'expérience d'alphabétisation du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal,* Molière Estinville reprend pour l'essentiel un historique de l'émigration haïtienne à Montréal, retrace le contexte d'émergence de la pratique d'alphabétisation au Centre et donne quelques renseignements sur la question de la langue. Estinville avoue lui-même que les apprenants présentent de grandes résistances à l'alphabétisation en créole. Procédant à des considérations générales sur la dichotomie français-créole aux Antilles et stigmatisant au passage les petits-bourgeois, Estinville se contente d'un plaidoyer pour l'avènement et le règne du créole — le « refus » (je dirais, de préférence la résistance) des apprenants est vu par Estinville, comme « une conséquence de la surenchère du français par une minorité lettrée qui, elle-même, entretient une attitude méprisante à l'égard du créole » (page 40).

Le texte d'Estinville dont une première version avait paru ici même, dans le *Collectif Paroles* soulève un certain nombre de questions et a fait l'objet de quelques remarques critiques de la part de Jean Prohète (cf. *Collectif Paroles*, n° 15). Nous reviendrons plus loin sur ces remarques. Personne, absolument personne ne nie qu'il faille prendre en compte non seulement la langue d'origine mais aussi toute la spécificité culturelle du migrant haïtien. Mais cette analyse fort pertinente dans le contexte haïtien voire caraïbéen est-elle encore valable terme à terme dans le cadre nord-américain ? N'y a-t-il pas « décrispation » sur le « français » dans le cadre des combats qui sont menés au Québec sur le statut et la valorisation de la langue ? Mieux ! la langue française n'a-t-elle pas cessé d'être, comme le remarquait Albert Memmi, la langue d'une nation dominante ?

2. Le texte de Franklin Midy *Le Sant Na Rivé et ses problèmes particuliers* est plus nuancé. Pour lui, le Centre Na Rivé est un centre d'initiation à la communication écrite et orale. « Pour l'analphabète haïtien au Québec, il s'agit d'un double apprentissage nécessaire et interrelié contrairement à l'analphabète québécois qui se trouve déjà dans un certain rapport de familiarité à la langue et au milieu culturel » (page 55).

À juste titre, Franklin Midy rappelle que l'analphabète haïtien n'apprend pas le créole, il le parle ; il reconnaît la nécessité d'un *double apprentissage*

CIDIHCA

pour l'analphabète haïtien au Québec : celui de la communication écrite et orale. En cela, nous sommes tout à fait d'accord avec Franklin Midy. Là où il y a problème, à notre avis, c'est qu'au moment de passer à l'action d'alphabétisation, on semble séparer ce qui était interrelié. On organise le centre en deux sections distinctes : a) la section alphabétisation basée sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en créole ; b) la section initiation à la communication linguistique et culturelle basée sur l'apprentissage du français comme langue seconde.

Nous soulignons cette façon de procéder, car là se trouve le coeur du problème. Franklin Midy lui-même, met en relief et reconnaît que le travailleur haïtien en s'inscrivant dans un centre d'alphabétisation présente une motivation poussée pour apprendre le français, car très tôt, dit-il, (et je cite) « ils font l'expérience de leurs limites comme émetteurs et récepteurs de messages codés à l'écrit et en français, à l'écoute de la radio ou devant le poste de télévision, à la recherche d'emploi ou dans l'exécution du travail, au magasin ou à l'immigration, etc. Le français est pour eux au Québec un véhicule de communication essentiel. Ils sont donc poussés à l'apprendre, et le plus vite possible » (page 61).

Cette seule citation prouve que le choix de la langue d'alphabétisation ne va pas sans problème. Argumenter à partir du mépris des petits bourgeois pour le créole, est un faux débat dans le contexte de la migration. Franklin Midy avoue lui-même que dans le choix qui est fait, on rencontre, de la part des apprenants, des résistances, on frappe des noeuds. « Quels sont, se demande-t-il, les principaux problèmes ? » Franklin Midy répond de la façon suivante :

*« Ce sont principalement :*
*1) L'apprentissage presque simultané de deux orthographes pour écrire des mots et des sons qui sont les mêmes en créole et en français. Ainsi on apprendra à écrire « twa mwa lekol » en créole et « trois mois d'école » en français. Mais comment ici éviter la confusion des deux systèmes de sons et donc le ralentissement du processus d'apprentissage de la lecture ?*
*2) L'apprentissage presque simultané des principes de l'écrit et d'une langue seconde : alphabétisation et initiation à une langue seconde dans sa forme parlée ! Mais, dans ce cas, comment mener efficacement, sans confusion, presque de front, ces deux opérations distinctes ?*
*3) L'interférence de la question idéologique des rapports de lutte entre la langue maternelle méprisée et langue dominante hypostasiée avec la question pédagogique des deux opérations presque simultanées d'apprentissage de la lecture et d'une langue seconde. Comment éviter alors le renforcement de la tendance à dévaloriser la langue maternelle et de la tendance à voir dans la langue dominante un bien culturel essentiel dont la possession ennoblit, distingue ou donne de la classe ? » (page 63).*

Les problèmes soulevés ici, sont de taille et avant de les aborder, peut-être serait-il intéressant de mettre en regard de la position de *Sant Na Rivé*, le point de vue de Jean Prophète qui en réaction au texte de Molière Estinville produit des remarques fort pertinentes.

Prophète commence par citer astucieusement Estinville qui observe qu'« en Haïti même, les domestiques et servantes dans les familles bourgeoises arrivent parfois avec beaucoup de peine à s'exprimer plus ou moins clairement, alors qu'elles ne savent ni lire, ni écrire le français ». « À plus forte raison, s'exclame Jean Prophète, en ce qui concerne l'alphabétisation au Québec, il convient de conclure que l'acquisition de la langue peut se faire dans des conditions très propices et qu'il ne s'agit plus que de l'aider à en maîtriser le code écrit. »

Fort de ces considérations, Prophète se demande si ce n'est pas fausser le problème et négliger, voire ignorer l'urgence des objectifs à atteindre que d'adopter la méthode préconisée par Estinville ; s'il y a vraiment une économie de temps à enseigner les lettres en tant que signes graphiques, en créole avant de passer au français, alors que ces signes sont identiques dans les deux langues et enfin s'il y a une économie d'efforts et de « stress » à alphabétiser ces compatriotes en créole avant de leur enseigner le français comme langue seconde, si ce n'est pas précisément maintenir cette tension que d'utiliser un intermédiaire superflu par rapport aux réalités linguistiques environnantes » (Prophète, 1982).

Je partage les inquiétudes de Jean Prophète. Mais il a tendance à régler vite les problèmes. Dans les positions exprimées par le *Sant Na Rivé*, deux aspects frappent au prime abord : 1) la coupure établie entre la lecture et l'écriture ; 2) la reprise en compte en milieu migratoire de la dichotomie existant en pays d'origine : créole/français. Cette coupure et cette reprise en compte ne vont pas sans conséquences ; on met l'accent sur l'alphabétisation en créole ; on renvoie l'apprentissage du français à plus tard, comme une langue seconde.

Même si pour des raisons strictement méthodologiques, il convient de distinguer l'écriture de la lecture, il ne faut surtout pas oublier qu'il s'agit là, de deux moments d'un même processus, celui de la communication. Mieux, écrire est le moment du processus éducatif où l'apprenant est le plus actif parce qu'il produit. En séparant la lecture de l'écriture, ne risque-t-on pas de reprendre le schéma scolaire — remis en question à l'école même — où l'on dissocie la compréhension de la production. Lire et écrire, comme le faisait remarquer Jean Fourcambert (1976) ne sont pas des savoirs scolaires qui s'acquièrent grâce à une méthode, sorte de module fermé sur lui-même, qui entretiendrait peu de liens avec les autres aspects de la vie. Lire, écrire sont des comportements intégrés aux divers aspects de la vie et qui s'apprend avec eux. Cela peut se faire dans la mesure où il s'établit un nouvel accord entre tous les participants, enseignants et apprenants, « pour définir un projet éducatif dans lequel l'apprentissage de la lecture et de l'écriture prend, mais en relation avec tous les apprentissages, un autre développement, une autre signification, d'autres valeurs » (Foucambert, page 110). Dans cette perspective, il faut se méfier de toute tentative qui modifie un élément mais ne remet pas en question les relations des éléments entre eux et avec les autres éléments avoisinants. Il faut se garder d'isoler l'apprentissage linguistique car « si la langue est le principal outil de communication, elle n'est pas le seul outil opératoire dont l'acquisition est nécessaire... »

Les intervenants des centres d'alphabétisation le déclarent eux-mêmes : la motivation première des apprenants, c'est d'apprendre le français. Et en cela, ils ne sont pas différents du Chinois, du Portugais, du Sicilien qui, se présentant sur le marché de la main-d'oeuvre à Montréal, ont « besoin » du français et dans on contexte d'immersion linguistique finissent tant que bien que mal par se débrouiller.

L'immigrant n'est pas un voyageur sans bagage. On conçoit sans peine qu'il se retrouve dans un lieu communautaire qui, entre autres lieux, lui donne la possibilité de maintenir des liens avec la communauté d'origine. Ce problème actuellement dans les pays d'accueil est mis à jour et on commence à en soupçonner l'importance. Il est nécessaire de maintenir les liens des

CIDIHCA

migrants avec leur culture d'origine pour une foule de raisons, variant entre l'identité culturelle des migrants jusqu'aux possibilités de réintégration en cas de retour au pays natal en passant par des raisons de vie quotidienne (loisirs, information, vie culturelle, etc.), des raisons de communication dans la cellule familiale, des raisons psychopédagogiques, voire de contact entre les cultures et les générations (François Mariet, 1980).

Il ne s'agit donc pas, à la fois, pour des raisons idéologiques, stratégiques et didactiques, de refuser le recours à la langue et à la culture d'origine, chaque fois que c'est possible, même en contexte de migration, bien que j'arrive mal à voir pourquoi il faudrait faire ânonner le créole au seul analphabète haïtien vivant dans un village de l'Abitibi. La langue a partie liée avec l'ethnicité et qui dit communauté ethnique dit nombre suffisant, communautés de valeurs, de cultures et de pensée. Dire cela, c'est entrer dans la relation complexe qui existe entre la langue, la pensée et le corps.

L'alphabétisation dans le contexte migratoire ne saurait faire l'économie d'un recours à la langue maternelle, car notre langue nous a appris « une organisation particulière de l'expérience que nous finissons par confondre avec notre expérience même du réel » (Bouton, 1974). C'est donc dire que la langue a partie liée avec le corps. Les psychanalystes en savent long là-dessus. « Farfouiller dans la langue, disait une ouvrière agricole en Guadeloupe, c'est faire bander le corps. » À ce sujet, l'article de Giesler (1980) est riche d'enseignement. Alphabétiser, c'est redresser le corps ; c'est passer « du cadavre au corps ». Les racines de la question de la langue vont jusqu'aux profondeurs abyssales de l'unité du « moi ».

J'en ai assez dit pour essayer de ramasser mes idées. Je reconnais dans l'alphabétisation en contexte migratoire nord-américain l'importance d'un recours à la langue maternelle ; car celle-ci fait partie intégrante de l'organisation du moi et du « vécu expérimental » du migrant. Mais je n'en parle que comme d'un recours et je ne crois pas qu'il faille confondre alphabétisation et initiation à la lecture et à l'écriture en langue maternelle. J'affirme que dans le contexte nord-américain, les apprenants font l'expérience-limite de la frustration non seulement parce qu'ils sont placés et contraints de vivre dans un corset de conditions économico-socio-culturelles difficiles mais aussi parce que sur un plan spécifique, la non maîtrise de la langue de la société d'accueil représentait pour eux un obstacle à la communication et à la production de signification sociale. Cette situation de frustration déclenche chez le travailleur migrant un ensemble complexe de motivations, de besoins, de volonté de savoir et de savoir-faire.

La tâche des intervenants dans la sphère qui les concerne est de proposer un ensemble de réponses non mutilantes à cette situation et à ces motivations. En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, il ne peut y avoir de « ligne juste ». Il est possible de concevoir dans l'espace éducatif une pluralité de styles et de modes d'intervention qui prennent en compte à la fois, sur le plan des objectifs, des activités d'apprentissage et de leur évaluation, le vécu de l'immigrant dans le pays d'origine, dans la trajectoire de la migration et dans le pays d'accueil. Je suis persuadé que cela peut se faire en trouvant des raccourcis qui ne méconnaissent pas le statut précaire de l'immigrant en période d'insertion. Une année de classe créole à Montréal me paraît long, désespérément long comme condition d'entrée dans la langue française. Au passage, je dirais que celle-ci, au Québec, ne joue pas le pouvoir d'aliénation des mythes de l'ordre français et qu'elle se présente, dans un contexte de décrispation, comme un outil pour transiger avec le réel social et historique. En deçà de cette affirmation, cette question relève de la problématique générale qui met en rapport les comportements linguistiques et les classes sociales. Il n'y a pas que les immigrés qui soient étrangers sociolinguistiquement. Je dirais pour terminer que cette tâche n'appelle pas un lieu privilégié pour des formateurs en aventure de connaissance et que cette intervention peut se dérouler aussi bien dans un centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI), un centre ethnique, une cuisine de participant et une classe de polyvalente.

Je fais un grand rêve : le jour où les *apprentis* deviendront maîtres. À ce sujet, les formateurs du *Sant Na Rivé* penchent vers le refus de l'attribut d'analphabètes collé aux apprenants des classes d'alphabétisation. Lui est substituée, la notion d'« apprenti(e) ». Sa connotation est plus heureuse, comme le dit Hautecoeur, puisqu'elle fait en même temps référence au rapport artisanal de l'apprentissage, à la tradition orale et pratique de transmission du savoir. Je fais un grand rêve : le jour où les apprentis maîtriseront non seulement l'écriture de leur langue maternelle mais également le parler et l'écrit de plusieurs autres langues. Cela me semble un objectif à ne pas perdre de vue dans un monde qui tend à devenir un « village global » où les hommes ressemblent à des « millions d'anges dansant sur la tête d'une épingle ». L'alphabétisation charrie, en creux, ce rêve dans la mesure où elle permet à l'apprenant de se redresser, d'éviter le froc d'une conscience d'emprunt pour s'ouvrir aux différentes dimensions de la solidarité universelle. ●

*Émile Ollivier*
*Juillet 82*

## Notes

[1] Au passage, soulignons que Jean Prophète existe et qu'il ne s'agit pas d'un pseudonyme sous lequel se serait retranché un membre du Collectif, pour prendre position sur cette question.

## Bibliographie


Bouton, Charles P., *L'Acquisition d'une langue étrangère,* Klinsieck, Paris, 1974

Déjean, Paul, *Les Haïtiens au Québec,* P.U.Q., Montréal, 1976.

Déjean, Yves, *Comment écrire le créole d'Haïti,* Collectif Paroles, Montréal, 1981.

Fourcambert, Jean, *La Manière d'être lecteur,* O.C.D.L./SERMAP, Paris, 1976.

François, Denise, « Réflexions sur la formation des moniteurs d'alphabétisation des travailleurs immigrés », dans *Langue Française,* n° 29, Paris, 1976.

Giesler, Dany Bebel, « Corps, langue, politique », dans *Actes de la recherche en science sociales,* n° 32/33, avril/juin 1980.

Mariet, François, *Le Maintien des liens des migrants avec la culture du pays d'origine,* Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1980.

Popper, Karl, *La Quête inachevée,* Calman-Lévy, Paris, 1972.

Prophète, Jean, « En marge du dossier de l'alphabétisation des immigrants haïtiens à Montréal », *Collectif Paroles,* n° 15, Montréal, 1982.

Sant Na Rivé, *Alphabétiser en Créole,* D.G.E.A., Gouvernement du Québec, Québec, 1982.

Tourraine, Alain, *La Voix et le regard,* Seuil, Paris, 1978.

UNESCO, *Le Monde de l'alphabétisation (Politiques, recherches et action),* Paris, 1982, page 6.


CIDIHCA

# Violation des droits de l'homme en République Dominicaine sur la personne d'un réfugié haïtien

Le 4 juin 1982, monsieur Samuel Roch Haïtien, réfugié politique en République Dominicaine depuis 1970, a été enlevé sur le marché Modelo à Santo Domingo par des inconnus. Depuis ce temps, malgré de nombreuses démarches tant de la part de sa femme (de nationalité dominicaine) que de la part du Comité de défense des droits de l'homme de Santo Domingo, les autorités de la République Dominicaine déclarent ne rien savoir et affirment que Samuel Roch n'est pas détenu.

Samuel Roch était un des responsables de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes (IFOPADA), mais n'exerçait aucune activité politique en République Dominicaine.

L'opinion publique en République Dominicaine a été mobilisée et des articles ont paru dans la presse.

Les amis de Samuel Roch ayant effectué eux-mêmes des enquêtes sérieuses ont pu savoir *qu'il avait été d'abord emprisonné à Port-au-Prince, puis ramené dans la prison de Dajabon en République Dominicaine.*

Ces faits qui ont pu être vérifiés, indiquent qu'il y a effectivement eu complicité entre la police de Haïti et celle de la République Dominicaine, en violation de la Convention de Genève relative aux réfugiés politiques et dont l'État dominicain est signataire.

Les amis Dominicains et Haïtiens de Samuel Roch invitent les organisations de défense des droits de l'homme et toutes les organisations démocratiques à s'adresser au gouvernement dominicain afin d'exiger sa libération immédiate.

Envoyez des télégrammes en ce sens à :

Monsieur le Président de la République
Santo Domingo
République Dominicaine

Monsieur Pena Gomez,
Secrétaire général du P.R.D.
Santo Domingo
République Dominicaine.

Ambassade de la
République Dominicaine en France
2, rue Georges Ville, 75016 Paris.

Veuillez nous informer des suites que vous voudrez bien donner à notre démarche.

Avec nos remerciements. ●

*Maurice Barth*
*Service Droits de l'Homme*

**LIVRES HAÏTIENS LIVRES HAÏTIENS LIVRES HAÏTIENS**

HAITIAN BOOK CENTRE
P.O. Box 324
Flushing, NY 11369-0324
U.S.A.

LE SPÉCIALISTE DU LIVRE HAÏTIEN
Tous les livres haïtiens anciens et récents.
Consultez-nous.

**LIVRES HAÏTIENS LIVRES HAÏTIENS LIVRES HAÏTIENS**

Dactylographie
de livres,
thèses, mémoires,
travaux de
session, etc.
Correction de
textes et épreuves.
Lecture de
manuscrits
Prix SPÉCIAUX
pour les étudiants

Ghislaine Charlier
3525, Linton, No 6
Montréal, H3S 1T1
Tél. : 731-9063

**ERRATUM**

Lire page 25 du numéro 17, avril-mai 82 :

*Les Malvinas projettent l'Amérique en dehors du champ clos du père Monroe...*

...

*Certains esprits clairvoyants ou prophétiques comme le docteur Samuel Johnson en 1771 et Summer Welles en 1948 en pressentaient déjà le danger mais peu nombreux — y compris les militaires argentins — sont ceux qui croyaient vraiment en la possibilité d'une guerre pour cet archipel perdu à l'extrême sud de l'hémisphère austral.*

CIDIHCA

ÉTUDE

# Culture et pensée dans la transformation de l'Amérique latine : Les cas de Cuba et du Nicaragua

L'objectif de cet article est d'évaluer l'influence des facteurs culturels et idéologiques dans le processus de transformation des sociétés latino-américaines

*par Gérard Pierre-Charles*

De l'analyse des cas de Cuba et du Nicaragua se dégagent certaines lignes prospectives susceptibles de caractériser la place des phénomènes de culture et de pensée dans la transformation des pays du sous-continent latino-américain. Ces phénomènes seront considérés, d'une part, dans leur dimension nationale — creuset des particularités et spécificités qui confèrent leur marque propre à la transformation de chacun des pays et signalent divers projets de société ; d'autre part, dans leur dimension internationale — champ de rencontre d'influences idéologiques variées, qui convergent ou choquent avec les nécessités et projets de transformation locale.

Dans notre optitque, l'incidence de ces facteurs est liée à la spécificité des phénomènes de culture et de pensée qui se sont développés dans chacune de ces sociétés, phénomènes pouvant être appréciés en termes de valeurs culturelles, de mémoire sociale, de conscience de classe, de niveau de politisation, etc.

L'action de ces facteurs se définit selon l'évolution historique-structurelle de ces sociétés nationales et en fonction du fond commun propre à cette région dépendante, relevant du capitalisme sous-développé. Cette réalité permet — sans extrapolation outrée — de projeter les deux cas sous étude sur l'écran des perspectives de la transformation sociale du sous-continent en tant que totalité différenciée.

## L'évolution idéologique de l'Amérique latine au XX$^{e}$ siècle

L'évolution des pays de l'Amérique latine au XX$^{e}$ siècle dans leur marche inégale et diachronique vers le développement économique et le progrès est marquée par des phases différenciées dans la formation et la circulation des courants de culture et de pensée.

### *a) Libéralisme et modernisme*

Une première étape qui s'étend jusqu'à la grande crise de 1929 est caractérisée, dans les pays de plus grand développement relatif, par l'accès au modernisme, l'industrialisation et l'urbanisation. Cette étape prolonge la période antérieure où le capitalisme s'est imposé comme mode de production dominant qui suscite un embryon d'industrialisation et entraîne une étroite articulation de ces pays au marché mondial. Cette étape se retrouve dans des pays comme l'Uruguay, l'Argentine, le Chili, le Mexique, le Brésil et Cuba, et se manifeste par l'intensité des flux de capitaux étrangers, la croissance de l'économie agroexportatrice, la création d'une infrastructure de développement industriel et urbain, l'accès aux moyens massifs de communication, de promotion de l'éducation publique et d'imitation des modèles de culture de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

La croissante différenciation de la bourgeoisie comme force hégémonique au sein du bloc oligarchique se traduit sur le plan socio-politique par l'avènement de l'État bourgeois dans ses diverses modalités : révolutionnaire au Mexique, populiste au Brésil, autoritaire au Vénézuéla, libéral en Uruguay. Ce processus n'acquiert pas partout le même rythme et la même intensité. Dans les sociétés de moindre développement, il s'agit d'une ligne tendancielle : les mouvements d'industrialisation, d'urbanisation et de modernisation n'arrivent pas à secouer les structures de l'ordre oligarchique ainsi que des rapports précapitalistes de production et de vie sociale.

Diverses expressions culturelles et idéologiques accompagnent ces pro-

CIDIHCA

cessus de transformation et les stimulent. Elles se dégagent de la pensée libérale et positiviste, sortie victorieuse, à la fin du XIX[e] siècle, d'une lutte acharnée contre le conservatisme. Elles s'alimentent dans tous les domaines aux courants philosophiques, scientifiques esthétiques et littéraires venus principalement d'Europe et, de façon croissante, des États-Unis. Elles sont donc partie intégrante de l'expansion de l'impérialisme à l'échelle mondiale. Ces courants de pensée et de culture constituent le fruit du processus de formation et consolidation du capitalisme dépendant.

La classe ouvrière entre en scène avec des revendications non seulement économiques et sociales, mais aussi avec un discours politique et idéologique qui influe peu sur la dynamique du pouvoir. En fait, l'idéologie ouvrière, la culture paysanne, les expressions populaires sont reléguées à des niveaux marginaux où elles ne participent pas, peu ou prou, au processus de croissance et de modernisation.

### b) Néolibéralisme et nationalisme

Une deuxième étape commence avec la crise du capitalisme mondial et s'étend jusqu'à la révolution cubaine. Elle est secouée de fortes contradictions entre l'apparente croissance économique et l'aggravation des conditions d'existence des masses. Le capitalisme, à son stade monopoliste, a atteint — sous influence du capital financier international et des conditions générales du marché mondial — un dynamisme évident.

C'est le moment où commence l'intervention de l'État dans la vie économique, ce qui donne lieu à de grands débats politiques et académiques. La nationalisation du pétrole au Mexique (1938), l'implantation de secteurs publics contrôlant le secteur énergétique, l'acier au Brésil et en Argentine, la politique de substitution des importations, etc., autant de mesures qui expriment une nouvelle conscience bourgeoise des classes dominantes et aussi, la renégociation des statuts des pays les plus avancés du continent dans la division internationale du travail conçue par l'impérialisme.

La pensée économique est dominée par le courant *développementiste* qui s'exprime avec cohérence et efficacité. Dans la période de l'après-guerre, les doctrines de la CEPAL, exposées par Raul Prebisch, s'efforcent de définir une ligne de recherche, de réflexion et d'action économique permettant aux bourgeoisies locales d'émerger avec de plus en plus de force et d'autonomie — projet qui se révèle illusoire. En effet, totalement dominé par les capitaux étrangers, l'espace où se meuvent les bourgeoisies locales est singulièrement limité. Et le nouveau modèle mis en place, gonflé durant les années 50 par les prix élevés des produits d'exportation et les injections du capital étranger n'arrive pas à absorber les contradictions et limitations inhérentes au système.

L'infrastructre demeure faible et le latifundisme n'a pas cédé. Les marchés de consommation locale sont particulièrement étroits, entre autres, à cause des scandaleuses inégalités dans la distribution des revenus. De fait, les transformations intervenues en matière d'industrialisation — avec le développement des branches productrices de biens d'équipement — d'urbanisation accélérée, d'accès à la société de consommation ont eu un caractère sectoriel déformé et limité qui a vite conduit le modèle de développement à l'impasse.

En Amérique centrale, les Caraïbes et dans certains pays des Andes — Équateur et Bolivie — ces processus de modernisation, d'industrialisation et d'urbanisation, ont été bien moins marqués. La détérioration des vieilles structures précapitalistes n'a pas été accompagnée par la destruction des bases de la société oligarchique et par une croissance suffisamment rapide. La crise et la stagnation se sont installées bien plus vite.

Quels sont les courants de pensée et de culture qui ont émergé durant cette période historique ? Au cours de cette période, le *néo-libéralisme* s'affirme et constitue la ligne de pensée dominante, la base idéologique et technique du développementalisme officiel et aussi de la domination/dépendance. L'expériernce du développement économique de Puerto Rico, systématisée par des économistes et sociologues comme Harvey Perlof, Teodoro Moscoso, Arthur W. Lewis de l'École de Chicago, a eu une grande influence en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le drapeau du néo-libéralisme brandi par le FMI et par d'autres agences de développement des États-Unis, inspira et fixa les normes de la politique économique en Amérique latine. Les paradigmes d'industrialisation, de l'expansion du secteur externe, de la croissance du PNB sont inséparables de toute une philosophie d'exaltation du rôle providentiel des investissements étrangers et surtout américains dans la promotion du progrès et la civilisation de l'Amérique latine.

Nous avons déjà signalé les variantes du *nationalisme économique* des secteurs les plus avancés de la bourgeoisie et de l'État qui se sont exprimées à la fois comme doctrine et ligne d'action politique sous les vocables de *nationalisation, substitution d'importation, protectionisme.* Des hommes d'État divers tels que Cárdenas au Mexique, Getulio Vargas au Brésil, Juan Domingo Peron en Argentine, ont tracé un chemin qui a été repris ensuite, systématisé et « académisé » par les théories économiques de la CEPAL des années 50. Celle-ci préconisait de surcroît la formation de grands ensembles régionaux — marché commun latino-américain, marché commun de l'Amérique centrale — susceptibles de favoriser les dimensions économiques et les niveaux de rationalisation indispensables au développement capitaliste autonome.

Le nationalisme connaît aussi de multiples manifestations idéologiques et culturelles. Dans les régions où l'exportation coloniale et sociale a revêtu des formes ethno-raciales (Antilles, Andes, Mexique), le *nationalisme culturel* s'est affirmé avec vigueur. Aux Antilles surtout, ce courant, nourri par la pensée de Marcus Garvey, Jean Price-Mars, Aimé Césaire, stimula la résistance nationale au colonialisme français et anglais dont l'emprise se prolonge encore et à l'impérialisme américain qui s'étend avec de plus en plus de force. Le processus de formation des nations des Caraïbes anglophones, particulièrement riche, durant cette période, en luttes sociales et politiques, reçoit un apport considérable de toutes les expressions culturelles africaines et caraïbéennes qui constituent autant de barrières à la domination mentale coloniale, autant d'éléments d'affirmation nationale. Ces apports furent « cohésionnés » et utilisés durant les années 50 par le projet politique des élites locales qui déboucha sur l'indépendance de la Jamaïque et de Trinidad-Tobago.

Ces courants traduisent aussi les revendications de l'indigénisme et de l'indianité dans leur extrême variété — toute une idéologie de résistance et d'affirmation culturelles qui va des Mexicains Manuel Gamio et Antonio Casdo aux Péruviens Carlos Mariatégui et Haya de la Torre. Ces penseurs ont eu une influence considérable durant cette période, influence qui s'est prolongée dans deux directions diamétralement opposées.

En effet, Haya de la Torre, fondateur


CIEDHCA

de l'Aprisme[1], est devenu l'idéologue de tout un courant réformiste qui se voulait à ses débuts nationaliste et anti-impérialiste. Ensuite, il devint un ardent défenseur de l'oligarchie péruvienne et de l'impérialisme. Mariatégui, au contraire, parvint à lier le problème indigéniste avec la question agraire et la lutte des classes dans une démarche d'une telle richesse qu'il demeure aujourd'hui encore une des personnalités les plus fascinantes du marxisme latino-américain.

### *c) L'anti-impérialisme*

Le nationalisme latino-américain, dans son volet le plus authentique et populaire, a débouché sur une ligne de pensée anti-impérialiste. Cette mutation s'est étendue à l'ensemble du continent. Mais c'est surtout dans la région des Caraïbes et de l'Amérique centrale, où l'impérialisme des États-Unis a été particulièrement violent dès le début du siècle, que se sont produites ses expressions les plus nettes et vigoureuses : le Mexique, Panama, Puerto Rico, Cuba, Haïti, Nicaragua, tous des pays qui ont souffert des incursions, interventions ou occupations américaines et ont été les premiers à articuler le sentiment national avec le concept d'anti-impérialisme.

À cet égard, la pensée sociale à Cuba dès le début du siècle est vigoureuse dans sa lucidité anti-impérialiste. Toute une génération de penseurs recueillant l'héritage idéologique et patriotique de Marti, ont étudié l'impérialisme des États-Unis avec une rigueur implacable.

De Enrique José Varona à Julio Antonio Mella ou Antonio Guiteras, l'anti-impérialisme est à la fois une attitude rationelle, intellectuelle et une motivation pour l'action politique. Et bien entendu, puisque la pénétration économique du capital financier des États-Unis recouvrait le sous-continent, les concepts d'impérialisme et d'anti-impérialisme se sont intégrés à la conscience sociale au fur et à mesure que se développait la politisation des peuples de la région.

En Amérique latine, dans le contexte de la crise et sous l'influence des idées socialistes et de l'orientation de la IIIe Internationale, la pensée anti-impérialiste connaît un essor remarquable. La production académique et littéraire de caractère socio-polititque en est sensiblement marquée. De même que l'action politique des secteurs radicaux de la petite bourgeoisie et de la fraction la plus avancée de la classe ouvrière, celle qui se trouve directement aux prises avec les entrepreneurs et le capital américains. Cette réalité se concrétise dans l'expérience révolutionnaire guatémaltèque de 1944-54, qui applique la réforme agraire et nationalise les terres de la *United Fruit*, expérience en définitive nationaliste qui reflétait à la fois la conscience d'une réalité historique-régionale et le rôle de l'anti-impérialisme comme moteur de certaines réformes sociales.

### *d) La pensée marxiste*

La présence des idées marxistes se fait sentir en Amérique latine à la fin du siècle, parallèlement à l'industrialisation et à la naissance du prolétariat. Et cette force croissante des idées marxistes anime les grèves au Chili, en Uruguay, au Brésil, en Argentine et au Mexique. Elle inspire les premiers efforts d'organisation en syndicats et en partis ouvriers, socialistes et communistes ; efforts qui produisent des fruits sensibles durant les trois premières décades et notamment à la faveur de la crise mondiale. Au Chili et à Cuba, non seulement les avant-gardes ouvrières ou politiques, inspirées du marxisme, atteignent un niveau avancé d'organisation et de conscience, mais aussi leur action déborde leurs limites de classe et s'étend à l'ensemble des luttes politiques. Si bien qu'au Chili, un gouvernement socialiste s'installe en 1924 et un gouvernement de Front populaire en 1930. Tandis qu'à Cuba, la révolution de 1933 et les conflits sociaux auxquels elle donne lieu traduisent l'essor prodigieux des idées socialistes qui s'étendent à une large fraction de la petite bourgeoisie intellectuelle. Toute la dynamique organisationnelle de la lutte politique dans ces deux pays subit l'influence de l'organisation et de la conscience prolétariennes, de l'intensité et l'ampleur de la lutte des classes dans ses dimensions économique, politique, culturelle et idéologique. De la différenciation des pratiques de luttes politiques en honneur dans ces deux sociétés, de la convergence des facteurs de conscience sociale, des niveaux d'éducation politique, naît et se projette une démarche collective de *mise en question* du système économique et social qui devait déboucher sur un processus de transformation profonde et révolutionnaire, à Cuba aussi bien qu'au Chili, à une décennie de différence.

## Racines idéologiques des révolutions cubaines et nicaraguéenne

Ces révolutions se situent dans le cadre de la troisième période de l'évolution latino-américaine, où se multiplient les symptômes d'inefficacité des schémas d'organisation socio-économique et politique en place et où les luttes pour le changement social prennent un nouvel essor.

La révolution cubaine est à la fois l'expression de cette situation de crise et le symbole de la lutte des classes et de la conscience nationale et anti-impérialiste. Dans sa recherche d'un nouveau modèle de société, cette révolution s'inscrit dans une dynamique plus vaste que celle de la société nationale et latino-américaine ; dynamique du monde contemporain dominé par l'irréversible antagonisme capitalisme/socialisme.

Du même coup, l'influence des idées et de l'exemple cubains a stimulé le processus de mise en question et de transformation des sociétés latino-américaines. Les deux dernières décennies ont constitué à cet égard une période de luttes sociales extrêmement riches où les moyens les plus variés ont été utilisés en vue de la transformation révolutionaire des divers pays. Et, malgré les ressources mises en oeuvre par les forces du statu quo et qui ont culminé dans la défaite du « projet chilien » par l'implantation du fascisme et le renforcement des régimes dans l'ensemble du continent, a eu lieu la percée du Nicaragua, qui se situe dans la ligne de cette tradition de lutte et de recherche passionnée.

Il est évident qu'en plus et bien au-delà des conditions objectives communes à l'ensemble des sociétés latino-américaines, des facteurs subjectifs particuliers sont intervenus dans la genèse de ces deux révolutions.

### *a) Un héritage idéologique*

Un héritage idéologique extrêmement riche condensé dans un homme-symbole-nation. Synthèse de pensée et d'action révolutionnaire et de conduite morale : José Marti à Cuba et Auguste Sandino au Nicaragua.

Dans chacun de ces contextes, on observe la cristallisation chez un individu des valeurs idéales d'une société où se sont généralisées l'oppression et

CIDIHCA

la corruption, la révolte accumulée au coeur de chaque citoyen et l'image du héros, paradigme de conduite morale, de dignité et gage de la récupération nationale.

Marti, un des intellectuels les plus universels de l'Amérique latine, poète, essayiste, philosophe, journaliste, analyste et théoricien politique, est à la fois l'intellectuel organique de la nation cubaine et le combattant qui, fusil à la main, meurt dans les batailles de la guerre d'indépendance de sa patrie, laissant un message anti-impérialiste et humaniste d'une clarté et d'une vision peu communes.

Sandino, pour sa part, est à la fois l'ouvrier-incarnation de l'idéal du prolétariat, le guerrillero de la montagne qui mène le combat corps à corps contre les troupes d'occupation de la Marine des États-Unis, le leader révolutionnaire dont l'intuition pratique lui a permis de capter toute la signification de l'impérialisme. La figure légendaire du combattant des *Segovias* s'est intégrée à la mémoire sociale nicaraguéenne et a survécu près d'un demi-siècle à une entreprise de reniement et de parjure liée à la dictature des Somoza.

« Nous autres — disait Sandino — nous irons vers le soleil de la liberté ou vers la mort et, si nous mourons, notre cause continuera vivante. D'autres nous suivront. » Rien d'étonnant donc que Sandino, dont l'image et le message ont été entretenus religieusement par le peuple nicaraguéen, se soit converti en théoricien politique, en guide de l'insurrection antisomosiste et en bannière de lutte populaire et nationale pour la transformation de la société et la construction d'une nouvelle société.

Mais en plus du héros et de son exemple, il y a son message. Dans les deux cas, il s'agit d'un message politique et philosophique de contenu national et révolutionnaire. La production intellectuelle de Marti a été une des plus riches du continent. Publiée en 25 volumes, la bibliographie autour de l'homme et de son oeuvre prodigieuse commence à se faire jour dès le lendemain de sa disparition. Ses vers se retrouvent dans les chansons populaires, sa prose dans les textes scolaires, son discours en tête des combats politiques de chaque jour et son enseignement dans les rêves et plans de transformation sociale de plus d'une génération. Il demeure significatif que Fidel Castro ait réclamé José Marti comme « auteur intellectuel » de sa première tentative insurrectionnelle de Moncada.

L'oeuvre écrite de Sandino, pour être moins abondante n'en est pas moins importante. Elle se retrouve dans une infinité de chroniques, proclamations, entrevues et surtout dans une riche correspondance d'où se dégage l'essence de sa pensée patriotique et anti-impérialiste. Sergio Ramirez, un des principaux représentants du gouvernement nicaraguéen, fait remarquer à ce propos dans son livre *El pensamiento vivo de Sandino* :

> *On ne doit pas perdre de vue le fait que chacune des idées émises par Sandino s'appuie dans une certaine mesure sur sa lutte ; il y a une correspondance directe entre sa pensée et son action. Ce sont des textes écrits par un humble artisan, collecteur de café durant son enfance, travailleur agricole dans des fermes et des plantations, aide-mécanicien, employé des services de voirie, mineur, tourneur, vendeur de gazoline et général d'une armée populaire qui soutint de son bras armé sa vérité et son sacrifice. »*

### *b) Conscience sociale*

Quand on compare le développement des forces productives à Cuba et au Nicaragua, les différences sont frappantes : dans le cadre de son économie sucrière dépendante et monoproductrice, Cuba avait expérimenté dès le début du XX$^{e}$ siècle un degré de modernisation et de développement capitaliste assez poussé, un des plus avancés de l'Amérique latine. En témoigne l'infrastructure de Cuba capitaliste sous forme de plantations, d'usines sucrières, de voies de communication, de capacité productrice, etc.

Dans les années 20, où les États-Unis y avaient investi environ un milliard de dollars, Cuba produisait plus de 5 millions de tonnes de sucre. De tels chiffres, en plus de traduire l'ampleur numérique de la classe ouvrière, exprimait aussi le degré de pénétration du capital financier et le degré d'insertion de l'île dans le marché capitaliste mondial.

La pensée sociale cubaine a suivi ce développement des forces productives. L'éducation syndicale, l'action militante au sein du prolétariat ont eu pour objectif de transformer la classe ouvrière en une « classe pour soi », armée d'un parti combatif. En même temps, la diffusion massive des idées socialistes, à partir des années 30, et dans le cadre de la « démocratie bourgeoise », jusqu'à la dictature de Batista, atteignait la petite bourgeoisie.

Tout cela eut pour effet d'influencer et de façonner la « conscience sociale » cubaine dans le sens d'une *vision critique* du capitalisme telle que l'imposait à Cuba la domination yankee. Cette vision critique conduisit à une ouverture sur certains concepts et valeurs de justice sociale, socialisme.

Ces phénomènes de culture sociale et de pensée collective se cristallisèrent au cours de la lutte insurrectionnelle (1953-1959) contre la dictature. Ils acquirent une influence considérable dans la phase de transition du capitalisme au socialisme. Cette conscience sociale avancée, radicalisée par le discours *fidéliste*, nourrie par la résistance aux pressions américaines, devint un puissant ferment de transition sociale.

Au Nicaragua, le développement limité des forces productives, au moment de la révolution, s'exprime par la quasi-inexistence d'une industrie et la faiblesse numérique de la classe ouvrière. À ces facteurs objectifs s'ajoute l'effet de près d'un demi-siècle de despotisme. Non seulement furent réprimées les luttes politiques mais aussi la culture fut bâillonnée et bannie de même que la diffusion des idées de progrès et de transformation.

La révolution sandiniste fut ce qui permit au peuple de recouvrer la parole et la pensée critique, faisant avancer la conscience sociale en peu de temps, et de façon admirable. Aussi cette variable eut une incidence marquée sur les conditions de l'évolution de la conscience sociale. Et au centre de cette conscience, la force d'inspiration n'est pas tellement d'idéologie ouvrière, la critique du capitalisme ou la vision idéale du socialisme. Le sandinisme est la force dynamique, stimulée à un point tel par ses contradictions vis-à-vis de l'impérialisme qu'il en déboucha sur le changement qualitatif. C'est à ce niveau qu'on perçoit la place croissante du paramètre externe dans la définition des facteurs idéologiques qui interviennent aujourd'hui dans la transformation sociale.

La présence dans le monde contemporain du socialisme en tant qu'idéologie de la liberté et du progrès, l'influence des idées et de l'exemple de la révolution cubaine sont autant d'éléments externes qui ont exercé et exercent une influence considérable sur le projet de construction d'une nouvelle société au Nicaragua.

L'existence et le poids dans le monde actuel de ces influences diffuses, de la lente émergence en quelque sorte, d'une *conscience sociale historique à niveau international* mérite la plus grande attention, étant donné que ces

CIDIHCA

facteurs interviennent en toute évidence, bien qu'à un degré imprécis, difficilement saisissable, dans l'élaboration de la pensée politique et de la transformation de toute société.

Dans le cas du Nicaragua, il y a lieu d'évoquer comme prémisse de cette proposition le processus de fusion politique et militaire des diverses forces insurrectionnelles *antisomocistas* lequel conduisait les secteurs les plus divers à un certain amalgame idéologique. Se sont retrouvés inspirés par *l'antisomocisme* et fondus dans le *sandinisme* des tendances influencées sur le plan international par les libéraux américains, les défenseurs des droits de l'homme, la démocratie chrétienne, la social-démocratie, le maoisme dans sa définition ultra-radicale et le castrisme-guévarisme dans son expression originelle, et le marxisme-léninisme.

Ces divers courants de pensée popularisés par les moyens massifs de communication, expriment dans leur résultante cette *conscience sociale historique à niveau international* qui plaide en faveur d'un modèle de société plus juste. Ce facteur externe a influencé le processus révolutionnaire sandiniste dans le sens de l'humanisme, du pluralisme, du « socialisme » dans le sens le plus large du terme.

Dans le cas de la révolution cubaine, ces facteurs d'influence idéologique internationale avaient joué un rôle important, mais la conscience sociale endogène historiquement définie débouchait sur une vision plus nette du socialisme. Le poids des facteurs idéologiques externes, pour être considérable, était bien moindre. Encore qu'il faille se rappeler que dans le contexte des années 1959-1961, où s'opéra le changement qualitatif — le virage au socialisme — le socialisme comme influence idéologique et comme modèle était plus monolithique. Cependant la force numérique, l'expérience de lutte de la classe ouvrière, les traditions socialistes, l'influence du P.C., sont intervenus — de façon déterminante — dans la formulation de l'option socialiste et ont marqué l'édification de la nouvelle société.

### c) Niveau de politisation

Le niveau de politisation d'une société est en même temps un fait de culture et de pensée, intégré à la pratique des luttes socio-politiques

La Cuba pré-révolutionnaire constituait une des nations latino-américaines à haut niveau de politisation. Cette réalité découlait de raisons historiques variées, liées au développement du capitalisme, aux conditions de l'indépendance nationale de ce pays et de sa recolonisation par les États-Unis, à l'influence de Marti, maître à penser de la nation cubaine, à l'acuité de la lutte des classes, etc. L'intérêt pour les affaires publiques d'amples secteurs moyens et populaires se manifestait de façon permanente. À l'université, dans les fabriques, les cafés, les transports en commun, partout le citoyen, l'homme de la rue faisait de la politique, parlait de politique. Une tradition de « démocratie bourgeoise » relativement longue — puisqu'elle s' étend sur presque les 60 ans de la République — offrait un cadre stimulant à la pratique politique. Cadre étriqué certes, compte tenu des limitations de la « démocratie » latino-américaine, mais différent de l'ambiance oppressive existant ailleurs et qui a favorisé l'éducation du citoyen, dans les valeurs du libéralisme et de la pensée critique. Tel est pourquoi le coup d'État de Batista du 13 mars 1952 a suscité tellement l'indignation de la population. Dès lors, une fraction importante du peuple était disposée à suivre le projet anti-dictatorial de Fidel Castro et a marché avec lui dans la voie de la transformation radicale de la société.

Ce haut degré de politisation se traduit dans le caractère de masse du phénomène révolutionnaire et dans le niveau avancé de conscience révolutionnaire qui caractérise le peuple cubain.

Le phénomène de politisation au Nicaragua a parcouru un itinéraire tout à fait différent. Ici, une dictature violente de près d'un demi-siècle, usant de méthodes fascistes, était parvenue à détourner le peuple de toute participation à la politique sauf dans le sens de soutien au somocisme. Cette forme de dépolitisation atteignit la plus grande efficacité, au profit du pouvoir établi.

Le sandinisme, tant qu'il constituait le feu de la résistance et de l'espoir dans le coeur des patriotes les plus conscients, ne parvenait pas à neutraliser les effets de cette dépolitisation. Il put y parvenir comme facteur de politisation quand il se transforma en une force matérielle. L'avant-garde insurrectionnelle réussit, par son action, à politiser les masses. La jeunesse en premier lieu fut soustraite à l'idéologie de la peur et de la non-participation. Et au fur et à mesure que croissait la guerre insurrectionnelle, la politisation devint un phénomène massif. Une *politisation à chaud* qui, dans le laps de quelques mois, gagna la grande masse de la population à l'entreprise de libération. L'étape suivante, initiée à partir du pouvoir, ne reflète pas et ne s'appuie pas sur une théorie révolutionnaire aussi cohérente que fut le marxisme-léninisme à Cuba. Elle n'en demeure pas moins une expérience extrêmement riche et originale où la pensée sandiniste se combine aux idées du socialisme, dans le sens le plus large, à la hauteur du monde où nous vivons, pour construire un nouveau modèle de société.

### d) Les facteurs de culture

Certains facteurs de culture sont susceptibles d'influencer la conscience sociale, la politisation, les systèmes de valeurs morales, patriotiques et nationales. Ces facteurs se dégagent du patrimoine culturel et scientifique d'une nation, de l'éducation formelle et acquise.

Le patrimoine culturel et scientifique cubain dès le XIX$^{e}$ siècle révèle une richesse intimement liée au développement des forces productives autour de l'activité sucrière. Il est significatif à ce propos que Cuba, dans le cadre colonial, arrive à produire, dans bien des domaines, des hommes remarquables : Carlos Finley qui a découvert le virus de la fièvre jaune, José Maria Heredia, poète de dimension internationale, Enrique José Varona, philosophe qui condense la vision du monde cubain et l'incommensurable José Marti. Toutes ces valeurs contribuèrent à renforcer la nationalité cubaine, à lui donner la cohésion et la consistance dont elle avait besoin pour résister à la longue entreprise d'absorption culturelle de l'impérialisme. Durant les dernières décennies, cette capacité de création nationale se renouvelle. De Fernando Ortiz, Juan Marinelle, Ernesto Lecuona, Nicolas Guillen, Portocarero à Fidel Castro dont la « parole puissante » couvre 30 ans d'histoire cubaine et mondiale, la lignée est longue des hommes qui symbolisent ce patrimoine scientifique et culturel.

De même qu'on ne saurait ignorer l'originalité des apports de Cuba à la musique du continent, de même on ne peut passer sous silence ses contributions à l'évolution de la pensée marxiste en Amérique latine. Une polémique classique entre José Antonio Mella y Haya de la Torre sur le vrai sens de l'anti-impérialisme en Amérique latine révéla dès les années 30 l'avance théorique du marxisme cubain qui s'exprime

CIDIHCA

dans les domaines de la science politique de l'économie et de la littérature. Durant les années 40 et 50, les communistes enrichirent énormément la bibliographie marxiste latino-américaine par la traduction, l'édition et la diffusion massive des classiques.

Sur le plan de l'éducation formelle, le retard était notable : 55 % d'analphabètes. Mais le niveau de scolarité de l'île était dépassé seulement par les pays de plus grand développement relatif (Argentine, Uruguay, Chili). De là, la place considérable de la presse dans la vie politique cubaine, l'extension peu commune de la radio et surtout de la télévision, qui se transformèrent après 1959 en de puissants instruments, au service de la diffusion des idées révolutionnaires.

L'Université de la Havane était célèbre pour son dynamisme et sa combativité politique. De Julio Mella à Fidel Castro, les dirigeants étudiants devenaient des martyrs ou des héros et les jeunes universitaires, émergeant des rangs de la bourgeoisie et de la moyenne bourgeoisie, s'engageaient à fond dans le combat patriotique et démocratique. Ce n'est pas par hasard que la carrière révolutionnaire de Fidel ait commencé durant ses années d'étudiant en droit. Dès lors, son apport personnel et son rôle en tant que leader et comme phénomène politique culturel est inséparable du développement historique, de la conscience sociale et politique du peuple cubain.

Le Nicaragua pour sa part ne parvint pas à accumuler un patrimoine culturel et scientifique aussi riche que celui de Cuba. Plus d'un demi-siècle d'oppression exercée par les « marines » et ensuite par Somoza compromit dans tous les domaines l'évolution du pays. L'analphabétisme en 1979 est de l'ordre de 65 %. Dans le contexte de brimades et de persécutions des valeurs nationales, la figure du poète Ruben Dario acquiert une dimension particulière. Et la récupération du poète, de son oeuvre, de sa signification en tant que « génie national » acquiert la valeur d'une tâche patriotique. Dans la lignée de Dario, Ernesto Cardenal recueille toutes les valeurs nationales, les sublime dans un art poétique imprégné de mysticisme, message d'humanisme et d'une volonté de lutte sans limite.

Dans ce domaine, le sandinisme condense l'héritage culturel du pays et stimule dans tous les domaines la créativité populaire. L'exemple le plus frappant, qui constitue un fait politique et culturel transcendant dans la transformation de la société nicaraguéenne, en est l'incorporation de la femme à la révolution. Participation massive non seulement sur le terrain politique, dans les tâches de liaison ou dans le domaine de la logistique, mais surtout comme force combattante. Dans les actions de commando, la guerrilla, la guerre de position, les combats de rue, la participation de la femme-soldat ou commandant a constitué un apport considérable à la lutte, la victoire, et aussi une avance par rapport à toute l'expérience latino-américaine, y compris la révolution cubaine, où le rôle de la femme, pour être important, était plutôt d'appoint. Les origines culturelles d'une telle participation semblent se dégager de l'avance de la conscience populaire et aussi de la place même de la femme dans cette économie quasi de subsistance. De plus, l'oppression et la répression généralisée a frappé la femme comme mère, épouse ou soeur, ce qui a fait d'elle un agent actif de transformation sociale.

À ces disparités entre Cuba et Nicaragua, il conviendrait d'ajouter quelques éléments d'identité culturelle : en premier lieu, la communauté linguistique qui a permis le flux de l'expérience et des idées de la révolution cubaine au Nicaragua, la condition de peuples riverains, insulaires, caraïbéens, en un mot, avec tout ce que cette identité régionale véhicule de traits caractériels communs, attire l'attention à cet égard le caractère des Cubains et Nicaraguéens extrovertis et leur pragmatisme issu peut-être d'une longue influence américaine et des difficultés de la lutte pour la vie dans des univers dominés par le système des valeurs yankees.

Il faudrait évoquer aussi l'autorité morale dont sont revêtus dans le monde les peuples de Cuba et du Nicaragua et leurs leaders, produit d'une victoire gagnée de haute lutte et de la signification de ces révolutions comme entreprise de récupération morale et nationale.

Tous ces facteurs qui sont intervenus dans l'équation des forces historiques conduisant à la révolution démontrent à quel point la sphère culturelle est à la fois terrain et instrument de lutte sociale constante et de confrontations historiques, classes contre classes, nations contre impérialisme. Tous ces facteurs se retrouvent durant la phase de transition comme données devant être utilisées ou rectifiées dans le processus de transformation. Dans les deux pays, l'alphabétisation des masses a constitué une des premières campagnes nationales lancées par la révolution. Elle représente la réalisation la plus significative de la mutation sociale opérée entre le passé et le futur. Elle marque aussi une étape décisive de l'intégration des « deux cultures » qui, comme le signalait Lénine, existent au sein de toute nation bourgeoise : la culture dominante et la culture dominée. Dans les deux cas, l'alphabétisation contribue à la transmission du message et du projet politique de la révolution aux larges masses. Dès lors, la *révolution culturelle* en marche devenait « une force matérielle » intégrée à la dynamique de la transformation sociale.

## À la recherche d'une nouvelle société

Si les révolutions de Cuba et Nicaragua sont des fruits tangibles de la crise du système de domination impérialiste en Amérique latine, telle que définie dans ses structures et les réajustements des trois dernières décennies, elles sont aussi les expressions incomplètes, avortées dans l'ensemble des pays du sous-continent.

Deux ordres de phénomènes sur le plan et la pensée et de l'action historique illustrent à la fois la crise et la recherche de nouveaux schémas d'organisation politique et sociale pouvant concrétiser la transformation des nations latino-américaines. Ces faits se situant dans la période de 20 ans entre la révolution cubaine et la révolution nicaraguéenne ont une inestimable valeur historique. En effet, durant cette période, les États-Unis ont tout mis en oeuvre, sous forme de programmes et de projets sur le plan économique social, politique et militaire, pour pallier la détérioration de la situation, étouffer les expressions de mécontentement et éviter à tout prix un autre Cuba. Mais les conditions de production et de vie dans le sous-continent continuent à s'aggraver irrémédiablement et le mécontentement prend les formes les plus inattendues.

Il s'agit, en tout premier lieu, de la *pensée-action révolutionnaire* et populaire exprimée en termes de contestation violente (guerrilla, insurrection, tentatives de lutte armée) dans la plupart des 19 pays latino-américains (mis à part Costa-Rica, l'Équateur, le Honduras). Il s'agit ensuite des manifestations de la *pensée-action réformiste* exercée au niveau du pouvoir établi par des gouvernements (dont 5 d'entre eux des militaires [2]) dans le cadre de projets politiques nationalistes bourgeois ou progressistes. S'il est vrai que la contesta-

CIDIHCA

tion populaire, violemment réprimée, n'a pas manqué de laisser des semences fructueuses, c'est surtout à travers les manifestations idéologiques du réformisme au pouvoir qu'apparaissent toute la déchirure du système et les contradictions qui surgissent au sein des classes dominantes. L'incapacité du pouvoir hégémonique — oligarchie-impérialisme — de concevoir ou d'accepter de nouveaux projets de société ressort du fait que la plupart de ces dirigeants ont été victimes de coup d'État ou ont été forcés, sous des pressions diverses, à renoncer à leur programme réformiste.

Quelles sont en dehors de ces manifestations idéologiques et politiques situées au niveau de la lutte pour le pouvoir ou l'exercice du pouvoir, les expressions de la pensée critique qui véhiculent de nouveaux projets de société ?

Sans prétendre à une analyse exhaustive de ces courants intellectuels, ni vouloir les embrasser tous, dans leur variante et leur richesse, qu'il nous soit permis d'en évoquer les plus significatifs qui interviennent dans la vie sociale, politique et culturelle de l'Amérique latine, signalant ainsi le sens global du changement social.

## Les théories de la révolution latino-américaine

Elles sont de deux tendances fondamentales : a) celles qui situent le changement à moyen/long terme et le conçoivent comme le produit d'un patient travail politique d'éducation, mobilisation et organisation ; b) celles qui préconisent, à court ou moyen terme, la voie armée. Ces dernières ont eu un essor extraordinaire à partir du modèle cubain. Élaborées, dans leur matrice originale par les théoriciens cubains et, en particulier, par Ernesto Che Guevara, et plus tard par Régis Debray, ces apports en général ne sont pas adoptés servilement. Dans chaque situation locale, ils suscitent des débats, des ajustements et enrichissements. Si dans leur application, ces théories ont conduit plutôt à des échecs cuisants durant les années 60 et le début de 70, la victoire du Nicaragua et les incroyables progrès de la guerre révolutionnaire au Salvador et au Guatémala les a projetées à nouveau dans le débat. Cette pensée révolutionnaire et ses propositions de transformation ont un peu partout des milliers d'adeptes décidés.

*La sociologie critique* qui déplace, au début des années 60, l'anthropologie culturelle, le fonctionnalisme-structuralisme et legs de la science morale américaine en honneur jusque-là en Amérique latine. Dans une démarche différente, une notable contribution à la sociologie contemporaine est celle qu'apportent les courants de la théorie de la dépendance et ceux qui se réclament d'une vision marxiste : ils ont voulu remonter aux causes historiques-structurelles du sous-développement. De là, élaborer toute une théorie du développement qui préconise des changements de structures comme point de départ de transformation économique de nos sociétés. Cette démarche à laquelle sont associés, à des titres divers, les éléments les plus représentatifs des sciences sociales de la région — Pablo Gonzalez, Theotonio Dos Santos, Alonso Aguilar, Mauro Marini, Agustin Cueva, Gunsder Frank — a ouvert de larges horizons à la connaissance de la réalité sociale et à la recherche de nouveaux chemins pour en finir avec la dépendance et le sous-développement.

*L'option de l'intellingentzia :* Un important secteur de l'intellectualité latino-américaine où se retrouvent des créateurs aussi talentueux que Gabriel Garcia Marquez, Julio Cortazar, Mario Benedetti, Guayasamin, pour n'en citer que les plus universels, participe à une production d'idées et de valeurs orientées dans le sens de la transformation sociale. Dans les domaines les plus variés de la culture et de la création artistique (poésie, roman, cinéma, théâtre, chanson, peinture), cette pensée se traduit par la critique du monde où nous vivons et la recherche passionnée d'une organisation sociale plus juste et de nouveaux modèles de vie, qui élargissent les horizons de l'homme en libérant les peuples de l'oppression et de la misère.

*La théorie de la libération :* Dans le sein de l'Église, la mise en question de l'ordre existant, de la part d'un nombre croissant de prêtres et religieux s'est développée parallèlement à toute une doctrine chrétienne de la participation sociale. Parce qu'ils exercent leur ministère dans les quartiers pauvres des villes et les campagnes où s'étalent la détresse, l'exploitation et le mécontentement des masses, ces religieux ont été amenés à faire une nouvelle lecture de l'Évangile. Il en est résulté une théologie au service des pauvres, nourrie des encycliques et des prises de position des secteurs les plus avancés de la hiérarchie. Des prêtres comme Camilo Torres, Ernesto Cardenal ou des évêques comme Arnulfo Romero, Helder Camara, Mendez Arceo sont autant d'expressions de la pensée théologique qui anime une nouvelle pratique apostolique au sein des « communautés de base » avec un message militant identifié avec les revendications du peuple.

En conclusion, les deux dernières décennies coïncidant avec une période d'accentuation ont démontré comment la recherche de nouvelles lignes d'organisation sociale répond aux revendications des secteurs de plus en plus larges de la communauté latino-américaine.

Les expressions de cette recherche sont tellement riches dans les réalités qu'elles expriment, les intérêts de classe, les phases historiques, les traits culturels qu'elles sont susceptibles de susciter une infinité de projets de société. À ce niveau, se situe le point de rencontre de l'Histoire avec la réflexion scientifique, la création, le rêve constructeur et le génie populaire.

D'une part le colonialisme et l'impérialisme, exerçant leur emprise séculaire sur nos peuples ont prétendu façonner notre destin à l'image de leurs intérêts, et la force matérielle de cette détermination, renforcée aujourd'hui par les sociétés transnationales et les mass media modernes, conduit à une aliénation culturelle et idéologique sans limites. D'autre part, la culture opprimée qui est aussi une culture de résistance, se révèle dans ses expressions les plus populaires et nationales, les plus authentiques et créatrices, une culture révolutionnaire inséparable de toute entreprise de transformation sociale. ●

*Mexico*
*Hiver 1982*

### Notes

[1] De APRA : Alliance populaire révolutionnaire américaine.

[2] Juan Bosch, République Dominicaine, 1963 ; Francisco Caamaño, République Dominicaine, 1965 ; João Goulart, Brésil, 1960 ; Jânio Quadros, Brésil, 1964 ; Cheddi Jagan, Guyanne, 1961-69 ; Velasco Alvarado, Pérou, 1968 ; Omar Torrijos, Panama, 1968-81 ; Salvador Allende, Chili, 1970-73 ; Juan José Torres, Bolivie, 1971 ; Juan Domingo Peron, Argentine, 1973 ; Michael Manley, Jamaïque, 1971-80 ; Forbes Burnham, 1964 ; Luis Echeverria, Mexico, 1970-76 ; José Lopez Portillo, Mexico, 1976-81 ; Jaime Roldos, Équateur, 1980-81.

CIDIHCA

# À NOS ABONNÉS ET LECTEURS

*Avec ce numéro 18, la revue* Collectif Paroles *continue une troisième série. C'est donc le moment du renouvellement des abonnements, pour lequel nous poussons nos amis de nous accorder encore une fois leur confiance.*

*Le Collectif Paroles, pour éditer des livres et la revue, ne bénéficie d'aucune subvention. Il ne peut non plus miser sur la publicité. Son tirage est limité. Sans la générosité de ses membres et de quelques amis il n'aurait pu survivre à ses difficultés financières. Nos obligations augmentent avec nos responsabilités et avec les coûts de production. Nous sommes ainsi obligés d'augmenter les tarifs d'abonnement qui passent de 15 $ à 18 $ ou de 18 $ à 24 $ et à 30 $ suivant le pays de résidence de l'abonné ou sa situation (particulier ou institution).*

*Nous souhaitons voir nos abonnés actuels faire diligence pour renouveler, acquitter et nous amener de nouveaux abonnés.*

*Une promte réponse de leur part nous sera précieuse, certes. Elle ne nous permettra cependant pas de faire face à nos obligations. Aussi nous comptons entreprendre bientôt une campagne de financement à plusieurs facettes à l'occasion de laquelle nous ferons appel à la générosité de tous.*

*C'est en comptant sur leur bienveillance que Collectif Paroles aborde avec confiance sa troisième année de publication.*

*Montréal*

## BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je souscris un abonnement à COLLECTIF PAROLES, à partir du n°* _____

| | | |
|---|---|---|
| 6 numéros : | Canada | 18 $ ☐ |
| | États-Unis/Haïti | 18 $US ☐ |
| | Autres pays | 24 $US ☐ |
| | Institutions | 30 $ ☐ |

Ci-joint, mandat ☐ ou chèque bancaire ☐

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

*Collectif Paroles Inc.*, Boîte postale 6, Station Outremont, Outremont (Québec), Canada, H2V 4M6.

## collectif paroles

serait intéressé à entrer en contact avec des personnes ou des organismes possédant des documents visuels (photos-diapositives-films, etc.) qui pourraient servir à la section Graphisme/Illustration de son Service de documentation.
Tél. : 482-5816



CIDIHCA

CIDIHCA

Prix/Price $3.00